



RAPPORT D'ACTIVITÉS CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

Année 2022



Après un retour à la normale progressif suivant la crise sanitaire en 2021, l'année 2022 a été marquée par un contexte international tourmenté, impactant l'économie mondiale qui rappelle le caractère essentiel du Département dans son action de proximité afin de soutenir les publics les plus vulnérables.

Des fondamentaux ont guidé l'action de notre Département, présent pour tous ceux qui en ont besoin, avec des aides partout où la collectivité est utile, avec des dispositifs simples et lisibles, des aides directes et facilement mobilisables et pour transformer le territoire, avec une priorité claire à l'investissement.

Le Département a poursuivi l'ensemble de ses missions, en particulier en faveur des plus fragiles de nos concitoyens, avec un Budget primitif en hausse de près de 5%, s'équilibrant à 732,9 millions d'euros. Avec près de 130 millions d'euros, un effort historique a été fait sur la part consacrée à l'investissement.

Porté par l'ambition de garantir un cadre de vie amélioré pour tous les Samariens, le Département a réalisé des efforts particuliers et développé plusieurs actions :

- pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, en soutenant le secteur des métiers du médico-social, avec la mobilisation de 10 millions d'euros pour le financement des revalorisations de salaires des auxiliaires de vie et des professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, grande priorité départementale, avec l'objectif d'amplifier les actions en faveur de l'habitat, de renforcer l'accès à l'école en milieu ordinaire, de favoriser la formation et l'accès à l'emploi et de toujours mieux accompagner les aidants ;
- pour l'enfance, en renforçant les actions de prévention pour favoriser l'alternative au placement, dans un contexte de forte augmentation des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, et pour la jeunesse en programmant les opérations de réhabilitation des collèges et en reconduisant le dispositif « Somme chèque collégien » ;
- pour le retour à l'emploi et l'insertion des bénéficiaires du RSA, avec un accueil immédiat par les professionnels du Département et un accompagnement renforcé vers les métiers en tension avec le concours de l'ensemble des partenaires au sein du Service public de l'insertion et de l'emploi, puis dans l'élaboration de la candidature de la Somme à l'expérimentation visant l'accompagnement renoué des bénéficiaires du RSA dans la perspective de France Travail,
- pour la transformation et l'aménagement des territoires, avec une nouvelle politique de soutien aux communes et aux intercommunalités dans leurs projets, le soutien à des infrastructures de qualité et la sécurisation des routes et l'accompagnement du programme « Vallée de Somme, Vallée idéale » ;
- pour la transition écologique, qui s'est traduite par la création d'une mission « transition écologique et développement durable » ;
- pour une politique culturelle innovante, avec la première édition du « Printemps du Département » pour permettre à tous les Samariens de découvrir gratuitement les lieux culturels, naturels et touristiques du Département.

Je tiens à renouveler, au nom de l'Assemblée départementale, mes remerciements aux quelque 3 000 agents du Département pour leur engagement et leur mobilisation quotidienne, partout dans la Somme, pour tous les Samariens.

Le Département poursuivra ses efforts pour une Somme dynamique, durable et solidaire.

Stéphane HAUSSOULIER
Président du Conseil départemental de la Somme

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

La collectivité	p.7
L'Assemblée départementale	
Le Président du Conseil départemental	
La Commission permanente	
Les Commissions spécialisées	
Le cabinet	
Les cantons et les élus	
Les compétences du Département	
Les chiffres clés du Département	
Les évènements de l'année 2022	
Les solidarités sociales	p.19
Enfance et famille	
Cohésion sociale et logement	
Autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	
Territoires d'action sociale	
Les solidarités territoriales	p.49
Aménagement et équipement	
Développement de la personne	
Développement des territoires	
Les activités support	p.87
Le budget 2022	p.101
L'organigramme de l'administration départementale	p.105



La collectivité



La collectivité

L'Assemblée départementale

L'Assemblée départementale actuelle est issue des élections qui se sont déroulées les 20 et 27 juin 2021. A la suite d'une décision du tribunal administratif d'Amiens d'annuler les opérations électorales des 20 et 27 juin 2021 dans le canton Amiens 4, une élection départementale partielle a été organisée pour ce canton les 18 et 25 septembre 2022 et. A l'issue de celle-ci, Guillemette Quiquempois et Jean-Louis Piot ont été réélus.

L'Assemblée départementale est composée de 46 élus qui représentent les 23 cantons, avec un mode de scrutin binominal qui garantit une stricte parité (23 femmes et 23 hommes, une femme et un homme par canton).

Chaque conseiller départemental est élu pour une durée de 6 ans. Tout au long de l'année, le Conseil départemental définit les politiques départementales et prend de nombreuses décisions. Les plus importantes font l'objet d'un débat ouvert au public, au moins une fois par trimestre.

Le Président du Conseil départemental

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER a été élu Président du Conseil départemental de la Somme le 2 novembre 2020 et réélu le 1^{er} juillet 2021, à la suite des dernières élections départementales.

Le Président est le garant du bon fonctionnement de l'Assemblée départementale qu'il anime. Il décide du contenu et de l'ordre du jour de chaque session. Il prépare et exécute les décisions de l'Assemblée délibérante. Il est l'ordonnateur des dépenses du Département et il prescrit l'exécution des recettes départementales.

Pour mettre en œuvre les décisions prises par l'Assemblée départementale, il s'appuie sur l'administration départementale sur laquelle il a autorité (2 971 agents, dont 2 084 agents permanents, et qui exercent au quotidien 140 métiers). Il est épaulé pour cela par la directrice générale des services.

Le Président est également assisté dans l'accomplissement de ses tâches par les 13 Vice-présidents qui composent le bureau de l'Assemblée (cf. « somme.fr », rubrique l'Assemblée départementale).





La Commission permanente

Dans l'intervalle des sessions publiques de l'Assemblée délibérante, la Commission permanente, composée du Président, des Vice-présidents et, dans la Somme, de l'ensemble des autres membres du Conseil départemental, prend de nombreuses décisions. Cette Commission permanente, qui tient ses pouvoirs de l'Assemblée délibérante, gère les affaires que lui a déléguées le Conseil départemental.

Les Commissions thématiques

6 commissions réglementaires constituées au sein du Conseil départemental de la Somme instruisent les dossiers de leur domaine de compétences :

1^{ère} : Finances et administration départementale

2^{ème} : Solidarités

3^{ème} : Aménagement du territoire, projets structurants, environnement et transition écologique

4^{ème} : Infrastructures et bâtiments départementaux

5^{ème} : Education, collèges, jeunesse, culture et sport

6^{ème} : Attractivité du territoire, tourisme, développement agricole et ruralité

Ces commissions thématiques préparent les décisions du Conseil départemental et de sa Commission permanente (cf. « somme.fr », rubrique *l'Assemblée départementale*).

Le Cabinet

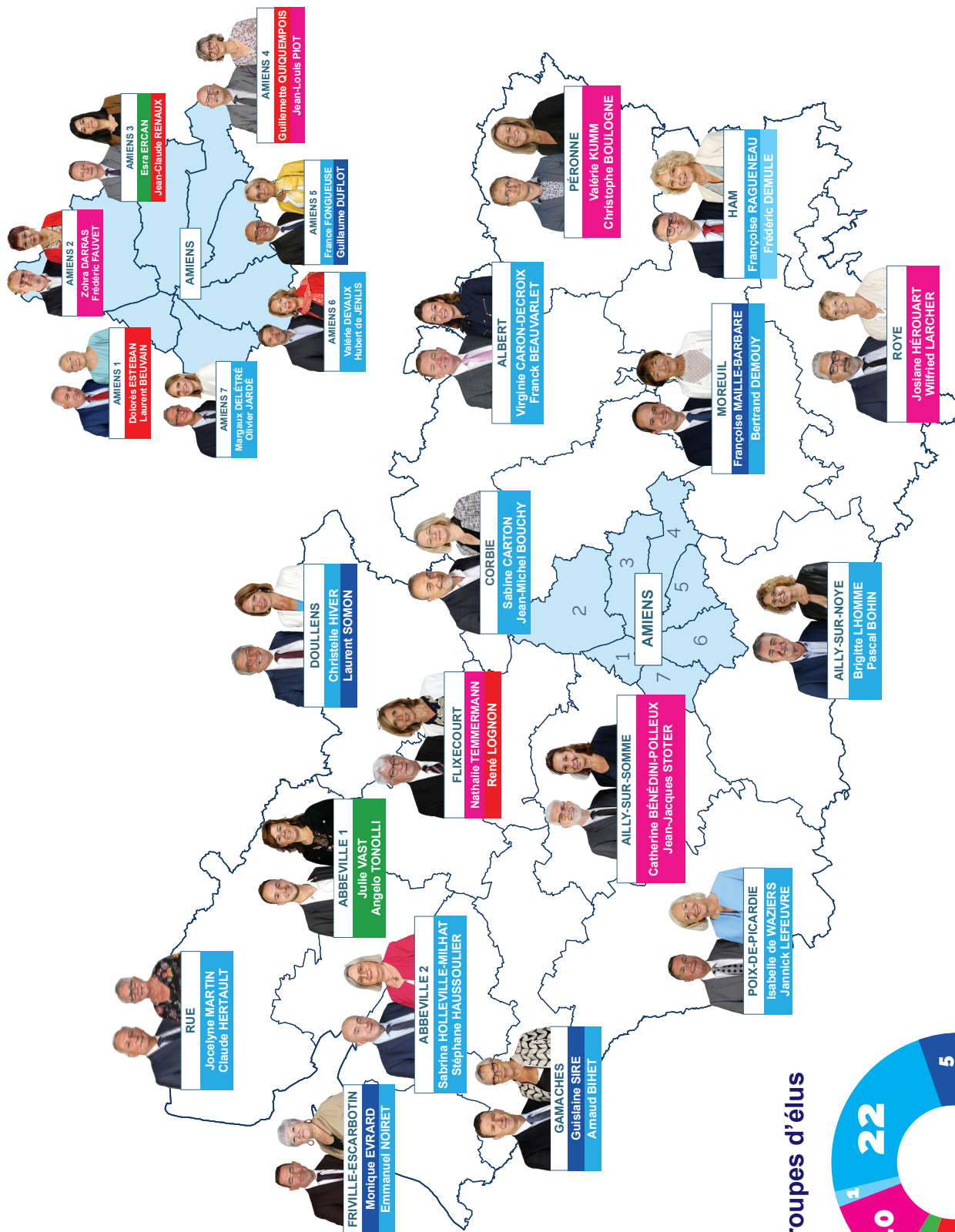
Placé sous l'autorité directe du Président du Conseil départemental, le Cabinet est constitué d'une équipe de 6 personnes dont un directeur de Cabinet au 31 décembre 2022. Le Cabinet traite les affaires en lien avec les élus et l'ensemble des partenaires et interlocuteurs du Conseil départemental. Il travaille en collaboration avec la direction générale pour la mise en œuvre des décisions de l'exécutif départemental.

Salle Max Lejeune, Hôtel des Feuillants

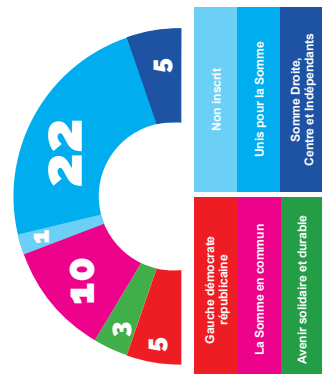


Les élus départementaux

La Somme : 23 cantons et 46 élus



Les groupes d'élus



Les compétences du Département

→ Accompagner les Samariens et soutenir les plus fragiles

- Protection maternelle et infantile (PMI), aide sociale à l'enfance (ASE) et adoption
- Accompagner les personnes en situation de handicap : prestation de compensation du handicap (PCH), maison départementale des personnes handicapées (MDPH), habitat inclusif
- Maintenir l'autonomie des personnes âgées à domicile et leur offrir des lieux d'accueil adaptés : allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Financer le revenu de solidarité active (RSA) et accompagner le retour à l'emploi des bénéficiaires
- Maintenir les familles dans leur logement : fonds de solidarité de logement (FSL)
- Aider financièrement les familles, les jeunes et les personnes en difficultés



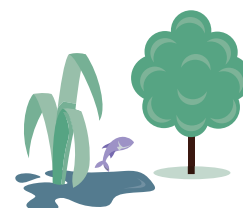
→ Accompagner les collégiens vers la réussite scolaire

- Construire, rénover, moderniser les collèges et en garantir le bon fonctionnement
- Proposer une alimentation de qualité dans les cantines et favoriser les circuits courts
- Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux livres
- Équiper les élèves en outils numériques



→ Protéger l'environnement et soutenir l'agriculture

- Préserver, valoriser et protéger les espaces naturels sensibles
- Programme Vallée de Somme, Vallée Idéale
- Aider les Samariens à réduire leur empreinte CARBONE
- Soutenir le monde agricole.



→ Soutenir la culture, le sport et le tourisme

- Culture : soutien aux acteurs culturels, saisons culturelles, archives, bibliothèque départementale ;
- Soutenir le monde sportif, aide aux vélos électriques, randonnées ;
- Tourisme : Bistrots de pays, véloroute, belvédères, Maisons de la vallée.



→ Améliorer le cadre de vie des Samariens

- Aider financièrement les communes, les intercommunalités à réaliser leurs projets (bâtiments et espaces publics, modernisation de l'éclairage public, vidéo surveillance...)
- Soutenir financièrement les associations du territoire
- Soutenir la dynamisation des centres-bourgs
- Entretien et moderniser les routes départementales, développer les mobilités douces
- Entretien le canal de la Somme
- Soutenir Somme numérique pour résorber les zones blanches et la couverture en très haut débit de tout le département
- Accompagner la création du canal Seine-Nord Europe



→ Sécurité civile et sanitaire

- Soutien aux investissements matériels et aux opérations de réhabilitation, construction de centres de secours pour le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Mutualisation renforcée du laboratoire départemental d'analyses avec les laboratoires du Nord et du Pas-de-Calais



Les chiffres clés du département de la Somme

POPULATION

- 570 559 habitants
- 92,5 hab./km²



ATTRACTIVITÉ

- 1 aéroport international
- 1 gare TGV
- 1 ville universitaire : 31 500 étudiants
- 28 393 entreprises et 189 452 salariés



ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

- Plus de 2 900 agents, exerçant 140 métiers
- 5 directions générales adjointes
- 20 directions
- 5 territoires d'action sociale



AGRICULTURE

- 4 554 exploitations agricoles
- 459 592 ha de SAU (surface agricole utile) totale
- 100,9 ha de SAU moyenne (ha)
- 5 903 chefs d'exploitation dont 23% de femmes



ENVIRONNEMENT

- La Baie de Somme, la Vallée de la Somme
- 170 km d'itinéraires cyclables
- 8 espaces naturels sensibles
- 85 sentiers de randonnées départementaux



Chiffres clés au 31/12/2022

TERRITOIRE

- 6 170 km²
- 72 km de littoral
- 120 km de voies navigables
- 3 ports
- Un fleuve : la Somme
- 4 600 km de routes départementales

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- 4 arrondissements
- 23 cantons
- 772 communes
- 2 communautés d'agglomération
- 12 communautés de communes



Les événements 2022

PRIORITÉ À L'EMPLOI



↓
Un parcours d'insertion proposé à chaque bénéficiaire du RSA via des formations, des ateliers ou chantiers d'insertion



↓
« Réussir sans attendre » : une semaine d'actions avec Pôle emploi pour favoriser l'insertion

FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP



↓
Signature d'un accord de méthode avec l'Etat pour permettre aux personnes en situation de handicap de s'épanouir au quotidien, permettre d'aller à l'école avec tous les autres enfants puis de travailler en milieu ordinaire



↓
Développer une offre de répit pour soulager les familles



↓
Organisation des premières assises départementales des métiers de l'accompagnement pour renforcer l'attractivité des métiers du social, médico-social et sanitaire et exposition « Du cœur à l'emploi » pour faire connaître les métiers de l'accompagnement

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ



↓
Chèque « Coup de pouce alimentaire » de 50€ pour toutes les familles qui en ont besoin



↓
Des paniers bio et solidaires dans la Communauté de communes Somme sud-ouest

↓
Des protections distribuées gratuitement aux étudiantes amiénoises

UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE



↓
Organisation du premier Village de Noël solidaire sur le site départemental Simone Veil : un marché de Noël et des animations pour tous



↓
50 000 € pour soutenir l'aide humanitaire en Ukraine

↓
20 000 € pour Conty et la Communauté de communes Somme sud-ouest ravagés par les orages

DES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS



Lutte contre l'érosion entre la route blanche entre Cayeux-sur-mer et la pointe du Hourdel

Réfection de chaussée sur la RD35 entre Mesnil-Saint-Nicaise et Licourt en prévision du Canal Seine nord Europe



Le pont de Thoix refait à neuf pour la sécurité des usagers



Un centre d'exploitation routière départemental inauguré à Crécy-en-Ponthieu

FAVORISER LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



Rentrée au collège d'Airaines avec Elisabeth Borne, Première Ministre et Pap N'Diaye, Ministre de l'Education nationale



Multiplication par 3 du nombre de produits locaux dans les restaurants scolaires

6,3 millions d'euros investis dans l'entretien et la maintenance des collèges



Des chèquiers de 80 euros remis à chaque élève

L'équipement progressif de casiers pour tous les collégiens

Le 3^{ème} tome de la BD Hagard offert à tous les 6^{èmes}

VALLÉE DE SOMME, VALLÉE IDÉALE



Réalisation de la passerelle l'Hortillonne pour connecter le centre-ville d'Amiens à la Véloroute Vallée de Somme



Des voies cyclables aménagées comme au Pont-à-Caillox, chaînon manquant entre la Somme et le Pas-de-Calais



Un pont, une œuvre : une balade artistique le long du fleuve initiée sous le pont de la femme nue à Abbeville

ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES PARENTS



Permettre à tous les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance de grandir et de s'épanouir : séjours autour du théâtre et du sport, mise à l'honneur des nouveaux bacheliers, arbre de Noël

Les événements 2022

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



Restauration des milieux tourbeux, du grand îlot aux étangs de la Barette à Corbie, espace naturel sensible



Création de passes à poissons pour rétablir la continuité écologique du fleuve à Amiens et Pont-Rémy

FAIRE VIVRE LA CULTURE



Lancement du « Printemps du Département » : 10 lieux ouverts gratuitement à tous les Samariens



15 représentations du « Médecin volant » en itinérance pour rendre le théâtre accessible à tous



Le festival de Saint Riquier



Les Estivales au Centre culturel départemental

SAUVEGARDER LE PATRIMOINE



A la Citadelle de Doullens, un vaste programme de sauvegarde et d'aménagement



Deux sarcophages de plomb passés à la loupe au Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre



Don du graveur Claude Raimbourg d'une grande partie de ses œuvres aux Archives départementales de la Somme

DES PROJETS PAR ET POUR LES HABITANTS



1^{er} budget participatif pour la réussite éducative : 64 projets lauréats



Lancement du 2^{ème} budget participatif pour la réussite et l'inclusion : 143 projets déposés

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS



Soutien au sport de haut niveau et au sport santé



Rencontre des athlètes du Club Somme 24 avec des collégiens



Officialisation de l'accueil du relais de la flamme olympique avec Tony Estanguet

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LA SOMME

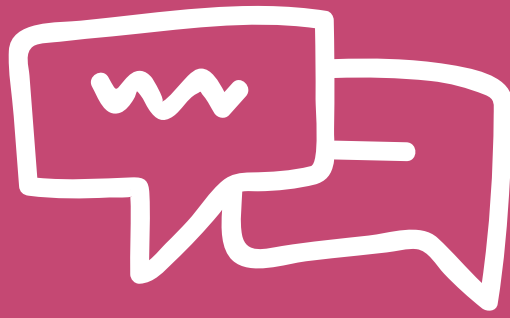


Développer un tourisme vert et les mobilités douces



Soutenir une agriculture locale de qualité

+ 50 événements organisés en 2022 dans la Somme, pour être toujours au plus proche des Samariens !



Les solidarités sociales

Enfance et famille

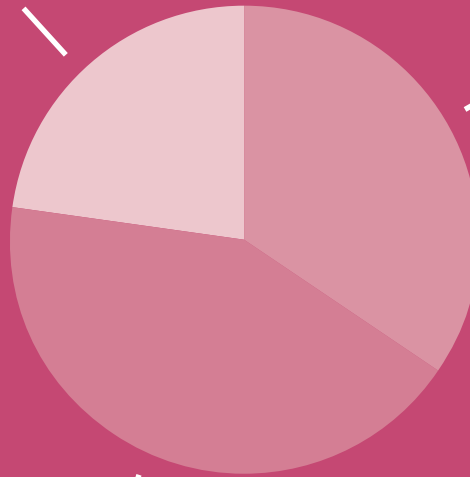
Cohésion sociale et logement

Autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

Territoires d'action sociale

Enfance - Famille
90.1 M€

Cohésion sociale et logement
138.4 M€



Autonomie
170.6 M€



398,4 millions d'euros
en 2022

(Budget primitif)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SOLIDARITÉS ET DE L'INSERTION

3 directions + 5 territoires + MDPH

Direction Enfance et Famille

Direction de la Cohésion Sociale et du Logement

Direction de l'autonomie des Personnes Agées et Personnes Handicapées

5 territoires d'action sociale

Maison départementale des personnes handicapées

785 agents départementaux
(effectifs permanents, dont **570** en territoires)
+ **460 assistants familiaux**





L'enfance et la famille

Chiffres clés au 31/12/2022

Accueil du jeune enfant :

- 3 125 agréments valides (3 413 en 2021) pour 11 184 places théoriques ;
- 113 structures pour 2 501 places (2 371 places en 2021) en accueil collectif (crèches...).

Actions prénatales et postnatales en faveur des (futures) mères

- 8 133 consultations médicales assurées par les médecins et sages-femmes dans les centres de santé sexuelle du Département ;
- 5 796 consultants dont 1 096 mineurs : suivi médical et conseils contraception ;
- 2 421 entretiens conseillères conjugales et familiales ;
- 364 animations collectives en éducation à la vie affective et sexuelle ont été menées par les conseillères conjugales et familiales, les sages-femmes et les médecins.

Les bilans de santé des enfants en école maternelle

- 4 203 enfants de 4 ans : 81% des 5 177 enfants inscrits en moyenne section (3 688 en 2020-2021).



Le Département a été consacré par la Loi du 5 mars 2007 chef de file de la protection de l'enfance, confirmé par la loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfant.

À ce titre, il a pour responsabilité :

- d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants à travers notamment les missions de Protection Maternelle et Infantile, de promotion de la santé de la mère et de l'enfant, ainsi que de soutien à la parentalité.
- de prévenir l'apparition du risque et du danger concernant les enfants, en organisant le dispositif de recueil et d'évaluation des informations préoccupantes.

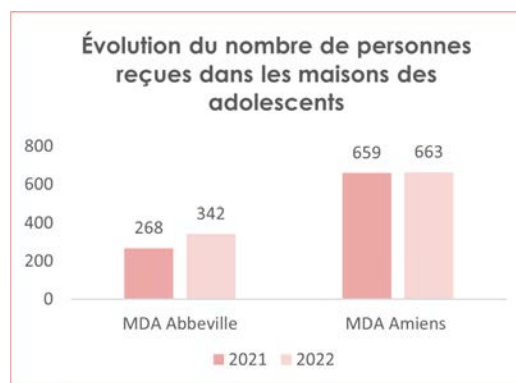
Enfin, le Département assure une mission de protection des enfants lorsque la santé, la sécurité et l'épanouissement ne sont pas garantis, à travers des mesures d'accompagnement à domicile ou en dehors du domicile parental.

La loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants renforce les missions du Département et tend à améliorer la situation et la sécurité des enfants protégés par l'ASE. Elle modernise aussi le métier des assistants familiaux et la gouvernance nationale de la protection de l'enfance.

Prévention

Les consultations prénatales se déroulent dans les 22 maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI) et d'autres lieux mis à disposition par les collectivités du département. Les suivis à domicile des femmes enceintes, les entretiens prénataux précoces et les séances individuelles de préparation à la naissance pour les futures mamans dans le respect des recommandations sanitaires ont été réalisés. Certaines activités ont pu être réalisées en téléconsultations.

Les maisons des adolescents (MDA) de la Somme à Abbeville et à Amiens



→ Les techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF) :

Ces mesures sont exercées sur l'ensemble du département par une société à mission, le groupe AVEC et une association, l'Association générale d'aide aux familles (AGAF) pour un total de 21 000 heures.



→ **Les actions de soutien à la parentalité :**

Ces dispositifs -parrainage de proximité, réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, espaces de rencontre- sont coordonnés en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la justice, la MSA, l'État et le secteur associatif.

→ **Les intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie :**

1 960 personnes reçues en entretiens (1 738 en 2021) par les 5 intervenants sociaux.

Les situations impactaient 4 807 proches (4 685 en 2021).

→ **Le téléphone protection grave danger :**

Le Département participe à la généralisation de la télé protection grave danger, déployée sur le département, à hauteur de 8 000 €/an. Début 2022, le parquet d'Amiens disposait de 23 appareils téléphone grave danger. En fin d'année il en disposait de 37.

50 avis ont été donnés en 2022 (46 en 2021) pour l'attribution ou le renouvellement d'un téléphone grave danger.

→ **Les mineurs en danger ou risquant de l'être :**

Les travailleurs médico-sociaux du Département ont réalisé les évaluations familiales globales faisant suite aux informations préoccupantes.

Chiffres clés au 31/12/2022

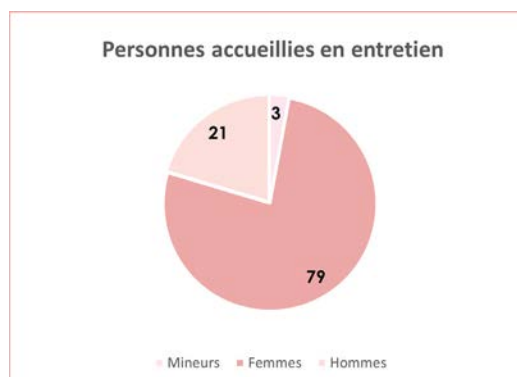
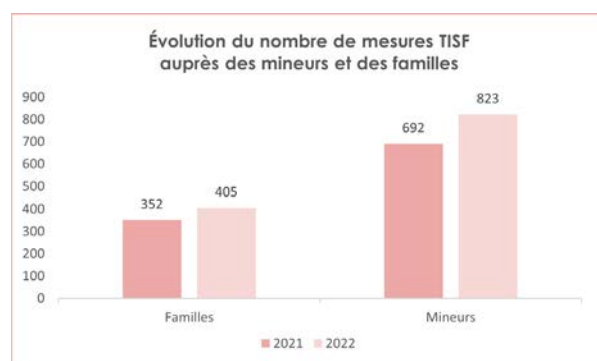
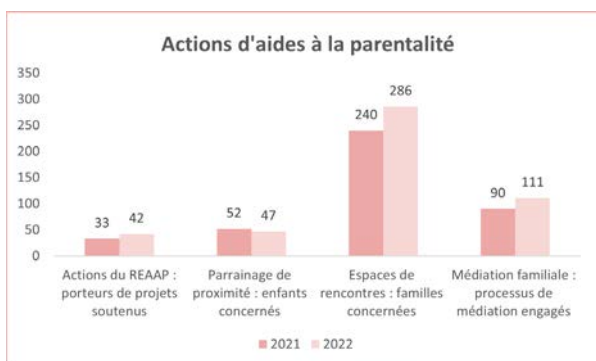
Les mineurs en danger ou risquant de l'être

- 2 238 mineurs concernés par une information préoccupante soit 1 470 familles. (2 272 mineurs soit 1 405 familles en 2021) ;

- 509 mineurs concernés par une transmission aux autorités judiciaires (739 en 2021) dont 62 dans le cadre d'une procédure d'urgence (67 en 2021).

L'aide éducative à domicile (AED)

- 627 mineurs accompagnés (633 à fin 2021).

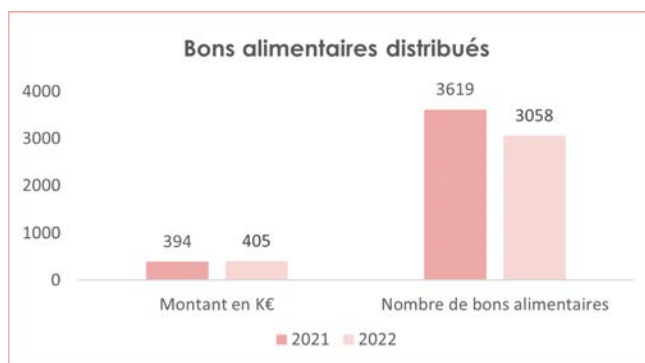
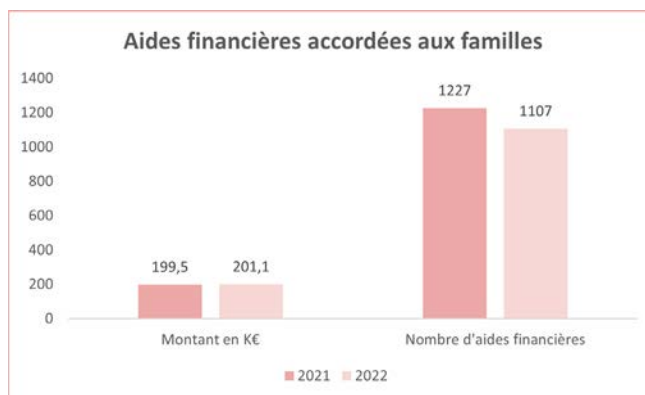




→ **L'aide éducative à domicile (AED) :**

Le nombre de mineurs accompagnés dans le cadre de l'AED est stable.

→ **Les aides financières :**



Chiffres clés au 31/12/2022

Protection

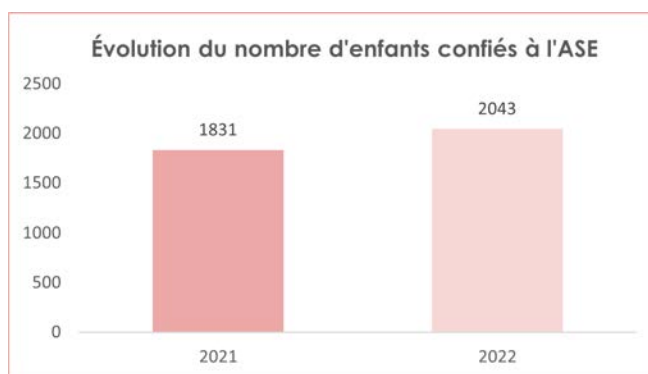
- 2 043 mineurs confiés à l'ASE (1 831 à fin 2021) dont 240 MNA ;
- 1 730 mineurs bénéficiant d'une AEMO judiciaire (1 470 fin 2021) ;
- 77 mineurs bénéficiaires d'une AEMO renforcée au cours de l'année (64 en 2021) ;
- 522 jeunes majeurs bénéficiaires d'un contrat jeune majeur (540 à fin 2021) ;
- 463 assistants familiaux employés par le Département dont 420 femmes (438 en 2021) ;
- 1 162 enfants accueillis en famille d'accueil (1 087 en 2021), soit une moyenne de 2,5 mineurs par famille d'accueil ;
- 845 places pour l'accueil des mineurs et majeurs au sein de différents établissements.

Adoption

- 68 agréments sont en cours de validité (15 nouveaux agréments délivrés et 7 refus) ; (69 agréments en cours de validité fin 2021).

Protection

→ **L'accueil des mineurs et majeurs :**



Une augmentation de 212 mineurs confiés en 1 an.

→ **Le milieu ouvert judiciaire :**

L'action éducative en milieu ouvert (AEMO) judiciaire est exercée par l'association Yves Lefebvre et l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). En 2022, le Département a autorisé 2 lieux de vie et d'accueil pour 14 places. Il expérimente également 78 places de placement éducatif à domicile avec 3 opérateurs.

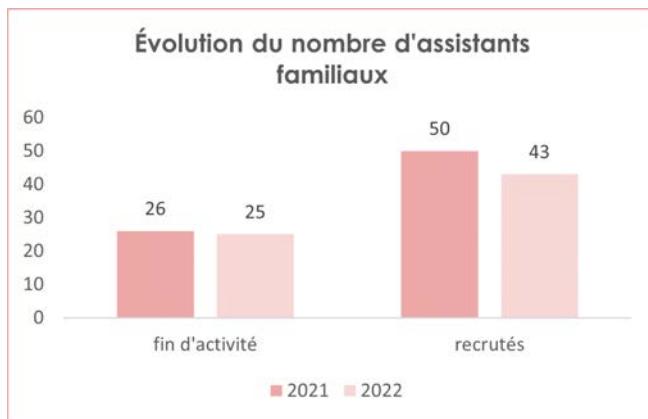


→ Les mineurs non accompagnés (MNA) :

- 128 mineurs non accompagnés ont été admis à l'aide sociale à l'enfance (ASE) en 2022 (98 en 2021, 89 en 2020, 309 en 2019, 129 en 2018, 130 en 2017, 70 en 2016) ;
- moyenne d'âge : 15,9 ans en 2022 contre 16,1 ans en 2021. 94,53% de garçons ;
- au total, 232 MNA étaient suivis par le Département au 31 décembre 2022 (206 au 31 décembre 2021).

→ L'accueil familial :

463 assistants familiaux étaient employés par le Département au 31 décembre 2022 (438 à fin 2021).



→ Les structures d'hébergement :

Une augmentation importante du nombre de placements a été constatée ce qui a amené les établissements à une grande réactivité et à procéder à plusieurs accueils en urgence. Cette augmentation significative a parfois généré de la suractivité chez certains opérateurs.

→ Adoption et liens de filiation :

Au 31 décembre 2022,

- 45 situations d'enfants vulnérables dans leurs liens de filiation et confiés à l'ASE étaient pris en charge par l'unité liens de filiation (38 en 2021) ;
- 63 enfants ont été suivis dans l'année.
- 9 requêtes en Déclaration Judiciaire de Délaissement Parental ont été traitées en 2022 (14 en 2021).
- 182 demandes d'accès aux dossiers des usagers de l'Aide Sociale à l'Enfance ont été enregistrées en 2022 (169 en 2021).



Les faits marquants

- Première cérémonie pour la valorisation des réussites au baccalauréat des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- Loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants et ses décrets d'application : elle modifie notamment la gouvernance de la protection de l'enfance, ainsi que la rémunération des assistants familiaux et la prise en charge des jeunes majeurs ;
- Loi du 21 février 2022 relative à l'adoption faisant évoluer les conseils de familles et les procédures d'adoption et réformant les organismes d'adoption ;
- Mise en œuvre du schéma départemental des services aux familles en lien avec les services de l'Etat et de la Caf prévoyant le développement des places d'accueil à vocation d'insertion professionnelle ;
- Participation à l'élaboration du Schéma unique des solidarités 2023/2028.



La cohésion sociale et le logement

Dans sa mission de lutte contre toutes les formes d'exclusion des ménages pour favoriser leur insertion, le Département pilote le Revenu de Solidarité Active (RSA), allocation individuelle relevant de la solidarité nationale, transférée par l'État, mais aussi l'ensemble des aides complémentaires à la réalisation des parcours d'insertion.

Il met en œuvre l'accompagnement individuel des bénéficiaires du RSA et des actions collectives visant le retour à l'autonomie des publics. Il pilote également les aides individuelles et actions permettant l'accès et le maintien dans le logement.

Le budget de la cohésion sociale et du logement : 138,4 M€ en 2022 (140 M€ en 2021 - chiffres budget primitif).

Chiffres clés au 31/12/2022

- 17 388 foyers bénéficiaires du RSA ;
- 107,8 M€ de prestations RSA versées (112,9 M € en 2021).

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA :

- 69,3% : taux global de contractualisation pour les allocataires du RSA et leur conjoint (71,8 % en 2021).

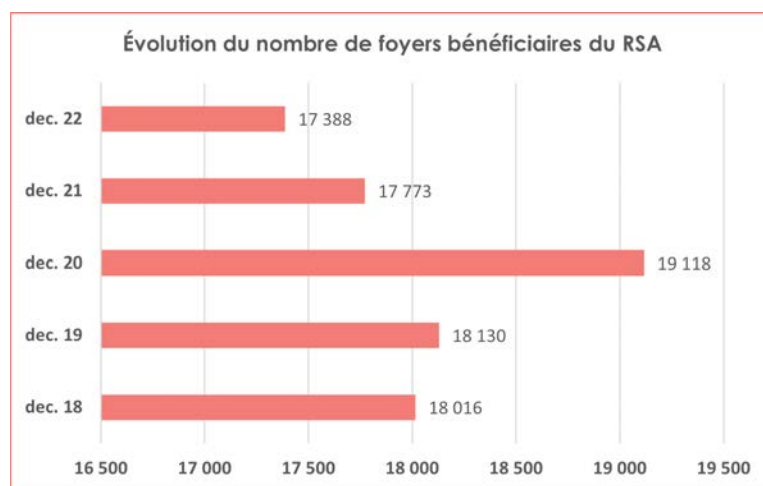
Insertion sociale et socioprofessionnelle

- 2 612 personnes convoquées depuis mai 2022
- 1 256 présentes ont bénéficié d'une orientation.
- 16 225 allocataires et leurs conjoints orientés vers un référent de parcours, dont 64 % vers Pôle emploi (56 % en 2021) et 36 % vers un référent social (44 % en 2021).

Gestion des allocations et des aides

→ Allocataires du RSA

La tendance constatée à la baisse du nombre d'allocataires du RSA depuis le premier trimestre 2021, se confirme en 2022, malgré un ralentissement en fin d'année :



La baisse du nombre d'allocataires constatée entre 2020 et 2021 s'explique en partie par la reprise économique intervenue au second semestre.

→ Aides financières à l'insertion :

Nombre d'aides accordées : 1 939 en 2022 pour 665 K€, (2 173 en 2021 pour 540 K€). Les montants alloués sont en hausse (à l'exception de ceux du Fonds d'aide aux jeunes en difficultés), en raison notamment de l'inflation enregistrée en 2022 qui a généré plus d'aides pour les besoins de première nécessité.



→ **Aides Coup de pouce alimentaire**

Ce nouveau dispositif a été mis en place pour permettre aux plus précaires de faire face à l'inflation. Un fonds de 1 000 000 € a été voté pour créer 20 000 aides de 50 € sous forme de chèques alimentaires à utiliser prioritairement chez les producteurs locaux.

Au 31 décembre 2022, 15 935 personnes auront été aidées pour l'achat de denrées alimentaires.

Insertion sociale et socioprofessionnelle

La politique d'Insertion du Département est formalisée dans le Programme départemental d'Insertion et le Pacte territorial d'insertion (PDI/PTI) 2022-2025, document stratégique qui fixe les orientations de la collectivité en matière d'insertion : le retour à l'activité et à l'emploi est l'axe majeur de la politique du Département en faveur des bénéficiaires du RSA.

→ **L'accompagnement social des bénéficiaires du RSA**

Dynamisation des parcours d'insertion

Pour accélérer le retour à l'activité et à l'emploi des bénéficiaires du RSA, il a été décidé un plan d'action dont l'un des volets, en complément d'un développement du partenariat avec les entreprises, vise à mobiliser les nouveaux entrants dans le dispositif RSA.

Au cours de réunions d'information collectives, qui se déroulent une semaine après l'ouverture des droits au RSA, les nouveaux allocataires se voient proposer des actions spécifiques aux difficultés qu'ils expriment et peuvent être orientés sur des modalités adaptées d'accompagnement par Pôle Emploi.

Chèquier alimentaire





→ **L'accompagnement des bénéficiaires orientés vers un référent social :**

La mission d'accompagnement social est réalisée soit par les équipes sociales du Département, soit par des opérateurs externes. 2 486 bénéficiaires du RSA ont été orientés vers le marché « Référent de parcours » (4 071 en 2021).

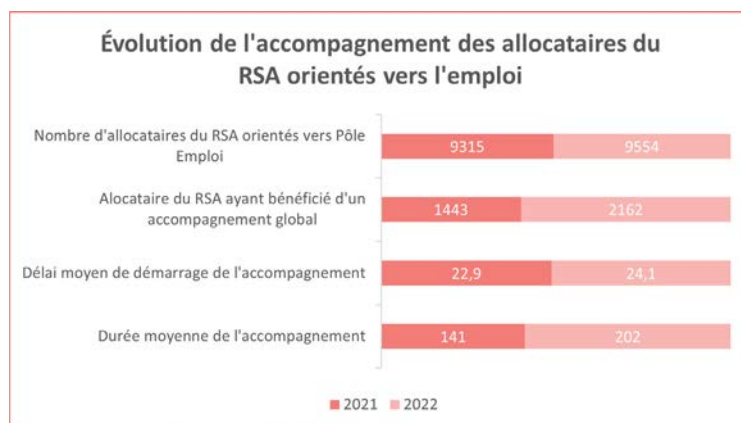
La diminution globale du nombre de bénéficiaires et conjoints impacte le nombre d'orientations et d'accompagnements. Par ailleurs, une augmentation importante des orientations vers Pôle Emploi est constatée. Enfin, de nombreux accompagnements assurés par les opérateurs ont donné lieu à une réorientation vers Pôle Emploi.

→ **L'accompagnement des bénéficiaires du RSA orientés vers l'emploi au 31 décembre 2022 :**

Au 31 décembre 2022, 9 554 bénéficiaires du RSA ont été orientés vers Pôle emploi (contre 9 315 au 31 décembre 2021).

Le Département et Pôle Emploi réalisent depuis 2015 l'accompagnement global des demandeurs d'emploi : 2 883 personnes ont bénéficié d'un accompagnement global.

La durée moyenne de l'accompagnement est de 202 jours (contre 141 jours en 2021).



La reprise économique à partir du dernier trimestre 2021 a bénéficié en premier lieu aux publics les plus proches de l'emploi. En 2022, l'accompagnement s'est donc naturellement resserré sur les publics rencontrant davantage d'obstacles à leur insertion sociale et professionnelle ce qui explique l'augmentation de la durée moyenne d'accompagnement.

→ **Les actions d'insertion :**

- Le soutien aux épiceries sociales ;
- Les actions relevant des savoirs fondamentaux (transférabilité des savoirs, illettrisme, mobilité) ;
- Les actions relevant de la dynamisation professionnelle.



→ Les actions de professionnalisation :

L'accompagnement socioprofessionnel dans les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) :

En 2022, 26 porteurs de projets d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI), 2 structures porteuses d'une association intermédiaire (AI) et 7 entreprises d'insertion (EI) ont été financés par convention avec le Département, dans un cadre rénové, le financement prévoit désormais des places réservées aux allocataires du RSA.

- 1 274 personnes (994 en 2021) initialement allocataires du RSA sur 2 194 personnes (1 785 en 2021) ont accédé à un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), soit 58 % (56 % en 2021) de l'ensemble des salariés.
- La majorité des personnes sont des hommes, âgés entre 25 et 40 ans.
- En moyenne sur l'année 2022, ce sont 662 salariés initialement allocataires du RSA qui sont en emploi (dans les ACI et EI).

Les contrats aidés :

Dans le secteur non marchand le Département a contribué au déploiement de **220 CUI-PEC** (contrat unique d'insertion – parcours emploi compétences) (comme en 2021 et 200 en 2020), pour des bénéficiaires du RSA dont 55 % accédant pour la première fois à un contrat.

Dans le secteur marchand, le Département a financé 200 CIE (contrat initiative emploi) (150 en 2021 et 60 en 2020) dont 57 % en CDI contre 43 % en CDD.

Les clauses d'insertion par l'activité économique dans les marchés publics de la collectivité :

En 2022, 40 marchés du Département (78 en 2021), parmi 82 étudiés (130 en 2021), comportaient une clause d'insertion par l'activité économique :

- 28 marchés de travaux (68 en 2021) ;
- 8 marchés de services (2 en 2021) ;
- 4 marchés de fournitures (8 en 2021).

L'expérimentation du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), achevée le 31 décembre, a permis d'enrichir par de nouvelles actions, l'offre d'insertion existante et de favoriser la coordination des acteurs (accompagnement en emploi, mobilité, logement) pour la construction de parcours sur mesure. Un réseau d'accueil de proximité s'est développé pour soutenir la prise en charge et dynamiser la recherche de solutions en matière de logement et d'hébergement.

Parmi les 245 bénéficiaires de la cohorte constituée, 76 % des 108 personnes sorties du dispositif ont trouvé une solution positive à l'issue de l'accompagnement, 19,4 % ont trouvé un emploi durable, 18,52 % ont repris une formation et 31,48 % sont en emploi à durée déterminée.





Logement / Habitat

La politique du Département est formalisée à travers deux documents : le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2022-2026 et le Plan Habitat du Département (PHD).

→ Le fonds de solidarité logement (FSL) :

Les aides financières individuelles :

Comme pour les aides financières à l'insertion, les montants accordés au titre du FSL sont plus importants en 2022 qu'en 2021, en particulier les aides à l'énergie.

Les actions d'accompagnement logement :

En 2022, les accompagnements spécifiques logement (accès, santé, énergie, insertion, habitat adapté) ont bénéficié à 573 ménages (583 ménages en 2021).

→ Actions et aides en matière d'habitat :

Le soutien auprès des bailleurs sociaux pour la construction de logements :

La collectivité intervient depuis 2017 auprès des bailleurs sociaux dans le cadre d'un appel à projet annuel pour appuyer le financement de la production de logements dans des opérations ciblées et qui répondent aux besoins des populations âgées, handicapées ou défavorisées.

L'un des principaux critères de cet appel à projet annuel est le développement d'un projet social par le bailleur seul ou avec l'appui d'un partenaire. Les projets d'habitat inclusif peuvent s'inscrire dans ce cadre.

Des garanties d'emprunts peuvent également être accordées aux bailleurs sociaux présents dans la Somme pour les opérations de construction ou d'acquisition et de réhabilitation. Le Département garantit les emprunts des opérations se situant hors territoire des communautés d'agglomération. Il intervient à hauteur de 100 % pour les projets d'AMSOM Habitat et à 50 % pour les projets des autres bailleurs.

À ce titre en 2022, 13 garanties ont été accordées (215 logements réhabilités et 75 logements neufs), pour 12 garanties en 2021 (145 logements réhabilités et 70 logements neufs).

Le soutien des ménages modestes dans la réalisation de travaux d'amélioration du logement:

Le Département accorde des aides individuelles aux ménages propriétaires occupants, en complément d'une aide de l'agence nationale de l'habitat afin :

- d'adapter leur logement au vieillissement (198 aides en 2022, 128 en 2021) ;
- de réhabiliter des logements dégradés (3 aides en 2022, 8 en 2021) ;
- d'améliorer la performance énergétique des logements (335 aides en 2022, 203 en 2021).

Les faits marquants

- Nouveaux règlements intérieurs d'aides individuelles à l'insertion et au logement, pour permettre aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté d'en bénéficier et relèvement des plafonds des aides ;
- Aide coup de pouce alimentaire : 1 million d'euros votés pour 20 000 aides individuelles de 50 € pour aider les personnes précaires à faire face à leurs besoins alimentaires ;
- 15 935 personnes aidées au 31 décembre 2022.
- Création d'un fonds commun Département-CAF, la « Solution Mobilité Emploi », destinée à faciliter les déplacements des bénéficiaires du RSA ;
- Approbation des schémas stratégiques PDI-PTI 2022-2025, déclinés dans un appel à projets insertion 2022-2025, et du PDALHPD 2022-2025, copiloté avec l'Etat ;
- Déploiement, avec le soutien de la Fondation Break Poverty, d'une démarche de mécénat social visant à engager les entreprises du territoire dans le soutien de projets à fort impact social, portés par le secteur associatif dans les domaines de la petite enfance et de la parentalité, de la prévention du décrochage scolaire et de l'insertion professionnelle des jeunes : 18 projets associatifs ont été sélectionnés en 2022 ;
- Réalisation d'une étude d'ingénierie pour le déploiement de 3 plateformes de mobilité solidaire, via les crédits de la Stratégie de lutte contre la pauvreté ;
- Candidature du Département à l'expérimentation France Travail pour l'« Accompagnement renoué des allocataires du RSA » sur le Territoire Hauts de Somme : la candidature de la Somme a été sélectionnée fin décembre 2022.





L'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

> Favoriser l'inclusion des personnes âgées et handicapées dans tous les champs de la vie quotidienne

Chiffres clés au 31/12/2022

APA

→ APA à domicile

- 6 132 bénéficiaires (6 228 au 31/12/2021), dont :

↪ 1 008 bénéficiaires en mandataire soit 16,4 %, (20 % au 31/12/2021) ;

↪ 4 872 bénéficiaires en prestataire soit 79,5 %, (76 % au 31/12/2021) ;

↪ 252 bénéficiaires en emploi direct soit 4,1 %, similaire à 2021.

→ APA en établissement

- 3 624 bénéficiaires (3 805 en 2021).

PCH

- 2 948 bénéficiaires, droits ouverts, (2 744 fin 2021).

Aide sociale

- 2 593 bénéficiaires PA et PH en établissements (2 514 en 2021) ;

- 485 bénéficiaires PA et PH aide-ménagère (476 en 2021).

La politique du Département en matière d'autonomie est centrée sur l'amélioration de la vie quotidienne et la qualité de la prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à domicile comme en établissement.

→ 5 objectifs stratégiques :

- permettre aux personnes âgées ou handicapées de réaliser leur choix de vie à domicile ;
- favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie (culture, sport, scolarité, emploi...) ;
- accompagner la transformation du secteur de l'aide à domicile ;
- promouvoir la qualité et la diversité de l'offre d'hébergement et d'accompagnement ;
- renforcer le pilotage départemental des politiques autonomie en qualité de chef de file.

Budget 2022 : 170,6 M€ (155,9 M€ en 2021), chiffres budget primitif.

→ Missions et activités 2022

Prestations Allocation personnalisée d'autonomie et Prestation de compensation du handicap (APA/PCH)

Dans ce domaine, les services du Département assurent le pilotage des prestations APA à domicile et PCH, la coordination et l'harmonisation de l'activité des équipes autonomie en territoire, le traitement des dossiers complexes et des recours et l'organisation des transports scolaires adaptés des élèves et étudiants en situation de handicap. L'augmentation de la PCH procède d'un meilleur recours aux droits, de la mise en place de permanences de la MDPH au sein des MDSI et de l'étude systématique de l'ensemble des droits dans le traitement des demandes.

→ **Transports adaptés** (enfants ou étudiants handicapés)

- 140 jeunes transportés au 31 décembre 2022 contre 152 au 31 décembre 2021.

→ **Aide sociale**

Les services du Département assurent le pilotage des prestations d'aides sociales pour les personnes âgées et handicapées (aide à l'hébergement, aide-ménagère, aide sociale en accueil familial), l'instruction des demandes de prestations d'aide sociale ainsi que l'APA en établissement (APAE), la gestion des recouvrements de l'obligation alimentaire et les recours en récupération sur les successions, donations, legs et les hypothèques légales.



→ Contrôle d'effectivité :

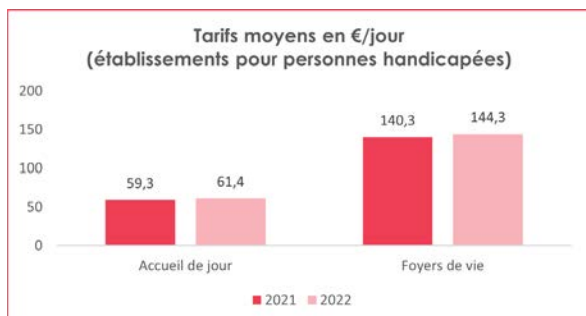
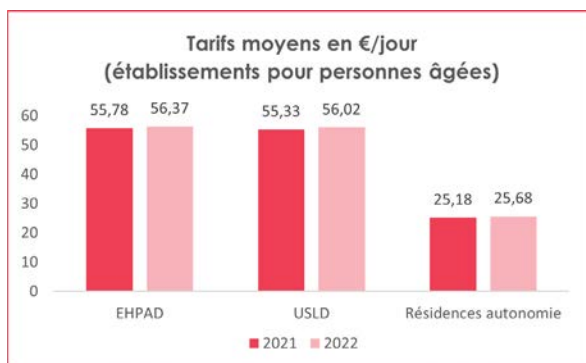
Les services du Département assurent le contrôle de l'effectivité des aides et des prestations attribuées (APA, PCH notamment). Ils assurent également la récupération des trop-perçus de prestations.

- 539 contrôles PCH en 2022 (110 en 2021) ;
- 167 contrôles APA en 2022 (1 143 en 2021) ;
- 665 récupérations pour 486 495 € en 2022 (620 en 2021).

Établissements

→ Missions et activités 2022

Le Département assure des missions d'accompagnement, de tarification et de contrôle tant financier que qualitatif des établissements et des services sociaux et médico-sociaux qui accueillent et/ou accompagnent des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.



En 2022, 76 signalements (contre 98 en 2021) ont été transmis, soit 48 pour le secteur personnes âgées et 28 pour le secteur handicap. Sur ces 76 signalements, 13 sont liés à des accidents ou incidents techniques ou événements de santé environnementale et 13 à des difficultés relationnelles récurrentes entre la structure et la famille ou les proches. Toutes ces situations ont fait l'objet d'un suivi particulier et près de 60 % ont fait l'objet, finalement, d'un classement sans suite.

Chiffres clés au 31/12/2022

Établissements

→ 69 établissements pour personnes âgées :

- 50 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) soit 5 400 places dont 4 580 habilitées à l'aide sociale ;
- 7 unités de soins de longue durée (USLD) soit 478 places totalement habilitées à l'aide sociale ;
- 11 résidences autonomie soit 346 places dont 141 sont habilitées à l'aide sociale ;
- 1 accueil de jour autonome de 18 places.

→ 73 établissements et services pour personnes en situation de handicap :

- 15 foyers de vie soit 628 places ;
- 11 foyers d'hébergement soit 315 places ;
- 2 établissements d'accueil non médicalisé (EANM) soit 59 places ;
- 10 foyers d'accueil médicalisé (FAM) soit 230 places ;
- 14 accueils de jours soit 250 places ;
- 1 lieu de vie et d'accueil soit 6 places ;
- 15 SAVS soit 485 suivis ;
- 5 SAMSAH soit 113 suivis.



→ Les aides à l'investissement

Les aides départementales à l'investissement prennent la forme de subventions à hauteur de 20 % du coût des travaux, ainsi que de garanties d'emprunt. Au total, 3 443 000 € de crédits de paiement ont été votés en 2022. 8 projets d'investissement ont pu être accompagnés (exemple : EHPAD de Doullens, EHPAD de Saint-Riquier, EHPAD de Oisemont, foyer d'hébergement de l'EPSOMS à Gézaincourt, foyer d'accueil médicalisé de Nouvion) pour l'amélioration des conditions d'accueil et la modernisation des établissements.

Vie à domicile

→ Missions et activités 2022

Le Département assure les missions suivantes :

- le pilotage et la coordination du secteur des services d'aide et d'accompagnement à domicile : demandes d'autorisation de fonctionnement des services d'aide à domicile (SAAD), contractualisation et restructuration du secteur.

Au 31 décembre 2022 : 52 SAAD dont 9 SPASAD – services polyvalents d'aide et de soins à domicile - (50 services en 2021). 17 SAAD avaient signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le Département. Ces derniers ont bénéficié de la dotation qualité mise en place à partir du 1er septembre 2022 pour un montant global de 1 179 725 €.

- le soutien aux professionnels du secteur de l'aide à domicile :

En 2022, les professionnels des 14 SAAD relevant de l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile et les 9 SAAD publics territoriaux ont bénéficié de la revalorisation salariale au 1^{er} octobre 2021, soit un coût total pour 2022 de 5 193 626 €.

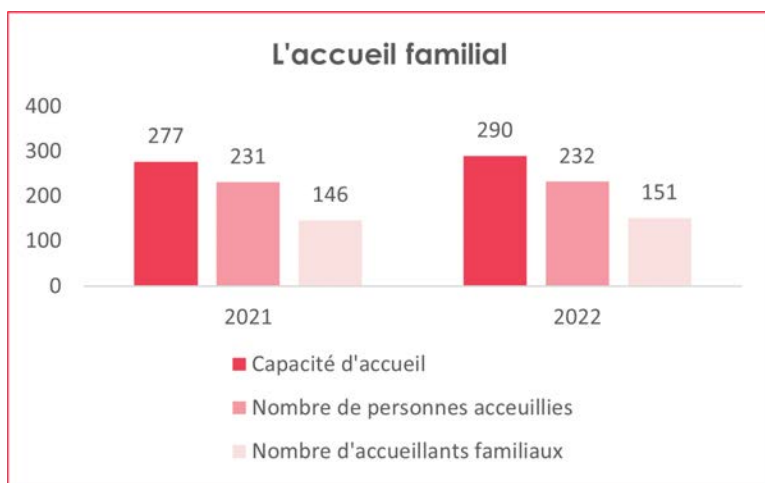
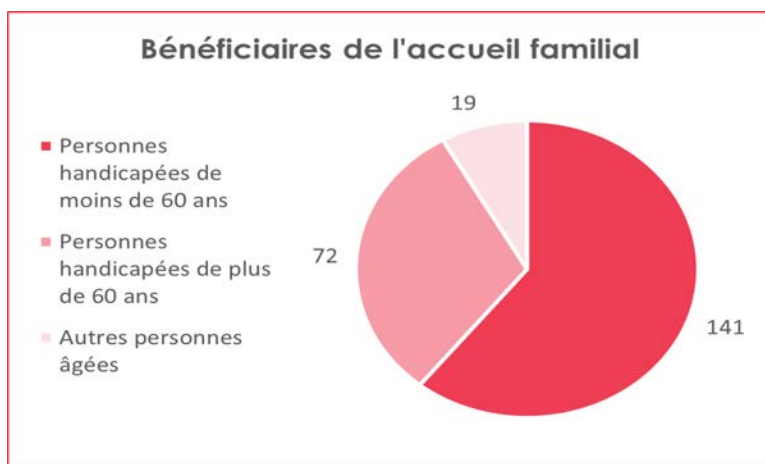
- la supervision de projets en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et du bien vieillir à domicile (téléassistance, conférence des financeurs) :

En 2022, 112 projets ont été retenus dans le cadre de la conférence des financeurs (contre 120 en 2021) pour un montant de subventions attribuées de 1 275 528 € contre 1 274 134 € en 2021.

Au 31 décembre 2022, 6 348 abonnés ont bénéficié de la téléassistance contre 6 388 en 2021. Le marché de la téléassistance a été renouvelé pour la période 2020-2024.

→ L'accueil familial

En 2022, 50 dossiers d'agrément ont été étudiés dont 7 premières demandes, 24 renouvellements et 19 modifications.



© SHUTTERSTOCK

Les faits marquants

- Contribution à la revalorisation des salaires pour les professionnels des services d'aide à domicile et d'accompagnement à domicile ;
- Organisation des Assises des métiers du lien et de l'accompagnement ;
- Poursuite des projets d'évolution, d'adaptation et de transformation de l'offre : mise en œuvre du plan de prévention des départs des personnes en situation de handicap vers la Belgique ;
- Poursuite du financement des actions innovantes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées (EHPAD hors les murs, plateformes de services renforcés, relayage, aides aux aidants, actions inclusives pour les personnes handicapées vers la culture, les sports et les loisirs) ;
- Installation de la conférence des financeurs pour l'habitat inclusif et le déploiement de l'aide à la vie partagée (AVP) ;
- Nouveau marché public des chèques autonomie pour le paiement de l'aide humaine APA et PCH à domicile aux particuliers employeurs (modes mandataire et emploi direct) avec un changement de prestataire ;
- Nouveau marché public « transports scolaires adaptés » incluant des modalités d'attribution des courses prenant mieux en compte la qualité de service ;
- Modernisation des formulaires de demande à l'aide sociale et le déploiement du nouveau formulaire de demande des aides autonomie à domicile, commun avec la CARSAT et la MSA.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)



La MDPH est un groupement d'intérêt public, créé par la loi du 11 février 2005, présidé par le Président du Conseil départemental. La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, de conseil, d'évaluation, et d'accompagnement auprès des personnes handicapées et de leur famille. Son siège est à Amiens avec 14 lieux de permanence en territoire au plus proche des usagers.

La mission d'accompagnement comprend l'évaluation du handicap et des besoins de compensation en fonction du projet de vie des personnes. L'équipe pluridisciplinaire composée de professionnels internes ou externes à la MDPH évalue et propose des plans d'aide. La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) attribue différentes aides spécifiques au handicap.

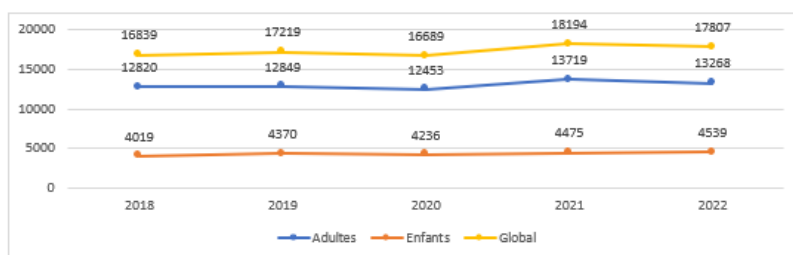
Au 31 décembre 2022, 59 agents travaillent au sein de la MDPH (5 agents État, 17 agents Département, 30,5 agents GIP MDPH, 4 apprenties et 2 volontaires service civique), soit un total de 52,8 ETP.

Son budget total s'élève à environ 3,4 millions d'euros, en incluant les mises à disposition de moyens par les partenaires.

Ce budget est financé par le Département de la Somme (48 %), l'État (30 %) et la CNSA – Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (22 %).

→ L'activité

Les dossiers déposés :



L'activité globale en 2022 est en légère baisse comparée à 2021 (année de sortie de crise sanitaire). Cependant, comparée à 2019 (année de référence dite « ordinaire »), l'activité est en hausse, tant pour les adultes que les enfants. Ce sont donc un peu plus de 17 800 dossiers déposés soit en papier mais aussi en ligne via le télé service (environ 7,09 % de demandes en ligne). Chaque dossier déposé peut donner lieu à 1 ou plusieurs décisions (près de 3 décisions en moyenne).

→ Les décisions

	2018	2019	Var N-1	2020	Var N-1	2021	Var N-1	2022	Var N-1
Adultes	35 257	37 946	7,6 %	35 211	-7,2 %	38 144	8,3 %	40 865	7,1 %
Enfants	10 707	10 831	1,2 %	9 366	-13,5 %	11 214	19,7 %	10 396	-7,3 %
Total	45 964	48 777	6,1 %	44 577	-8,6 %	49 358	10,7 %	51 261	3,9 %



Les décisions sont en hausse importante comparée à 2019 (+ 2 484 : plus de 51 000 décisions prises en lien de travail étroit avec la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), un dossier pouvant comporter plusieurs demandes donc plusieurs décisions).

- Pour les enfants, la majorité des décisions concernent le parcours de scolarisation et/ou les orientations en établissement ou service médico-social (ESMS), l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé et les cartes mobilité inclusion.
- Pour les adultes, la majorité des décisions concernent l'insertion professionnelle (reconnaissance travailleur handicapé, orientation professionnelle : marché du travail, milieu protégé et emploi accompagné), l'Allocation Adulte Handicapé et les cartes mobilité inclusion.

→ Les délais de traitement

Le délai global moyen de traitement des dossiers à la MDPH est de 3,2 mois, en baisse comparativement à 2021, alors que le délai réglementaire est fixé à 4 mois.



Les faits marquants

- Engagement dans une démarche visant à systématiser la participation et l'appui sur l'expérience des personnes en situation de handicap dans toutes les actions et le fonctionnement de la MDPH ;
- Renouvellement de la CDAPH, désignation de tous les membres titulaires et suppléants et les élections du 13 juillet ont permis d'en désigner le président et les vice-présidents ;
- Une action collective d'information HANDI'ALOGUE avec la MDPH a eu lieu le 18 novembre matin dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées ;
- La MDPH et le Département ont organisé un premier village de Noël solidaire pour réunir des personnes en situation de handicap qui ont vendu les produits, confectionnés par leurs soins, dans leurs établissements : nichoirs, objets en bois, fleurs, terrarium, décorations.

Les territoires d'action sociale



5 territoires d'action sociale : Picardie Maritime, Cinq Vallées, Amiens, Hauts de Somme et Somme Santerre.

Chaque territoire, dirigé par une directrice de territoire, assure 5 missions principales :

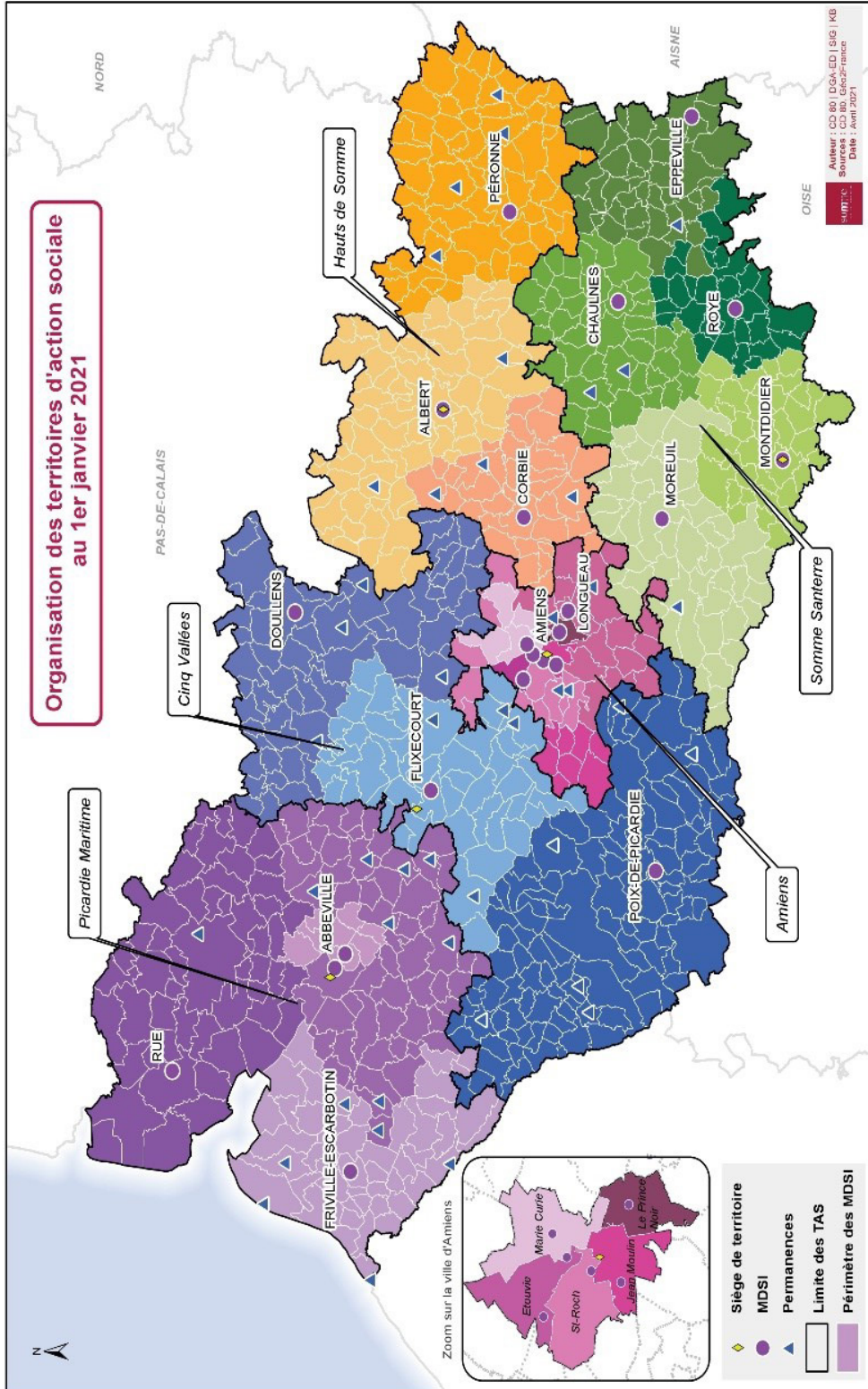
- l'Accueil et action sociale de proximité ;
- La Prévention et protection de l'enfance ;
- la Protection maternelle et infantile ;
- La Cohésion sociale et logement ;
- l'autonomie.

570 professionnels et 460 assistants familiaux, œuvrent au quotidien sur l'ensemble du département, au sein des MDSI et des sièges de territoire, ou à domicile pour les assistants familiaux.

22 MDSI, réparties sur les 5 territoires d'action sociale, assurent les relations avec les usagers : ouvertes à tous les habitants de la Somme, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. En complément, des communes et les partenaires du Département mettent à disposition des locaux : soit 40 permanences, assurées par les professionnels du Département, pour répondre aux besoins des habitants, sur rendez-vous.

Les équipes pluridisciplinaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux (assistants sociaux, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, référents socioprofessionnels, conseillères conjugales et familiales, puéricultrices, infirmières puéricultrices, infirmières, médecins, psychologues, sages-femmes, secrétaires médico-sociales) et les cadres qui interviennent dans la mise en œuvre de ces missions, apportent une réponse globale aux besoins des usagers.

Un bus PMI se déplace dans une quinzaine de communes du département pour proposer des consultations gratuites préventives pour les enfants de 0 à 6 ans ainsi que des consultations prénatales.





Le territoire "Amiens"

Le territoire s'étend sur les 39 communes de la communauté de communes d'Amiens Métropole, soit 310 km² et 185 000 habitants.

Six quartiers prioritaires de la Politique de la Ville à Amiens : Amiens-nord, Etouvie, Marcel Paul/Salamandre, Condorcet/Phileas Lebesgue, Pierre-Rollin et Les Parcheminiers.

Ressources humaines du territoire : 223 agents et 36 assistants familiaux

Accueil et action sociale

- 23 789 accueils téléphoniques
- 23 401 accueils physiques
- 3 501 accompagnements des assistants sociaux au 31/12/22
- 19 rendez-vous sur les permanences délocalisées

→ Enfance : prévention - protection

Protection Maternelle Infantile (PMI)

- 2 106 naissances
- 2 040 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
- 1 859 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 5 038 enfants vus en consultations de médecin de PMI et 1 613 en consultations de puéricultrice
- 580 visites à domicile chez les assistants maternels
- 799 personnes vues lors de consultations du centre de planification et d'éducation familiale

Prévention

- 603 informations préoccupantes
- 233 mesures d'aides éducatives à domicile

Protection

- 625 enfants confiés à l'ASE
- 1 576 chèques alimentaires et 643 aides financières pour un budget de 217 000 €
- 282 contrats Jeunes Majeurs MNA
- 67 contrats Jeunes Majeurs Samariens

→ Cohésion sociale et logement

RSA

- 8 918 foyers bénéficiaires du RSA
- 1 716 CER (contrats d'engagement réciproque) en cours de validité
- Taux de contractualisation au 31/12/22 : 64,67 %

La lutte contre la précarité

- 1 006 aides financières pour un budget de 268 544 €
- 792 aides Fonds Solidarité logement pour un budget de 314 198 €

→ Autonomie

Personnes âgées

- 1 342 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/22
- 14 établissements pour personnes âgées

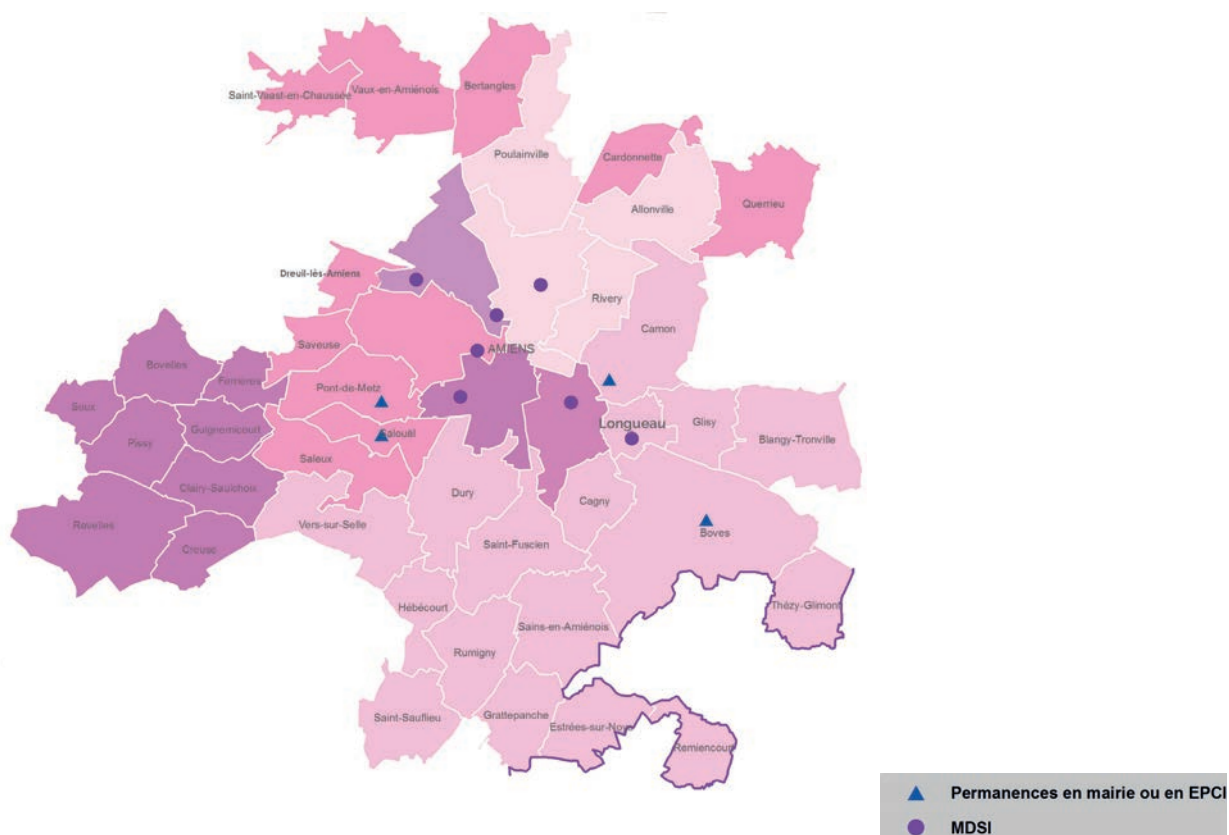


Personnes en situation de handicap

- 826 adultes bénéficiaires de la PCH
- 100 enfants bénéficiaires de la PCH
- 22 établissements pour personnes handicapées

13 accueillants familiaux

1 145 abonnés à la téléassistance au 31/12/22



Les faits marquants

- Juillet 2022 : camp d'été pour des familles accompagnées ;
- 6 septembre 2022 : Journée de l'insertion ;
- Octobre 2022 : Semaine bleue, rencontre intergénérationnelle entre enfants de 6 à 11 ans et 12 séniors de la Résidence Sénior « Novage » ;
- Octobre Rose à l'Espace Santé Maurice Ravel ;
- Décembre 2022 : concours de dessins pour les enfants accueillis lors des droits de visites médiatisées sur le site Marie Curie.



Le territoire "Cinq Vallées"

Le territoire s'étend sur 220 communes soit 98 500 habitants.

Ressources humaines du territoire : 112 agents et 142 assistants familiaux

Accueil et action sociale

- 15 071 accueils téléphoniques
- 10 746 accueils physiques
- 1 033 accompagnements des assistants sociaux au 31/12/22
- 1 536 rendez-vous sur les permanences délocalisées

→ Enfance : prévention - protection

Protection Maternelle Infantile (PMI)

- 960 naissances
- 367 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
- 1 276 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 2 036 enfants vus en consultations de médecin de PMI et 448 en consultations de puéricultrice
- 596 visites à domicile chez les assistants maternels
- 39 personnes vues lors de consultations du centre de planification et d'éducation familiale

Prévention

- 263 informations préoccupantes
- 78 mineurs accompagnés dans le cadre d'une mesure d'aide éducative à domicile
- 40 mesures d'aides éducatives à domicile

Protection

- 299 enfants confiés à l'ASE
- 227 chèques alimentaires et 73 aides financières pour un budget de 33 599,5 €
- 30 contrats Jeunes Majeurs Samariens

→ Cohésion sociale et logement

RSA

- 2 360 foyers bénéficiaires du RSA
- 1 475 CER (contrats d'engagement réciproque) en cours de validité
- Taux de contractualisation au 31/12/22 : 76,8 %

La lutte contre la précarité

- 280 aides financières pour un budget de 90 286 €
- 280 aides Fonds Solidarité logement pour un budget de 104 779 €

→ Autonomie

Personnes âgées

- 1 650 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/22
- 261 établissements pour personnes âgées

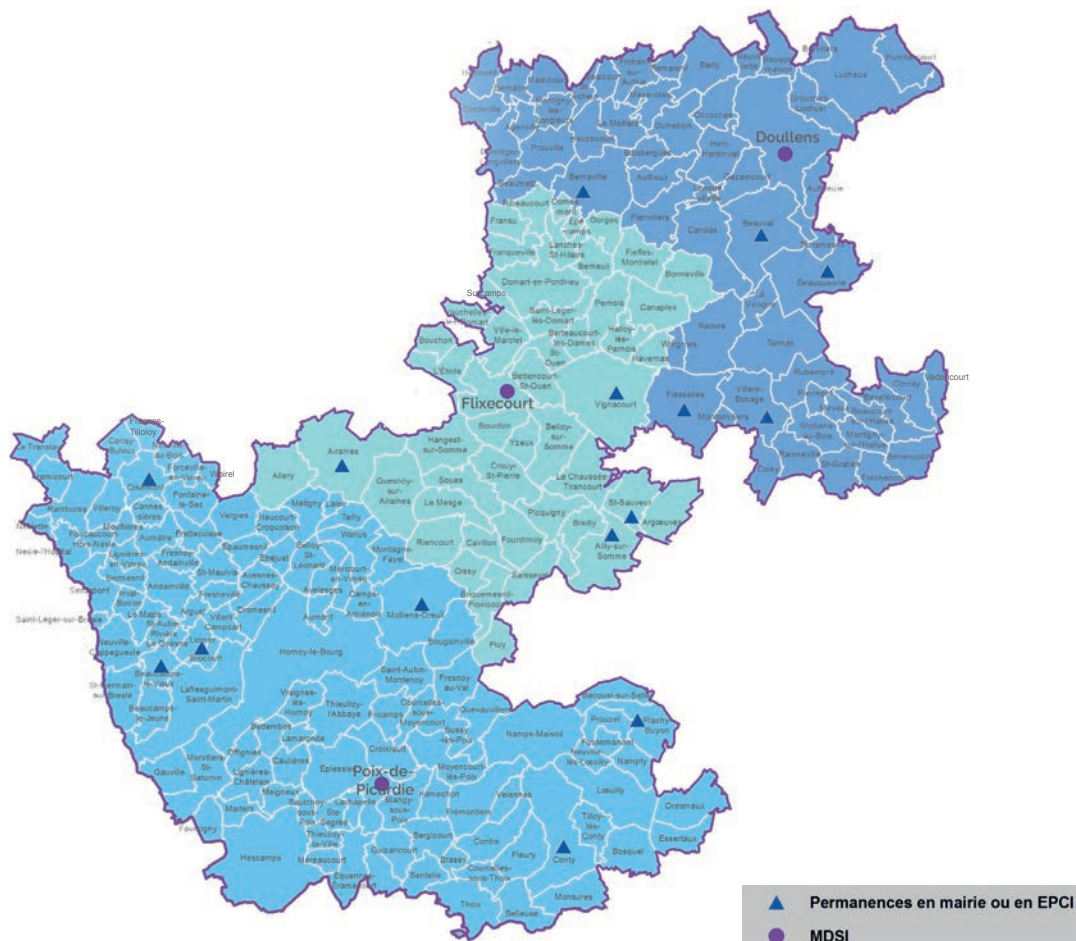


Personnes en situation de handicap

- 492 adultes bénéficiaires de la PCH
- 47 enfants bénéficiaires de la PCH
- 19 établissements pour personnes handicapées

58 accueillants familiaux

1 230 abonnés à la téléassistance au 31/12/22



Les faits marquants

- Forum avec Pôle emploi et partenariat entreprise (secteurs agro-alimentaire, service aide à la personne, restauration, logistique, agence intérim, organisme de formation) ;
- Temps fort intergénérationnel « Tous ensemble, bougeons, mangeons, partageons » en partenariat avec les MARPA de Bernaville et de Quevaucillers, l'école primaire de Canaples, l'association A3PH, l'EPISSOS et l'association « Les petits poids » ;
- Semaine bleue sur Flixecourt ;
- Permanences autonomie dans les 3 MDSI ;
- Ateliers collectifs autour des activités de Noël en décembre 2022 au bénéfice d'enfants confiés ou suivis dans le cadre de l'AED et leurs familles ;
- Journées et séjours organisés au bénéfice d'enfants confiés ou accompagnés en AED ;
- Ateliers de soutien à la parentalité ;
- Mise en place d'un temps de consultations infantiles et d'un temps de consultations prénatales et de prévention de la santé de la femme à Adoma ;
- 2 Forums inclusion numérique.



Le territoire "Hauts de Somme"

Le territoire s'étend sur 158 communes soit 83 142 habitants.

Ressources humaines du territoire : 96 agents et 50 assistants familiaux

Accueil et action sociale

- 14 162 accueils téléphoniques
- 14 220 accueils physiques
- 1 089 accompagnements des assistants sociaux au 31/12/22
- 319 rendez-vous sur les permanences délocalisées

→ Enfance : prévention - protection

Protection Maternelle Infantile (PMI)

- 776 naissances
- 219 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
- 845 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 1 536 enfants vus en consultations de médecin de PMI et 363 en consultations de puéricultrice
- 458 visites à domicile chez les assistants maternels
- 107 personnes vues lors de consultations du centre de planification et d'éducation familiale

Prévention

- 152 informations préoccupantes
- 86 mineurs accompagnés dans le cadre d'une mesure d'aide éducative à domicile

Protection

- 195 enfants confiés à l'ASE
- 159 chèques alimentaires et 31 aides financières pour un budget de 35 548,5 €
- 67 contrats Jeunes Majeurs Samariens

→ Cohésion sociale et logement

RSA

- 1 786 foyers bénéficiaires du RSA
- 693 CER (contrats d'engagement réciproque) en cours de validité
- Taux de contractualisation au 31/12/22 : 85,5 %

La lutte contre la précarité

- 84 aides financières pour un budget de 32 161 €
- 326 aides Fonds Solidarité logement pour un budget de 133 753 €

→ Autonomie

Personnes âgées

- 919 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/22
- 14 établissements pour personnes âgées

Personnes en situation de handicap

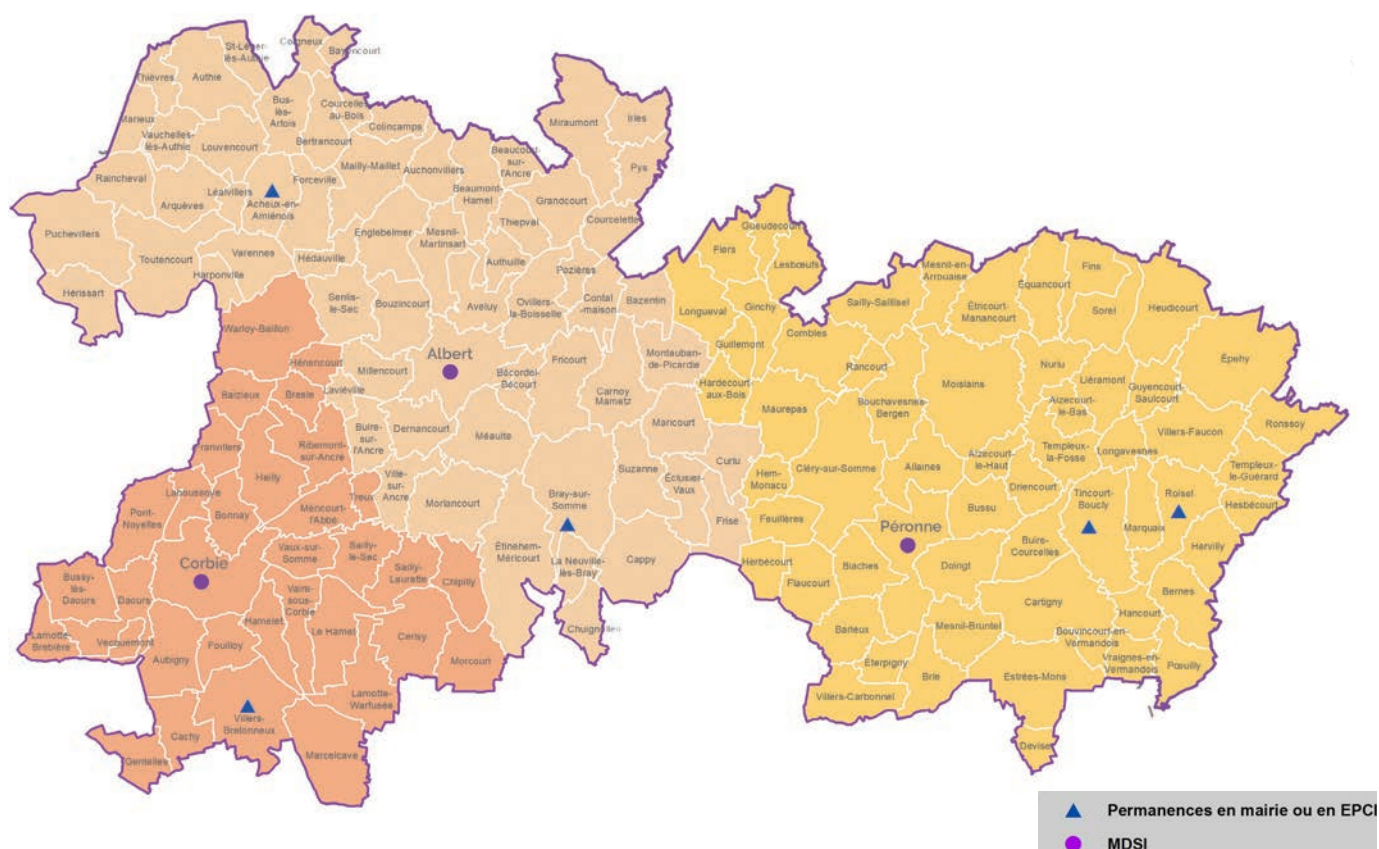
- 391 adultes bénéficiaires de la PCH



- 38 enfants bénéficiaires de la PCH
- 11 établissements pour personnes handicapées

21 accueillants familiaux

1 018 abonnés à la téléassistance au 31/12/22



Les faits marquants

- Plan de redynamisation des BRSA et organisation d'informations collectives tous les vendredis matin dans les 3 MDSI ;
- Organisation de 3 semaines « Réussir sans attendre » ;
- Participation des équipes au forum des aidants à Albert ;
- Participation au Forum parentalité à Corbie ;
- Animations sur le dépistage du cancer du sein durant tout le mois d'Octobre « Octobre rose » dans les salles d'attente des MDSI ;
- Fête de Noël des enfants et des assistants familiaux du territoire.



Le territoire "Somme Santerre"

Le territoire s'étend sur 198 communes soit 86 527 habitants.

Ressources humaines du territoire : 90 agents et 86 assistants familiaux

Accueil et action sociale

- 19 005 accueils téléphoniques
- 13 980 accueils physiques
- 1 088 accompagnements des assistants sociaux au 31/12/22
- 656 rendez-vous sur les permanences délocalisées

→ Enfance : prévention - protection

Protection Maternelle Infantile (PMI)

- 887 naissances
- 324 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
- 864 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 2 448 enfants vus en consultations de médecin de PMI et 4 483 en consultations de puéricultrice
- 383 visites à domicile chez les assistants maternels
- 141 personnes vues lors de consultations du centre de planification et d'éducation familiale

Prévention

- 263 informations préoccupantes
- 68 mineurs accompagnés dans le cadre d'une mesure d'aide éducative à domicile

Protection

- 288 enfants confiés à l'ASE
- 488 chèques alimentaires et aides financières pour un budget de 59 935 €
- 37 contrats Jeunes Majeurs Samariens

→ Cohésion sociale et logement

RSA

- 2 220 foyers bénéficiaires du RSA
- 1 302 CER (contrats d'engagement réciproque) en cours de validité
- Taux de contractualisation au 31/12/22 : 74,45 %

La lutte contre la précarité

- 334 aides financières pour un budget de 129 347 €
- 439 aides Fonds Solidarité logement pour un budget de 177 484 €

→ Autonomie

Personnes âgées

- 905 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/22
- 7 établissements pour personnes âgées

Personnes en situation de handicap

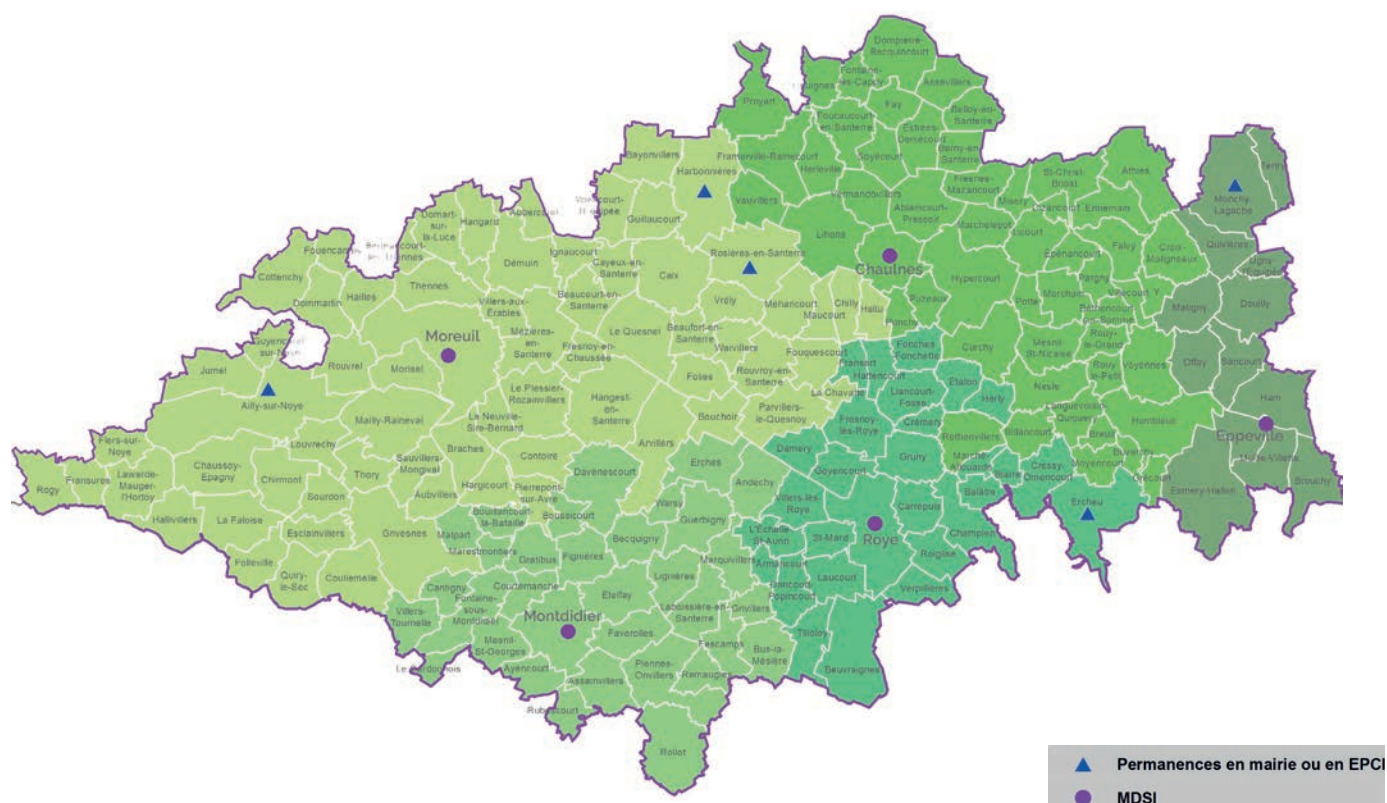
- 475 adultes bénéficiaires de la PCH



- 85 enfants bénéficiaires de la PCH
- 6 établissements pour personnes handicapées

16 accueillants familiaux

762 abonnés à la téléassistance au 31/12/22



Les faits marquants

- Ateliers « drôles d'histoires » pour les moins de 3 ans sur les 5 MDSI à raison d'une fois par mois ;
- Information/formation menés par le centre de santé sexuelle sur « approche de la vie affective et sexuelle des adolescents » auprès de tous les professionnels de l'ASE, de la PMI et des cadres ;
- Mise en place « Eté 2022 » durant 3 semaines, de l'action se divertir en apprenant pour les mineurs accompagnés dans le cadre de la prévention ;
- Fête de Noël des enfants et des assistants familiaux du territoire.



Le territoire "Picardie Maritime"

Le territoire s'étend sur 163 communes et une communauté d'agglomération soit 124 338 habitants.

Ressources humaines du territoire : 139 agents et 146 assistants familiaux

Accueil et action sociale

- 15 603 accueils téléphoniques
- 22 577 accueils physiques
- 1 981 accompagnements des assistants sociaux au 31/12/22
- 1 305 rendez-vous sur les permanences délocalisées

→ Enfance : prévention - protection

Protection Maternelle Infantile (PMI)

- 1 148 naissances
- 525 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
- 676 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 2 254 enfants vus en consultations de médecin de PMI et 782 en consultations de puéricultrice
- 379 visites à domicile chez les assistants maternels
- 535 personnes vues lors de consultations du centre de planification et d'éducation familiale

Prévention

- 358 informations préoccupantes
- 168 mineurs accompagnés dans le cadre d'une mesure d'aide éducative à domicile

Protection

- 396 enfants confiés à l'ASE
- 564 chèques alimentaires et 208 aides financières pour un budget de 310 444 €
- 99 contrats Jeunes Majeurs Samariens

→ Cohésion sociale et logement

RSA

- 3 424 foyers bénéficiaires du RSA
- 1 812 CER (contrats d'engagement réciproque) en cours de validité
- Taux de contractualisation au 31/12/22 : 69,2 %

La lutte contre la précarité

- 503 aides financières pour un budget de 140 626 €
- 533 aides Fonds Solidarité logement pour un budget de 176 760 €

→ Autonomie

Personnes âgées

- 1 964 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/22
- 14 établissements pour personnes âgées

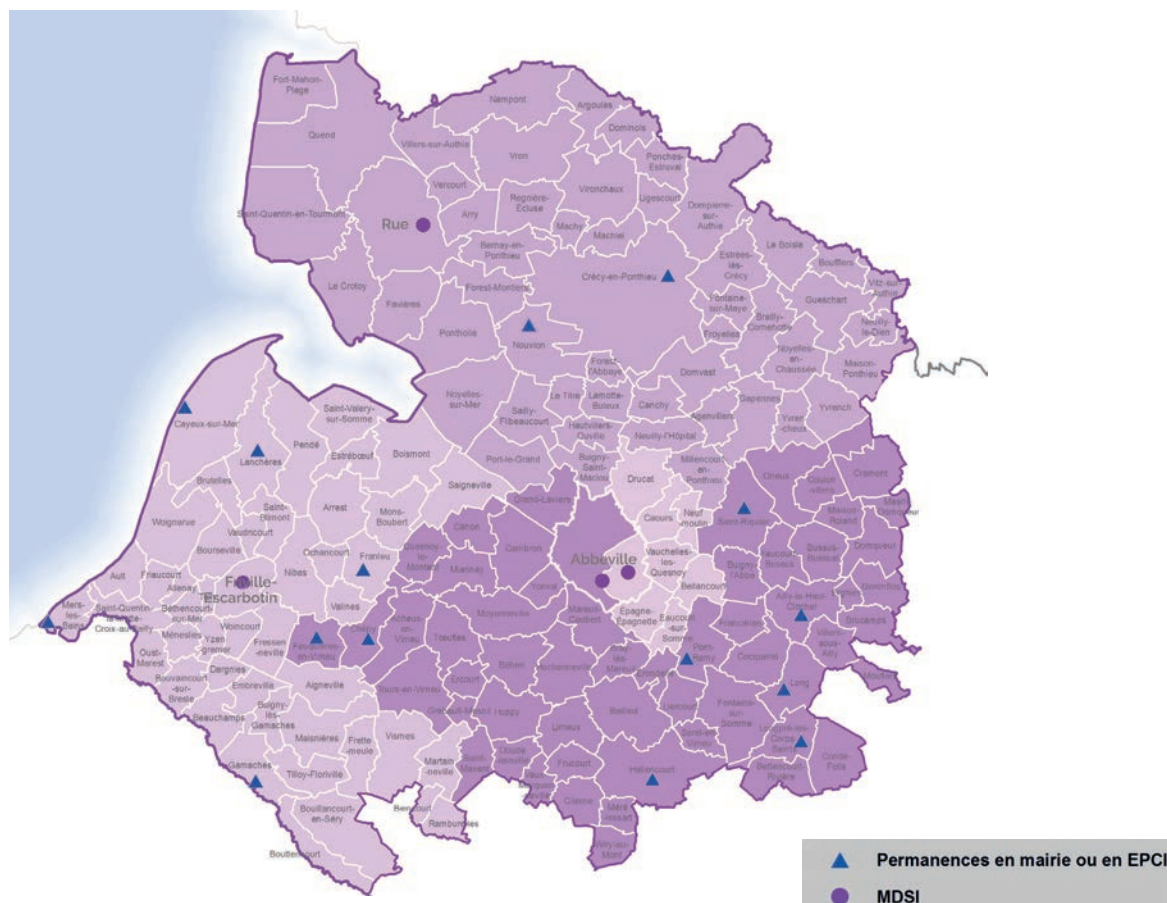


Personnes en situation de handicap

- 617 adultes bénéficiaires de la PCH
- 56 enfants bénéficiaires de la PCH
- 10 établissements pour personnes handicapées

37 accueillants familiaux

1 813 abonnés à la téléassistance au 31/12/22



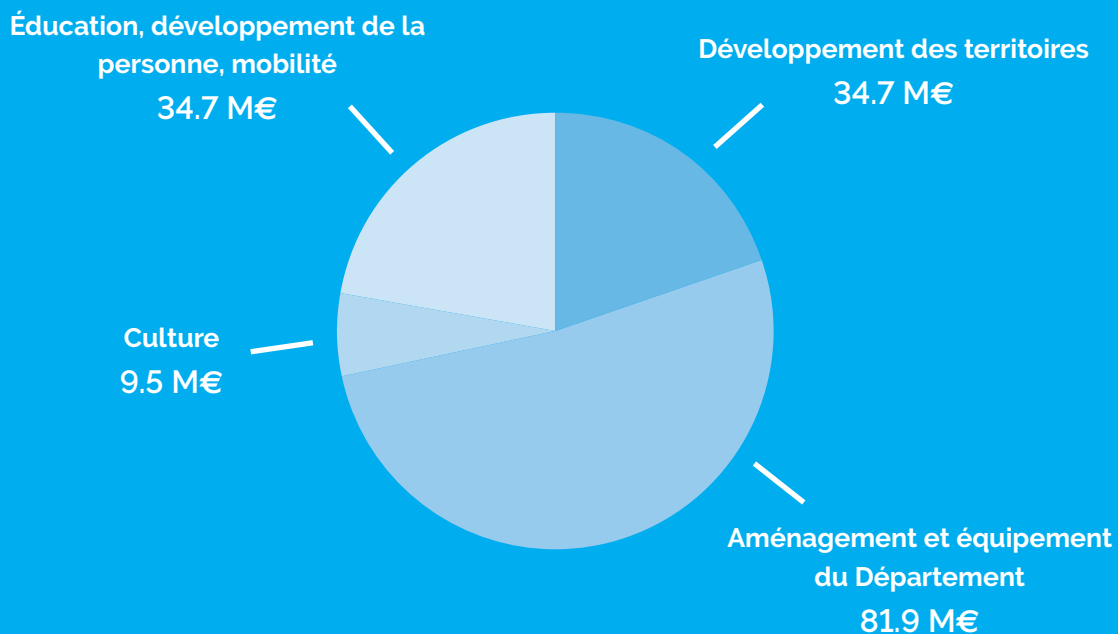
Les faits marquants

- 3 semaines « Réussir Sans Attendre » avec Pôle emploi ;
- Jobs dating avec Le Syndicat mixte Baie de Somme au Cap Hornu et Belles Dunes et avec l'Umih;
- Partenariat avec la communauté d'agglomération Baie de Somme pour développer le « Aller Vers » en milieu rural ;
- Attribution les Chèques Coup de Pouce ;
- Action collective avec la Marpa de Feuquieres et 1 intergénérationnelle à Nouvion « bien se nourrir pour bien vieillir » ;
- Action de remobilisation des bénéficiaires du RSA par animations collectives hebdomadaires ;
- Expérimentation d'un conseiller technique auprès des assistants familiaux ;
- Mise en place de la cellule de veille MDPH/ASE et cellule liens de filiation ASE.



Les solidarités territoriales

Aménagement et équipement du Département
Développement de la personne
Attractivité et développement des territoires



**157,1 millions d'euros
en 2022**

(Budget primitif)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT

4 directions

Routes
Fleuves et ports
Bâtiments départementaux
Stratégie et gestion patrimoniale et foncière

482 agents départementaux

(effectifs permanents, dont **206** en agences routières, dont **38** en régie travaux routiers)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE ET DES TERRITOIRES

7 directions

Jeunesse et collèges
Sport
Culture et patrimoine
Attractivité et développement des territoires
Laboratoire départemental d'analyses
Archives départementales
Bibliothèque départementale

580 agents départementaux

(effectifs permanents, dont **386** agents en collèges)





La voirie départementale

> *Des routes sécurisées.
Le déploiement des voies
cyclables partout sur le
territoire.*

*Travaux d'aménagement du giratoire
d'Aubigny, du redressement de la RD 167
et du barreau Nestlé à Aubigny (1 M€)*



Parmi les compétences obligatoires du Département figurent la construction, l'aménagement et l'entretien des infrastructures routières, fluviales et maritimes ainsi que du patrimoine immobilier nécessaire à son activité et à l'accueil du public.

Le Département consacre d'importants moyens pour la modernisation et l'entretien de son réseau routier, long de 4 600 km. Le budget 2022 consacré aux routes s'est élevé à 31,3 M€ (28,8 M€ en 2021).

Les opérations visent à adapter le réseau routier départemental aux conditions de circulation, par la réalisation d'opérations d'élargissement, de renforcement, d'aménagement d'accès à des équipements, de rectification de tracé ou de déviation d'agglomération, ainsi que des travaux de grosses réparations ou de remplacement d'ouvrages d'art. Elles répondent également aux besoins de développement économique qui sont cofinancées par les maîtres d'ouvrage demandeurs.

Les travaux engagés permettent également de renforcer la sécurité routière en aménageant les zones du réseau routier départemental présentant des fréquences d'accidents corporels anormalement élevées.

→ Activités 2022

Entretien et exploitation courants réalisés en régie interne :



Entretien des infrastructures routières réalisé par des entreprises extérieures :

En 2022, 18,35 km (134 680 m²) d'enduits superficiels ont été confiés à des entreprises, ainsi que 9,6 km (70 515 m²) de revêtements superficiels combinés.

44 opérations d'enrobé ont été réalisées (12 opérations de renforcement de routes départementales, 18 opérations de traverses et 14 opérations diverses).

Travaux et aménagements :

- Réfections de trois ouvrages d'art :

- ↪ à Villers-Bretonneux sur la RD 1029 pour un montant de 450 k€ ;
- ↪ à Fréchencourt sur la RD 155E pour 2 ouvrages pour un montant de 400 k€ ;
- ↪ à Saint-Léger-lès-Domart sur la RD 12 pour un montant de 120 k€.



- Aménagements routiers :

- ↪ aménagement d'un carrefour giratoire RD 1/RD 167 à Aubigny pour 1,0 M€ ;
- ↪ aménagement d'un carrefour giratoire RD 1017/RD 337 à Puzeaux pour 750 k€ ;

Ainsi que différents chantiers d'entretien avec les agences routières pour 450 k€.

Développement du réseau de point-nœuds :

Le Département a poursuivi l'aménagement d'un réseau de points-nœuds sur le secteur ouest du département dans le cadre d'un projet Interreg Eurocyclo.

Véloroute vallée de Somme :

Les travaux se sont poursuivis :

- 850 k€ : Traverse d'Abbeville du chemin du Pâtis au pont de la gare (500 m)
- 2 M€ : Poursuite de la traverse du Ponthieu : Section d'Abbeville à Saint-Riquier (9800m)
- 600 k€ : La section de véloroute entre Éclusier-Vaux et Cappy



Programme de plantation de haies :

Pour 2022, le Département a réalisé 6 opérations pour un total de 5 850 mètres linéaires.

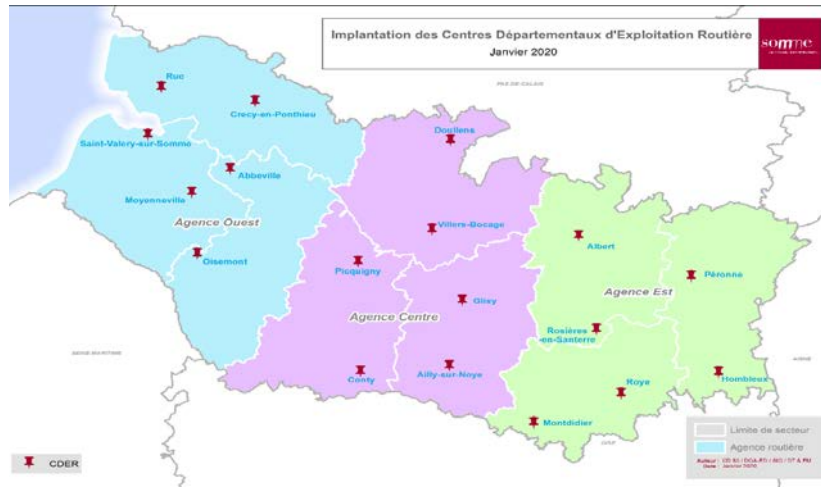
Chiffres clés au 31/12/2022

- 1 060 000 m² dont 80 000 m² de chaucidous et 50 000 m² de reprise de garantie (Campagne d'enduits superficiels d'usure) ;
- 745 km dont 655 km de travaux de renouvellement et 90 km de travaux neufs (Campagne de signalisation routière horizontale) ;
- 6 743 ml de réparations de glissières de sécurité, travaux neufs et mise en conformité ;
- 14 jours d'interventions généralisées à l'ensemble du département et 13 partielles pour l'hiver 2022-2023 soit un total de 4 213 tonnes de sel (4 792 tonnes pour l'hiver 2021-2022) dans le cadre de la mise en œuvre de la viabilité hivernale, ce qui correspond à un hiver doux ;
- 302 tonnes de déchets ramassés (283 tonnes en 2021), préalable à la campagne de fauchage des accotements dont 20,5 tonnes dans le cadre du marché d'entretien des bords de routes réservé aux structures d'insertion par l'activité économique (18 tonnes en 2021).



© C.DUWEZ-LANGE, CD80

Les centres départementaux d'exploitation routière :



Mise en œuvre d'un nouvel applicatif métier : PRISM (Patrouillage Routier Informatisé et Suivi de Main courante)

Dans le cadre de la modernisation et du suivi des missions de Viabilité Hivernale, de fauchage, de veille qualifiée/gestion de crises et de patrouillage, l'application PRISM a été mise en œuvre. PRISM est une application dédiée au suivi des opérations d'exploitation et composée de 2 modules :

- PRISM embarqué qui est un module nomade (sur Smartphone ou tablette) permettant aux agents de terrain de remonter directement les données géolocalisées ;
- PRISM central qui est un module de supervision web permettant de centraliser, notamment en salle opérationnelle, les remontées du terrain pour suivre ces opérations, analyser le service réellement effectué et diffuser les informations.

Les faits marquants

- Construction de 4 aires de covoiturage sur l'exercice 2022 : Oisemont, Proyard, Camon et Quevauvillers ;
- Choix d'arbustes d'essences locales et labellisés végétal local pour les plantations.





Le domaine fluvial et maritime départemental

Chiffres clés au 31/12/2022

Le domaine public fluvial géré par le Département représente :

- 720 hectares ;
- 120 km de voie d'eau navigable et de chemin de halage (véloroute Vallée de Somme) ;
- 19 écluses ;
- 26 barrages ;
- 8 ponts mobiles ;
- 33 ponceaux ;
- 18 passerelles ;
- 3 ports de pêche et de commerce de la Baie de Somme (Saint-Valery-sur-Somme, Le Hourdel, Le Crotoy) ;
- 845 m de quais pour les activités économiques ;
- 1 330 m de quais pour la promenade ;
- 5 020 m de chenaux d'accès aux ports ;
- 72 hectares de bassins de chasses et de chambres de dépôt.

L'amplification des opérations de traitement du myriophylle :

- 56 ha de faucardage-ramassage et 13 ha en arrachage mécanique (hersage).

Développement d'opérations expérimentales :

- traitement par la coloration au bleu marine sur 14 km ;
- déversement de carpes sur 1.2 km ;
- 301 passages aux écluses de bateaux, totalisant 6 843 manœuvres d'ouvrages au total.

Le Département a en charge la gestion, l'aménagement et la valorisation du canal de la Somme dont il est propriétaire de Péronne à Saint-Valery-sur-Somme, mais aussi des trois ports de pêche et de commerce de la baie de Somme : Saint-Valery-sur-Somme, Le Crotoy et Le Hourdel.

Les principales activités sur le domaine public fluvial départemental :

Les missions et actions de la Direction du Fleuve et des Ports s'articulent autour de 4 finalités principales :

→ 1/Assurer la sécurité des biens et des personnes :

Outre la gestion hydraulique et la surveillance des débits de la Somme effectuées quotidiennement, l'année 2022 a été marquée par :

- la réfection des ventelles de surverse de l'écluse d'Abbeville ;
- la restauration de berges en techniques végétales (bief de la Breilloire) ;
- la poursuite des études pour l'amélioration des écoulements (Picquigny, Corbie – Fouilloy, etc) et de celles pour la réhabilitation de 3 ponts levants (Feuillères, Cappy et Éclusiers-Vaux).

→ 2/Permettre la navigation et l'accueil des activités nautiques :

Une réflexion a été lancée pour moderniser les bornes en eau-électricité des 14 relais nautiques, grâce à un système de paiement dématérialisé

(ISIPAY). Un ponton a été mis en place pour permettre la location des bateaux électriques à Picquigny. Un nouveau relai nautique a été aménagé à Ailly-sur-Somme permettant l'accueil de 3 péniches Freycinet dédiées au développement d'activités.

L'étude pour le déploiement de nouveaux équipements fluviaux dans la traversée d'Amiens a par ailleurs été lancée et le programme destiné à permettre la réouverture à la navigation de la section du canal de la Somme comprise entre Voyennes et Saint-Simon (16.5 km), propriété de VNF, a été validé.

→ 3/Préserver la qualité de l'environnement (eau, biodiversité, paysages)

En 2022, les agents ont assuré le ramassage de 171 tonnes de déchets. Des clôtures et des cabanes ont été mises en place pour développer l'éco-pâturage sur 4 nouveaux sites ; au total 8 sites sont actuellement entretenus grâce à cette technique. Des plantations ont été effectuées sur le site de Boismont et une gestion régulière du patrimoine arboré est réalisée.

Des travaux ont été réalisés pour créer une rivière artificielle sur le barrage de la Chaudière à Amiens afin de recréer le continuum hydro écologique nécessaire aux poissons migrateurs. À cet effet, les études engagées sur les sites d'Ailly-sur-Somme et d'Abbeville (six moulins) ont aussi été poursuivies.



→ 4/Développer les usages autour de la voie d'eau

Les agents du Département assurent un entretien quotidien du domaine pour permettre l'accueil du public sur le chemin de halage, notamment des cyclistes. En 2022, un record de fréquentation a été observé à Saint-Valery-sur-Somme avec 882 vélos recensés sur une journée. La fréquentation cyclable sur le canal a augmenté de près de 40 % entre 2019 et 2022 et de près de 60 % entre 2016 et 2022.

Des mesures spécifiques pour accompagner le développement du loisir pêche ont été prises comme l'aménagement de plates formes halieutiques, l'entretien de secteurs en contre-halage, la pose de barrières pour limiter l'accès des cyclistes aux zones de pêche. Le canal a par ailleurs accueilli de nouveaux événements en 2022, comme la Samara'm (500 participants) ou la fête de l'eau à Abbeville.

Les principales activités sur le domaine public maritime départemental :

Les actions menées en termes d'exploitation, d'entretien et de maintenance :

- dragage des chenaux d'accès aux ports du Crotoy et du Hourdel pour permettre l'accès aux ports des bateaux ;
- réalisation régulière de chasses hydrauliques pour maintenir les profondeurs dans les ports et leurs chenaux d'accès ;
- levés bathymétriques du chenal de Saint-Valery-sur-Somme sur 5 000 mètres permettant de suivre l'évolution de l'efficacité des chasses hydrauliques ;
- Saint-Valery-sur-Somme : réparation des brises lames sur le quai Blavet et du pied de berge de la digue nord, remise en état des barrières du pont.

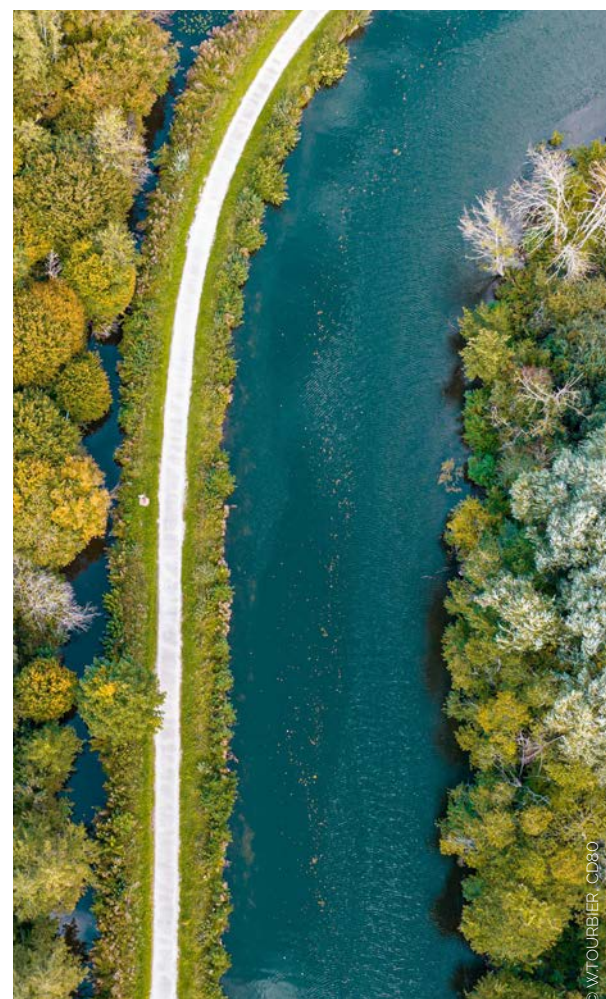
Les actions menées en termes de modernisation et d'aménagement :

- études et travaux relatifs au dragage, à la gestion et à la valorisation des sédiments du bassin des chasses du Crotoy ; travaux de restauration des filandres ;
- projet de recherche et de développement - valorisation des sédiments de la Baie de Somme - démarche Sédimatériaux ;
- mission de maîtrise d'œuvre relative à la création d'un bassin dépoldérisé naturel sur le site de la ferme de la Caroline au Hourdel ;
- extension du ponton d'amarrage au port de Saint-Valery-sur-Somme, au droit du quai Lejoille ;
- sécurisation des accès au quai du Hourdel.

Les faits marquants

- Engagement du Département dans le programme de réouverture à la navigation du canal de la Somme entre Voyennes et Saint Simon, soit près de 17 km.

Ces travaux permettront également de finaliser l'aménagement de la véloroute vallée de Somme sur le chemin de halage.





La démarche "Vallée de Somme, Vallée idéale"

Projet "un pont, une oeuvre"



La démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale », en capitalisant sur les acquis des investissements déjà réalisés par le Département, a pour ambition de faire de l'écosystème du fleuve Somme le cadre d'un nouveau processus de développement, vertueux et fédérateur.

Cette volonté de développement territorial va s'appuyer sur plusieurs facteurs d'attractivité : son patrimoine naturel, des villes et villages à taille humaine, un réseau de mobilités connecté aux grands flux nationaux et européens où le ferroviaire en particulier doit jouer un rôle important.

L'enjeu est de travailler sur les continuités territoriales et écologiques et les interactions entre les pôles urbanisés et les espaces agricoles et naturels.

La démarche se caractérise par des actions transversales où la multidisciplinarité est de mise (espaces naturels, fleuve, mobilités, tourisme, culture, communication, appui aux territoires, sports, etc.).

Des premières actions au service de l'ambition ont été initiées ou concrétisées en 2022.

À Amiens, la passerelle L'Hortillonne, co-financée par le Département et inaugurée au printemps, établit désormais la liaison entre le nouveau quartier de la gare - La Vallée et la cathédrale de nature, les hortillonages. Elle a également fait de la véloroute Vallée de Somme une infrastructure de mobilité urbaine.

À Abbeville, cette même véloroute a été prolongée sous maîtrise d'ouvrage départementale. Grâce aux aménagements qualitatifs complémentaires pris en charge par le Département, la communauté d'agglomération Baie de Somme et la ville d'Abbeville, pour la relier au tissu urbain environnant, celle-ci est devenue un véritable outil de régénération urbaine. Une nouvelle place a ainsi été redonnée au fleuve dans la ville.

Une étude d'incidences commandée à la SPL Vallée idéale développement, a été finalisée et identifie d'autres perspectives de développement.

De plus, sous maîtrise d'œuvre départementale, la rénovation de la traverse du Ponthieu a débuté et va se poursuivre, avec l'objectif de créer à terme un axe structurant Amiens - Saint-Riquier - Baie de Somme, par sa connexion à la Véloroute Vallée de Somme.

À Eaucourt-sur-Somme, un jardin panoramique au pied du moulin.

À Long, la reconquête de son île, désormais en partie propriété du Département, va amorcer une nouvelle dynamique de développement. Et une nouvelle liaison au village voisin, Longpré-les-Corps-Saints, et à sa gare, se dessine pour accentuer l'offre de découverte et la mobilité décarbonée.

À Etinehem-Méricourt, des acquisitions ont été approuvées afin de finaliser la maîtrise foncière, aux côtés de la commune, d'un espace d'une centaine d'hectares. Celui-ci va faire l'objet de travaux de dépollution et de renaturation afin de devenir, à terme, un nouveau lieu de rencontre entre l'homme et la nature, situé à mi-chemin entre Corbie et Péronne, et entre Albert et Rosières-en-Santerre.



À l'Est de la Somme, la réouverture à la navigation du canal de la Somme et la réalisation de la véloroute sont désormais programmées et serviront de support à un nouveau développement, en les connectant aux équipements et sites environnants.

En initiant le projet « un pont, une œuvre », le Département souhaite porter un autre regard sur les ouvrages d'art qui relient les espaces séparés par le fleuve Somme. Il s'agit de révéler les ponts dans une autre dimension à travers une démarche artistique. Ils deviendront ainsi de nouvelles invitations à la découverte.

En septembre 2022, deux œuvres de street-art ont pris place à Abbeville, sur le pont situé boulevard de la Portelette, en reflet de la statue de « la femme nue » qui a été repositionnée.

« Un pont, une œuvre » figurait parmi les éléments de programme du dossier de candidature « Amiens - Vallée de Somme, capitale européenne de la culture 2028 », dont le Département de la Somme a été un des partenaires.

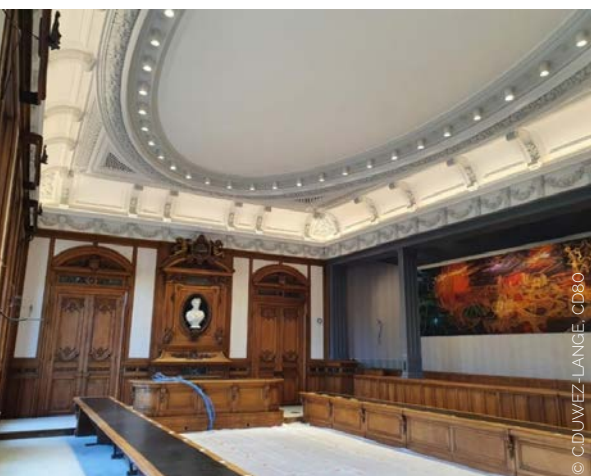


VALLÉE DE SOMME
Vallée idéale



Le patrimoine bâtiementaire départemental

Salle max Lejeune



Chiffres clés au 31/12/2022

→ Travaux de rénovation des collèges réalisés par les ETD (Equipes techniques départementales) dans le cadre du programme annuel :

- 33 chantiers dont : traitement acoustique du hall du collège d'Albert Jean Moulin, rénovation du sol du hall du collège d'Airaines, rénovation des locaux de restauration du collège de Bernaville ;
- Des classes ULIS aménagées dans quatre collèges ;
- Neuf logements de fonction rénovés ;
- Déploiement du plan collège numérique: installation de 168 VPI (vidéo projecteurs interactifs) et écran d'affichage dynamique.

La Direction des bâtiments départementaux assure l'entretien, la maintenance, l'exploitation ainsi que la modernisation du patrimoine immobilier du Département, qu'il soit à caractère administratif, social, culturel, touristique, éducatif, ou relevant des infrastructures.

Les missions couvrent le patrimoine bâti, propriété du Département, et également les bâtiments dont le Département est locataire, pour les obligations qui en découlent.

Le budget 2022 consacré à ces missions s'est élevé à 32,46 M€.

→ Activité 2022

Entretien, maintenance et fonctionnement des sites :

- rénovation de la salle Max Lejeune (salle des délibérations du Conseil départemental) ;
- rénovation partielle des locaux du site Guyencourt permettant d'accueillir deux nouvelles directions et mise en conformité technique des installations des anciens locaux du centre administratif départemental en préalable à sa mise en location à la CPAM ;
- travaux d'entretien et de renouvellement d'équipements de cuisines, dans les collèges, en achevant notamment les opérations thématiques 2019-2022 : construction de 15 abris à vélos et la rénovation des locaux de restauration des collèges d'Albert Jean Moulin et d'Amiens Amiral Lejeune, salles de sciences et de technologie ont été rénovées dans les collèges d'Abbeville Ponthieu, Acheux-en-Amiénois, Feuquières-en-Vimeu et Mers-les-Bains ;
- confortement et mise en sécurité des bâtiments de casernement à la Citadelle de Doullens et réfection de la couverture de l'ancienne prison des femmes ;
- rénovation du CDEF à Amiens (centre départemental de l'enfance et de la famille) : travaux d'aménagement, de locaux pour le personnel et de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment Administration, construction d'un terrain multisports ;
- déploiement d'équipements de contrôle d'accès et de vidéo-surveillance sur divers sites sensibles, administratifs, sociaux ou destinés aux infrastructures.



Salle de sciences du collège de Mers-les-Bains



Réfection de la couverture prison des femmes - Citadelle de Doullens



© C. DUJUEZ-LANGE, CD80

Travaux en régie :

- travaux de rénovation et d'amélioration dans les bâtiments administratifs, en complément des opérations habituelles de dépannage et de réparation : participation à la rénovation de la salle Max Lejeune de l'Hôtel des Feuillants, rénovation de deux étages sur le bâtiment du boulevard de Guyencourt ;
- seconde phase d'aménagement sur le chantier de construction des locaux de la RTR (Régie travaux routiers) et du laboratoire routier à Glisy : travaux de doublages, cloisons, sols et peintures ;
- forte mobilisation sur les travaux préparatifs et d'installation de chalets et d'éléments décoratifs du marché de Noël solidaire qui s'est déroulé sur le site Simone Veil.

Construction, réhabilitations, adaptations :

- construction d'une ombrière photovoltaïque sur le site Simone Veil ;
- livraison du nouveau CDER de Crécy-en-Ponthieu ;
- lancement des travaux de réhabilitation du CDER de Rue ;
- livraison de l'opération d'extension/restructuration du collège d'Ailly-le-Haut-Clocher, et la construction de deux préaux aux collèges de Nesle et d'Acheux-en-Amiénois ;
- poursuite des travaux pour le nouveau bâtiment du laboratoire routier à Glisy ;
- livraison des travaux d'extension et de réaménagement de l'Historial de Péronne ;
- travaux de réhabilitation de l'atelier mécanique du SDIS d'Abbeville et la construction d'une aire à sel couverte sur le site de la RTR d'Abbeville ;
- études de maîtrise d'œuvre pour le futur CDER de Oisemont, ainsi que pour la mise en accessibilité de 3 collèges et du musée de Samara ;
- concours d'architecture et d'ingénierie lancés pour les collèges de Oisemont et d'Amiens Rosa Parks. Celui lancé en 2021 pour la construction de la future BDS (Bibliothèque départementale de la Somme) a été finalisé.

Fabrication de chalets pour le Village de Noël solidaire



Ombrière photovoltaïque du Site Simone Veil



Collège d'Ailly-le-Haut-Clocher



Les faits marquants

→ Lancement simultané de 3 concours d'architecture et d'ingénierie pour la Bibliothèque départementale et les collèges de Oisemont et Rosa Parks (Amiens Étouvie) qui représentent un montant total d'investissement s'élevant à 31 M€.

Commissions de sécurité :

- 11 visites et réunions de préparation ;
- 11 visites de commission ;
- 6 réunions en sous-préfecture.

Énergie :

- Poursuite des efforts en matière d'efficacité énergétique des sites départementaux :
- rénovation des postes électriques et remplacement du poste de transformation de 2 collèges (Ailly-Sur-Noye et Villers-Bocage) ;
- premiers investissements importants réalisés, par exemple 26 chaudières installées dans 19 collèges, des armoires électriques rinnovées, améliorations techniques significatives comme le remplacement de réseaux monotubes en bitubes ou le remplacement des aérothermes ;
- raccordement de la MDSI de Roye au réseau de chaleur de la ville et le raccordement du site CAD sur le réseau d'Amiens énergies ;
- renouvellement du marché d'exploitation avec intéressement pour 21 sites importants avec un programme d'investissement comprenant par exemple l'installation des télégestions permettant une action et une surveillance à distance des équipements de chaufferie.

Sécurité incendie :

- Mission sécurité incendie :

- ↪ intervention sur les commissions de sécurité périodiques des collèges (réunions de préparation, visites, commissions en sous-préfecture,
- ↪ mise en œuvre des prescriptions pour assurer la conformité incendie des bâtiments livrés et mis en service (dernière phase collège d'Ailly-le-Haut-Clocher, Historial de la Grande Guerre...).

Cette mission assure également le conseil et l'appui réglementaire lors de la conception des travaux, y compris ceux réalisés en régie, ainsi que l'élaboration et le dépôt des demandes d'Autorisations de travaux d'aménagement (ATA).

Elle est également impliquée dans les sessions de formation interne à la manipulation des extincteurs et assure, pour la direction des bâtiments, les visites et suivis des plans d'actions mis en place par le CHSCT.



Le Système d'Information Géographique (SIG)

Le Système d'Information Géographique mis en place par la collectivité a pour objectif l'exploitation de données dans des outils cartographiques, et la réalisation de nombreuses cartes qui permettent à l'ensemble des agents et des élus d'accéder à la cartographie portant sur les compétences transversales de la collectivité.

Le SIG de la collectivité a aussi déployé, depuis 2011, l'outil cartographique GéoSomme à destination des 772 communes, des 17 EPCI et de certains partenaires, ainsi que plus récemment l'outil GéoSomme collèges afin d'aider à la gestion de crises potentielles (inondation, incendie, intrusion, etc) dans les 50 collèges du département.

→ En 2022 :

- Les connexions à Inforoute 80 : cartographie des conditions de circulation sur les routes départementales, diffusé sur le site internet de la collectivité et sur l'application Somme en poche (SEP) ;
- Volet Somme Route : pic de 665 vues recensées le 18 décembre 2022, jour de pluies verglaçantes à l'Ouest du département (17 connexions journalières en moyenne le reste de l'année) ;
- Pour la cartographie du volet Somme Rando-pédestre (sur SEP) : pic de 130 connexions enregistrées le 7 mai 2022, veille d'un jour férié (26 vues journalières en moyenne).

Chiffres clés au 31/12/2022

- 6 200 connexions à Inforoute 80 ;
- 5 800 connexions à la cartographie des aires de covoiturage, (4 500 vues en 2021) ;
- Près de 10 000 vues pour la cartographie du volet Somme Rando-pédestre (sur SEP) ;
- 2 300 vues pour la cartographie du volet Somme Rando - à vélo (2 600 en 2021, année de création de ce volet, sur SEP).

Les faits marquants

- En 2022 la migration des outils SIG avec de nouveaux outils et un nouveau serveur de base de données a été enclenchée.
- Un nouveau logiciel dédié au volet routier en remplacement de WebRoute et nommé Arcopole PRO GPV, pour la Gestion du Patrimoine Voirie, à destination des agents de la direction des routes,
- Une expérimentation confirmée de GéoSomme en remplacement de WebCanal pour les agents de la direction des fleuves et des ports, et enfin un nouveau logiciel à destination de tous les agents actuellement en version test pour être diffusé courant 2023 avec Géo2Somme.
- Un outil cartographique de saisie destiné aux veilleurs de la direction des routes, pendant la saison de viabilité hivernale, a été également créé afin de catégoriser les conditions de circulation sur les routes départementales et indiquer aux usagers, si ces dernières sont en situation de praticabilité normale, délicate, difficile ou impossible (dû notamment à du verglas, des congères, etc). Ces informations sont actualisées chaque jour et diffusées en temps réel tant sur Inforoute 80 que sur SEP.



L'aménagement numérique du territoire

Chiffres clés au 31/12/2022

- La contribution annuelle au fonctionnement de Somme Numérique était en 2022 de 285 000 €.
- 113 736 prises étaient déployées sur le territoire (soit 53 % du total) et 49 % de ces prises faisaient l'objet d'un raccordement chez l'habitant.
- Un financement total de 3,36 M€ du Département à Somme Numérique en 2022.

La politique d'aménagement numérique du territoire de la Somme est mise en œuvre par le syndicat mixte Somme Numérique dont le Département est un membre important.

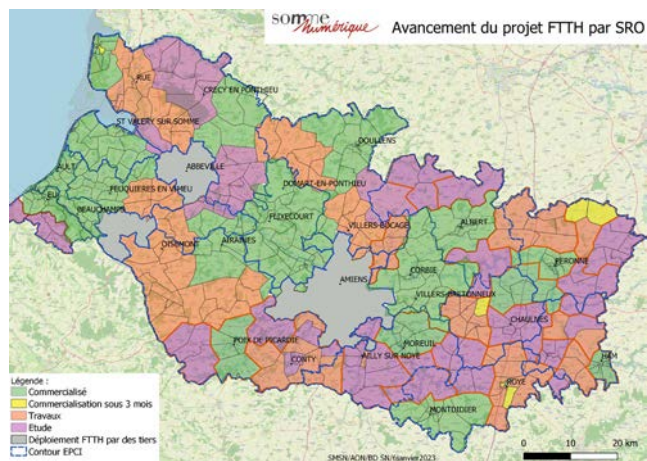
Somme Numérique a reçu délégation de compétences de ses membres en matière d'aménagement numérique du territoire. Il construit un réseau ouvert d'initiatives publiques en fibre optique qui est loué aux opérateurs de télécommunications et qui peut être utilisé par les collectivités membres.

Parallèlement Somme Numérique propose à ses membres des services mutualisés :

- Dématérialisation des finances, documents, factures, du contrôle de légalité et services numériques (plateforme marché publics, visioconférence, Maire Connectée) ;
- Stockage, Virtualisation et hébergement Datacenter ;
- Usages du réseau avec des solutions de bornes Wifi public et de l'assistance télécoms ;
- Raccordement de sites publics ;
- E-éducation (déploiement des Espaces Numériques de travail) et inclusion numérique ;
- Des expérimentations comme la mise en œuvre de l'IOT (Internet des objets – réseaux d'objets équipés de capteurs).

L'objectif fixé est de permettre, d'ici fin 2024, une couverture de la totalité du territoire samarien (à l'exception des agglomérations d'Amiens et d'Abbeville qui se trouvent en zones conventionnées avec un opérateur) par le réseau de fibre optique avec l'installation de 216 000 prises FTTH (Fiber To The Home).

Pour parvenir à cette couverture totale, d'une part, la mise en place du réseau Phileas Net a permis de développer l'infrastructure principale dont le Département contribue chaque année à rembourser un emprunt jusqu'en 2036 (part 1,9 M€ en 2022) ; d'autre part, ce sont deux programmes qui autorisent la construction des prises FTTH : les Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement du Numérique (SDTAN 1 et 2) pour lesquels le Département a apporté un financement de 1,17 M€ en 2022.





© P.SERGEANT, CD80

La sécurité civile

Le SDIS 80 (Service départemental d'incendie et de secours) est un établissement autonome avec un budget propre dont les recettes sont constituées essentiellement des contributions des communes et EPCI et du Département. En 2022, la contribution du Département s'est élevée à 26 000 000 €, soit près de 48 % du budget total du SDIS.

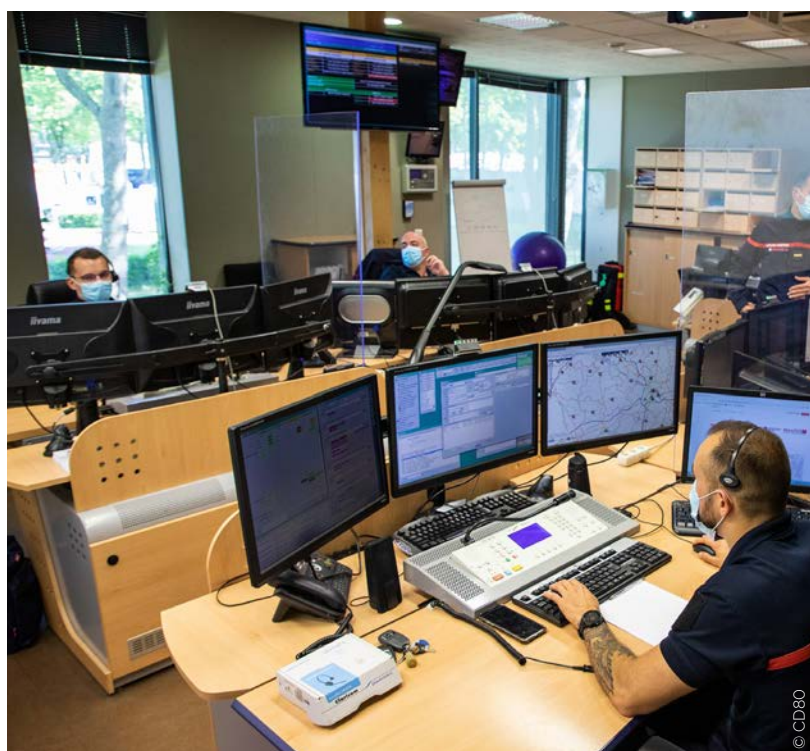
Le SDIS est placé sous l'autorité du Préfet, responsable de la sécurité publique concernant les aspects opérationnels. La gestion est confiée à un conseil d'administration présidé de droit par le Président du Conseil départemental, qui peut déléguer cette fonction.

Le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) dresse un inventaire des risques de toute nature et dessine la réponse de sécurité civile pour organiser la protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement sur le territoire départemental. L'analyse des risques permet d'évaluer l'adéquation des moyens humains et matériels mis en œuvre par rapport aux besoins spécifiques du département et l'implantation des Centres d'Incendie et de Secours correspondant à un niveau déterminé de couverture des risques. Il est réactualisé tous les cinq ans et fera l'objet d'une révision en 2023.

Chiffres clés au 31/12/2022

- 56 centres de secours ;
- 402 SPP (pompiers professionnels) ;
- 2 168 SPV (volontaires) ;
- 95 PATS (administratifs et techniques) ;
- 44 253 interventions :
 - ↪ 34 269 pour les secours à personnes
 - ↪ 3 671 pour les incendies.

Centre de traitement d'alerte du SDIS 80



© CD80



© C.DUWIEZ-LANGE, CD80



La jeunesse et les collèges

> Triplement des produits locaux dans les cantines des collèges

Chiffres clés au 31/12/2022

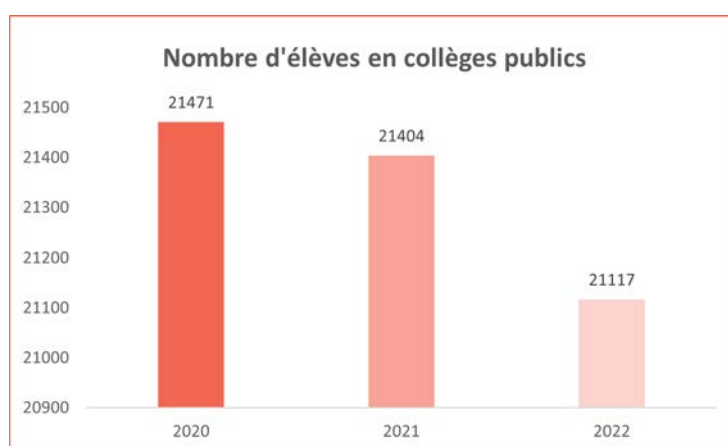
- 407 agents techniques territoriaux des établissements affectés dans les collèges ;
- 43 collèges concernés par les circuits courts en matière de restauration ;
- 8 970 ordinateurs dans les collèges publics fin 2022 (7 648 en 2021) ;
- 1 634 tablettes numériques ;
- 26 005 places dans les collèges publics à la rentrée 2022 : capacités d'accueil révisées sans SEGPA

En 2022, le Département a poursuivi ses efforts en direction des 67 collèges, dont 50 publics. Il assure notamment les missions suivantes :

- l'équipement et le fonctionnement des collèges publics,
- la gestion des agents des collèges,
- la restauration scolaire,
- les équipements et le fonctionnement liés aux TICE (technologies de l'information et de la communication),
- les espaces numériques de travail,
- l'apprentissage de la natation,
- le financement des équipements sportifs utilisés par les EPLE (Établissement public local d'enseignement),
- l'attribution des logements de fonction,
- la sectorisation des collèges,
- le soutien financier des collèges privés sous contrat d'association.

Budget global 2022 de ces actions : 19 061 000 € (13 497 900 € en 2021) ;

→ Les effectifs :



→ Pôle ressources et moyens et pôle numérique : De nombreux investissements réalisés :

Équipements en mobiliers

- Salle de restauration

↪ Sagebien, Amiens

↪ Jacques Prévert, Nouvion



- Salles de technologies, salles et laboratoire de sciences

- ↪ Ponthieu, Abbeville
- ↪ Édmée Jarlaud, Acheux-en-Amiénois
- ↪ Pierre et Marie Curie, Albert
- ↪ Gaston Vasseur, Feuquières-en-Vimeu
- ↪ Alfred Manessier, Flixecourt
- ↪ Joliot Curie, Mers-les-Bains
- ↪ Jean Moulin, Moreuil

- Salle des professeurs

- ↪ La Baie de Somme, Saint-Valéry-sur-Somme
- ↪ Jean Moulin, Moreuil
- ↪ Guy Mareschal, Amiens

- Nouvelles classes ULIS

- ↪ Rosa Parks et Auguste Janvier, Amiens
- ↪ Pierre et Marie Curie, Albert
- ↪ Val de Nièvre, Domart-en-Ponthieu
- ↪ Alfred Manessier, Flixecourt
- ↪ Des Fontaines, Poix-de-Picardie
- ↪ Victor Hugo, Ham

- Mobiliers

- ↪ Ailly-le-Haut-Clocher

- Renouvellement du mobilier des salles UEE

- ↪ Pierre et Marie Curie, Albert

Équipements

- Instruments de musique pour les classes orchestre

- ↪ César Franck, Rosa Parks et Arthur Rimbaud Amiens
- ↪ Louise Michel, Roye
- ↪ Gaston Vasseur, Feuquières-en-Vimeu
- ↪ Jean Rostand, Doullens

- Matériels de dépistage et de formation aux premiers secours des infirmeries

- ↪ Tous les collèges





Chiffres clés au 31/12/2022

- Équipement de 22 collèges du département avec 2 476 casiers pour les élèves demi-pensionnaires ;
- Dialogues de gestion avec les 50 établissements du département ;
- Gestion du parc des 217 logements de fonction des collèges ;
- 294 199€ ont été accordés à 40 établissements : pour favoriser le recours en circuits courts et aux produits locaux issus de l'agriculture biologique ;
- 4 791 € : Accompagnement financier de la cuisine centrale du collège César Franck pour favoriser l'achat de produits.

- Matériels adaptés à destination des agents techniques territoriaux travaillant sur des postes aménagés

- Matériel à destination des personnels d'entretien

↳ Guy Mareschal et Amiral Lejeune, Amiens

↳ Jules Ferry, Conty

↳ Joliot Curie, Mers-les-Bains

↳ Jules Verne, Rosières-en-Santerre

- Renouvellement des équipements relatifs au système d'accès informatisé aux demi-pensions

↳ William Henri Classen, Ailly-sur-Noye

↳ Auguste Janvier, Amiens

→ Des actions spécifiques :

- assistance par téléphone et par mél des familles, dans le cadre du dispositif de lutte contre l'illectronisme du Département ;
- gestion de l'outil « GéoSomme collèges » dans les établissements scolaires en lien avec le service d'information géographique (SIG) ;
- poursuite des travaux de la commission sectorisation des collèges : présentation de la nouvelle sectorisation au Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) le 5 décembre 2022 et validation par l'Assemblée départementale au BP 2023 pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2023 ;
- poursuite des travaux d'extension du collège d'Ailly-le-Haut-Clocher ;
- poursuite de l'aide accentuée à l'équipement en matériels de cuisine favorisant les préparations maison ;
- poursuite de l'expérimentation dans 4 collèges de l'externalisation des missions d'entretien ;
- poursuite du projet des consommateurs de produits locaux qui vise à renforcer la collaboration, l'approvisionnement en produits locaux et les achats groupés ;
- accompagnement de 3 établissements scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire : les collèges de Mers-les-Bains, Nouvion et Rivery.

→ Pôle actions éducatives :

En 2022, le Département a poursuivi le déploiement de sa politique jeunesse à destination des collèges publics et privés de la Somme, des Maisons Familiales et Rurales et lycées professionnels accueillant des élèves de 4^e et 3^e.

Aides à la scolarité des collégiens

- l'allocation départementale de scolarité : 7 279 bénéficiaires en 2021/2022 (7 411 bénéficiaires en 2020/2021), soit une diminution de 1,8 % ;
- l'aide à l'acquisition d'ordinateur en monétaire : 298 bénéficiaires en 2021/2022 (827 en 2020/2021), soit une diminution de 63,9 %, du fait du changement de public cible. L'aide est désormais réservée aux élèves de 6^{ème} boursiers ;
- l'aide à l'acquisition d'ordinateurs en nature : 127 sets complets d'ordinateurs remis à des élèves de 6^{ème} boursiers en 2021/2022 (70 bénéficiaires en 2020/2021), soit une augmentation de 81,43 % du fait du changement de public cible. L'aide est désormais réservée aux élèves de 6^{ème} boursiers à l'échelon 3 ;
- le Somme Chéquier Collégien : 276 357 chèques utilisés en 2021/2022 sur 535 696 chèques distribués, soit un taux d'utilisation de 51,59 % pour la première année de mise en œuvre du dispositif.



Ouverture au monde

- l'appel à projets « Phileas Fogg » : suspendu en 2020/2021 et 2021/2022 en raison de la crise sanitaire ;
- l'atelier « Cap Monde en Somme » : en 2021/2022, 10 ateliers (10 ateliers en 2020/2021) ont bénéficié à 10 établissements (10 établissements en 2020/2021), pour 215 collégiens bénéficiaires (224 bénéficiaires en 2020/2021), soit une stabilisation du dispositif.

Soutien à la parentalité

- l'appel à projets « Collèges et familles, des liens à renforcer » : en 2021/2022, 11 collèges bénéficiaires (4 collèges en 2020/2021), soit une forte augmentation du nombre d'établissements bénéficiaires, du fait de la sortie progressive de la crise sanitaire.

Sport, bien-être et vivre ensemble

- l'appel à projets « Le sport, c'est dans ma nature » : en 2021/2022, 32 collèges bénéficiaires (11 collèges en 2020/2021), pour 2 144 collégiens (661 participants en 2020/2021), soit une multiplication par 3 du fait de la sortie de crise sanitaire ;
- l'atelier Cap équilibre : 44 ateliers ont bénéficié à 18 collèges, pour 977 élèves participants, atelier mis en place pour la première fois en 2021/2022 et décliné autour de 3 thématiques : sport/santé/nutrition, zen attitude et savoir-être du cybercollégien ;
- 10 collèges labellisés « Génération 2024 » (241 élèves) ont participé aux défis proposés par le Département en 2021/2022 sur le thème des JO de Paris 2024 : un concours d'affiches, une newsletter (3 numéros parus) et un défi vidéo.

Soutien aux ateliers scientifiques et ludiques

- l'atelier « Cap Sciences en Somme » : en 2021/2022, 10 ateliers (11 ateliers en 2020/2021) ont bénéficié à 9 établissements (8 établissements en 2020/2021), pour 225 collégiens (230 participants en 2020/2021), soit une stabilisation du dispositif ;
- l'atelier « Cap jeux » : en 2021/2022, 7 collèges ont bénéficié d'un atelier « Cap jeux » (4 établissements en 2020/2021), pour 515 collégiens (155 participants en 2020/2021).

Soutien à la politique jeunesse des territoires

L'appel à projets Som'Action'Jeunesse pour la période 2021/2024 : 2 EPCI et 2 bourgs- centres ruraux.

Pour un budget prévisionnel total de 321 696 € et un montant total de subvention de 160 849 €, soit un taux de subvention de 50 %.



Les faits marquants

- Nouvel axe stratégique « les collégiens, acteurs du développement durable » avec la mise en place de deux nouveaux dispositifs en septembre 2022 : « Cap sciences pour ma planète » et « Agir pour ma planète » ;
- Mise en place de deux nouveaux ateliers en septembre 2022 : « harcèlement, mieux vaut prévenir ! » et « Bien dans notre genre ! », dans le cadre de l'axe stratégique « Sport, bien-être et vivre-ensemble » ;
- Ouverture d'une deuxième session de l'Appel à Projets « Collèges et familles, des liens à renforcer » afin que les établissements bénéficiant soit d'un atelier « Cap équilibre », soit d'un atelier « Harcèlement : mieux vaut prévenir ! », soit d'un atelier « Bien dans notre genre ! » puissent proposer aux familles une action dans la même thématique.



Le sport

> *Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, soutien au sport santé et au sport pour tous*

Chiffres clés au 31/12/2022

- 661 associations sportives (654 en 2021), subvention moyenne de 997€ : aide globale au fonctionnement ;
- 62 subventions : aide à l'acquisition de matériel sportif ;
- 42 associations soutenues dans le cadre du nouvel appel à projets « Sport et inclusion » à destination des publics empêchés ;
- 13 associations soutenues dans le cadre du dispositif de soutien aux bases de plein air ;
- 3 754 dossiers de particuliers : acquisition d'un vélo à assistance électrique. Le montant d'aide cumulé depuis juillet 2020 est de 1 146 790€
- 43 conventions d'objectifs signées (comme en 2021) avec les comités sportifs départementaux.

La politique sportive du Département est résolument orientée vers le « sport pour tous », et se développe en 3 axes majeurs :

- la structuration du mouvement sportif, associations et comités départementaux, en partenariat étroit avec ces acteurs qui concourent à la promotion et au développement du sport ;
- la prise en compte des publics cibles de l'action départementale, tels que la jeunesse (soutien au sport scolaire), les personnes en situation de handicap, les personnes en insertion, les seniors, les jeunes isolés en milieu rural ou dans les quartiers ;
- le développement des activités de pleine nature, au titre de la compétence de développement maîtrisé des sports de nature confiée au Département.

Ces orientations se rejoignent au cœur de nouvelles priorités identifiées autour du Sport santé, et dans la dynamique du label « Terre de Jeux » lié aux Jeux Olympiques et Paralympiques (JO) de Paris 2024.

Budget global 2022 : 3,1 M€.

→ **Activités 2022 :**

Les conventions d'objectifs avec les comités sportifs départementaux sont signées sous une forme nouvelle incluant une aide à 3 projets maximum ;

- le Club Somme 24, réunissant les espoirs samariens susceptibles de participer aux JOP de Paris 2024, s'est enrichi de nouveaux sportifs, portant son effectif à 23 membres, qui vont à la rencontre des habitants du département.



© CBAZIN, CD80

Les faits marquants

- Remise en place d'un dispositif d'aide à destination des sportifs de la Somme inscrits sur les listes ministérielles du haut-niveau ainsi que d'une subvention annuelle aux clubs des sportifs du Club Somme 24 ;
- Contribution à la réussite de la Journée Olympique le 22 juin, qui pour son 10e anniversaire dans la Somme a réuni l'effectif record de 800 enfants des écoles primaires pour une journée sportive à Samara ;
- Inscription du Département dans l'aventure du Relais de la Flamme des JOP 2024, et lancement d'une démarche visant à favoriser l'engagement des samariens dans la démarche des volontaires pour cet événement planétaire ;
- Financement inédit de postes supplémentaires d'agent de développement au sein du Comité départemental olympique et sportif, et du comité départemental handisport;
- Création d'un dispositif d'aide aux Maisons Sport Santé associatives, ayant bénéficié à 3 structures en 2022.



© C DUWUZ-LANGE, CD80



La culture et le patrimoine

> *L'ouverture des lieux culturels et touristiques du Département une fois par an à tous les Samariens*

Chiffres clés au 31/12/2022

Soutien aux structures culturelles

- 12 projets culturels de territoire (PCT) intercommunaux adoptés par 12 EPCI (16 EPCI sur le département), 6 territoires accompagnés financièrement ;
- 605 340 € : soutien direct en fonctionnement aux structures culturelles ;
- 77 500 € : soutien aux festivals acteurs de la diffusion du spectacle vivant, en particulier dans les territoires ruraux ;
- 122 dossiers instruits au titre des dotations cantonales : 192 625 € de subventions attribuées.

Sensibilisation aux arts, à la culture et la pratique artistique :

- des 66 collèges du département soit plus de 27 833 élèves ;
- 520 000 € sur la saison 2021-2022 (dont 70 000 € financés par la DRAC).

L'objectif des actions culturelles du Conseil départemental vise :

- l'accueil des publics les plus éloignés de la culture ;
- une répartition équilibrée des présences culturelles sur le territoire ;
- l'attractivité et le rayonnement du département de la Somme.

Budget 2022 : 7,4 M€ (7,4 M€ en 2021).

→ Soutien aux structures culturelles et appels à projets :

- soutien au fonctionnement des associations et structures locales à caractère culturel : financement d'actions qui s'inscrivent dans les projets culturels de territoire et/ou s'articulent avec les différents dispositifs sectoriels de la politique culturelle ;
- soutien aux festivals ;
- appels à projets :

Plusieurs appels à projets ont été lancés ou poursuivis en 2022 pour un soutien global de 293 520 € :

- ↪ Spectacle vivant en territoire : 33 porteurs de projets financés ;
- ↪ Résidence d'artiste à Saint-Riquier : 2 résidences organisées ;
- ↪ Culture et solidarité : 6 projets niveau 1 et 16 projets niveau 2 ont été financés ;
- ↪ Le livre et la lecture : 11 projets financés en 2021 ;
- ↪ Les arts visuels : 10 projets soutenus ;
- ↪ Culture et handicap : 4 porteurs de projets soutenus.

→ Éducation artistique et culturelle :

- PAC collégiens 80 :
Mise en place de parcours artistiques et culturels pour les collégiens samariens.
- Collège au cinéma :
Au titre de l'année scolaire 2021-2022, 52 collèges étaient inscrits (4 774 élèves).
- Appel à projets mémoire & citoyenneté :
6 projets ont été soutenus sur l'année scolaire 2021-2022.

→ Schéma départemental de développement des enseignements artistiques :

Structurer, professionnaliser, rendre plus accessible l'offre d'enseignements artistiques :

- enveloppe globale de 285 000€ attribuée aux 41 établissements d'enseignement artistique



→ Orchestres au collège :

Une enveloppe de 73 725 € pour accompagner la poursuite et le développement de 8 projets d'orchestre au collège.

→ Pratiques musicales amateurs :

Une enveloppe de 24 674 € a été répartie en faveur de 45 structures de pratique musicale amateur (harmonies, batteries fanfares, chorales...) du département.

→ Patrimoines et marketing territorial culturel :

Patrimoines :

Valorisation et sensibilisation patrimoniale à travers différents axes tels que le soutien et/ou le suivi d'acteurs entreprenant des actions de valorisation, de réseaux structurants, la veille et le suivi de projets patrimoniaux...

Conservation départementale :

Artothèque : mise en œuvre et une diffusion des collections souhaitées fin 2023.

Antiquités et objets d'art :

Le Département soutient financièrement la restauration, la valorisation et la sécurisation du patrimoine mobilier protégé au titre des Monuments historiques.

- 3 projets subventionnés par le Département pour un montant total de 28 628 €.

Marketing territorial culturel :

Dans le cadre du devoir de mémoire, des initiatives ont été entreprises ou poursuivies :

- poursuite du projet "Voie des sportifs de la Grande Guerre" ;
- projet d'inscription à l'Unesco des "Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front Ouest)" : suivi du fonctionnement de l'association « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » et poursuite des recherches historiques afin de renforcer la candidature des sites ;
- valorisation du patrimoine (notamment ouverture au public de plusieurs sites dans le cadre des journées du patrimoine avec un public de 1 354 visiteurs) ;
- saison culturelle numérique : poursuite des projets de captation de concerts avec les "Live en Somme" et le projet « Patrimoine en musique » ;
- saison culturelle décentralisée avec l'organisation de six concerts en territoire.

Concert André Manoukian, octobre 2022





Le centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier

Exposition "Transition les portes",
association Curb



© CDUWÉZ-LANGE, CD80

Étienne Détré, chanteur et musicien,
pour le Festival de Saint-Riquier



© CDUWÉZ-LANGE, CD80

L'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Riquier, fondée vers 682 par Saint Riquier, est l'un des plus beaux édifices patrimoniaux du département de la Somme. Restaurée à partir du XVII^{ème} siècle par l'abbé d'Aligre, finalement rachetée par le diocèse d'Amiens, l'abbaye fut restaurée au cours du XIX^{ème} siècle et accueillit un petit séminaire de 1828 à 1906, puis de 1926 à 1952. Elle servit d'hôpital militaire pendant les deux guerres mondiales. Devenue propriété du Conseil départemental de la Somme en 1972, le site accueille aujourd'hui le Centre culturel départemental proposant un projet culturel ambitieux autour des arts visuels, du spectacle vivant, avec une saison culturelle pluridisciplinaire et un pôle départemental d'art vocal.

Le Département de la Somme a souhaité, dans le cadre de sa politique culturelle, faire de l'accès à toutes les formes contemporaines d'expressions artistiques une priorité. Celle-ci se développe notamment par un renforcement des programmes d'éducation artistique et culturelle afin de permettre à tous les publics de rencontrer l'art en général.

4 expositions temporaires ont été organisées :

- Centule l'insolite par le photographe Manuel Conty ;
- Déambulation poétique par l'artiste plasticienne Marie Goussé ;
- Transition les portes, exposition collective organisée par l'association Curb ;
- Mues, du photographe plasticien Mathieu Farcy.

La saison estivale 2022 dont la coloration était le street art en écho à l'exposition « Transition les portes », a rassemblé 12 000 personnes (3 500 en 2021).

L'abbaye s'inscrit dans les grands événements nationaux comme les journées européennes du patrimoine (950 visiteurs), les rendez-vous au jardin ou encore la nuit de la chauve-souris.

Le Département a maintenu la programmation du festival en fin de saison, du 22 au 26 octobre 2022.

L'architecture du festival s'est enrichie d'un nouveau rendez-vous au studio théâtre pour le concert du midi, d'une randonnée à la découverte du patrimoine de Saint-Riquier, des concerts en terrasse ainsi que de deux projections vidéo-mapping à 19h45 et 22h15.

Journée type du festival :

- 11h30 : Studio Théâtre de l'Abbaye de Saint-Riquier, concerts de différentes colorations musicales,
- 18h00 : le PréÔ, concerts de musiques actuelles programmés en partenariat avec la Lune des Pirates (Scène Musiques Actuelles d'Amiens),
- 20h30 : Abbatiiale de Saint-Riquier, grand concert de musique classique,
- 22h30 : Studio Théâtre de l'Abbaye de Saint-Riquier, concerts de jazz.

Cette nouvelle configuration a permis de donner 24 concerts programmés dans le triptyque classique/jazz/rock sur une période resserrée de cinq jours. Le festival a accueilli plus de 4 000 festivaliers sur les trois sites et les terrasses de Saint-Riquier.



L'Historial de la Grande Guerre à Péronne et Thiepval

L'Historial de la Grande Guerre présente, dans ses deux musées à Péronne et Thiepval, le premier conflit mondial dans toute son ampleur. Il a été créé à l'initiative du Conseil général de la Somme en 1992, sa gestion étant confiée à l'association de type loi 1901 « Historial de la Grande Guerre » (via une délégation de service public - DSP). Depuis 2014, il fait l'objet d'un vaste projet de rénovation et de développement.

Musée de référence bi-site dédié à la Première Guerre mondiale, l'Historial s'intéresse aux causes, au déroulement et aux conséquences de la Grande Guerre et aborde le premier conflit mondial dans toutes ses dimensions : culturelle, sociale et militaire. Les visions des trois principales nations européennes combattantes (France, Allemagne, Royaume-Uni) se croisent au fil des empreintes de la guerre vécues sur le front et à l'arrière. Pour créer ce nouveau musée, au cœur des champs de bataille de la Somme, le Conseil général de la Somme, qui en était à l'initiative, avait décidé d'investir le site du château de Péronne, édifice médiéval du 13^{ème} siècle. Un bâtiment contemporain dont l'architecture a été confiée à Henri-Édouard Ciriani lui est adossé, afin d'accueillir les collections (plus de 60 000 items) et une partie des espaces d'exposition. C'est aujourd'hui le musée de collections.

L'association Historial assure également la gestion du Centre d'Accueil et du musée de Thiepval, près d'Albert.

En 2022, l'Historial a poursuivi ses projets de rénovation : développement de la médiation humaine et numérique, développement du parcours « Art & guerre », création du jardin dans la cour du château, parcours « Il était une fois un château ».

La programmation culturelle, rythmée par divers événements, a été notamment marquée par les manifestations estivales « Rendez-vous au Jardin », et celles réalisées lors des Journées du Patrimoine, en particulier la seconde édition de Mappings.

Le mémorial franco-britannique de Thiepval est le plus grand mémorial britannique et l'un des plus imposants monuments commémoratifs au monde. Inauguré en 1932, il recense les noms de plus de 72 000 soldats disparus dans les combats dans ce secteur, entre l'été 1915 et mars 1918. Entretenu par la Commonwealth War Graves Commission, le Mémorial rappelle que la bataille de la Somme, du 1^{er} juillet au 18 novembre 1916, fut la plus sanglante de la Grande Guerre avec plus d'un million de victimes. Des centaines de milliers de visiteurs (dont une large majorité de Britanniques) se rendent chaque année en pèlerinage sur ce site de mémoire. En 2004, un Centre d'accueil et d'interprétation est créé à proximité du Mémorial par le Département, proposant de la médiation aux visiteurs sur l'histoire de la bataille de la Somme de 1916, pour répondre à une forte demande touristique britannique. En 2016, une extension est construite, accueillant le "musée de site" et abritant une vaste fresque créée par l'artiste Joe Sacco.

Chiffres clés au 31/12/2022

62 062 visiteurs en 2022 (29 500 en 2021 et 87 631 en 2019).

Historial de la Grande Guerre de Péronne





L'EPCC Somme Patrimoine



Somme Patrimoine est un établissement public de coopération culturelle, créé à l'initiative du Département de la Somme. Il a pour mission de gérer, développer et valoriser les sites culturels du département de la Somme : le parc archéologique et naturel de Samara, le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre et la Citadelle de Doullens.

Somme Patrimoine dispose d'une équipe de 31 agents permanents, dont 27 en CDI et 4 en CDD. Cette équipe est renforcée de contrats vacataires durant la période d'ouverture du parc de Samara au grand public (d'avril à novembre).

L'année 2022 aura notamment été marquée par un quasi-retour à la normale des niveaux de fréquentation et de recettes commerciales, en large hausse par rapport à 2021, mais malgré tout toujours en-deçà des niveaux d'avant crise sanitaire.



Citadelle de Doullens

Pour la première fois, des groupes scolaires ont été accueillis. Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP), qui étaient l'unique événement de 2021, ont été complétées par un festival de reconstitution historique multi-époque fin août. La citadelle de Doullens a accueilli 3 730 visiteurs en 2022.

Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre

Ici également, la fréquentation est en hausse par rapport à 2021 (981 visiteurs en 2022, contre 311 en 2021). Elle s'explique par le retour des publics scolaires, qui constituent l'un des cœurs de métier de Somme Patrimoine. Traditionnellement, le site organise quelques actions spécifiques lors des Journées Européennes de l'Archéologie. L'édition 2022 aura notamment permis au public de découvrir un des sarcophages en plomb paléochrétiens confiés au Centre de Conservation et d'Etude (CCE) de Ribemont-sur-Ancre par la ville d'Arras, en cours de stabilisation par l'équipe du centre.

Le centre archéologique est labellisé CCE « centre de conservation et d'étude ». Il assure à ce titre des missions de stockage des collections archéologiques samariennes (hors Amiens Métropole). Le centre archéologique accueille également un laboratoire de stabilisation et de restauration de matériel métallique.





© C. DUWÉZ-LANGE, CD80

Parc naturel et archéologique de Samara

La fréquentation est en hausse en 2022 par rapport à 2021, le parc se rapproche des niveaux de fréquentation habituels (de 70 000 à 80 000 visiteurs par an).

En plus des activités habituelles, Samara est aussi régulièrement le lieu de tournages cinématographiques, et en a accueilli trois : « Les gens des Hauts », présenté par Kamini sur France 3 ; un documentaire traitant de la place de la femme dans la préhistoire, diffusé sur National Geographic ; et un tournage du vidéaste web Nota Bene.

Chiffres clés au 31/12/2022

→ 63 790 entrées en 2022 (37 886 en 2021)

- Cinq évènements organisés, soit 7 089 visiteurs

↪ Beltaine, fête celtique de la lumière ; le Sama'Rock,

↪ Festival pagan folk ;

↪ Rendons à César, évènement gallo-romain

↪ Les Fêtes préhistoriques



© CD80

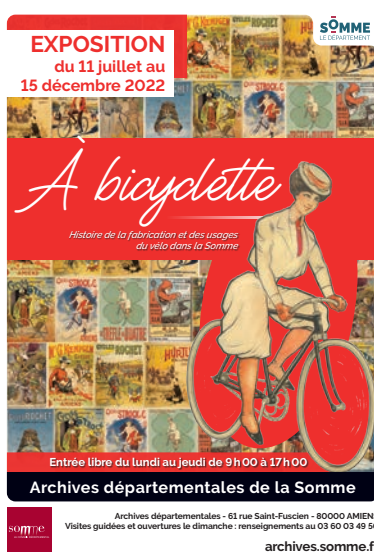


Les Archives départementales

Chiffres clés au 31/12/2022

- aide à l'archivage auprès des administrations :
 - 35 séances de formation (16 en 2021) ;
 - 207 visites dans les services (302 en 2021) ;
 - élimination de 11,9 km de documents (19,3 km en 202) et de 102 Go de données publiques (60 Go en 2021) ayant perdu leur utilité administrative ;
- collecte d'archives d'intérêt historique: 482 mètres de documents collectés (668 en 2021) ;
- traitement des documents : 835 mètres classés (403 en 2021), 702 mètres conditionnés (410 en 2021) ;
- conservation des documents : 27km au total (site principal et annexe de conservation) ;
 - 64 documents restaurés (109 en 2021);
 - 419 913 pages et images numérisées (140 126 en 2021).

Dans le cadre de leurs missions réglementaires, les Archives de la Somme, compétence obligatoire des Départements depuis 1986, assurent la collecte, le classement, la conservation et la communication au public de la sélection d'archives publiques et privées, dont l'intérêt historique justifie une conservation définitive. En matière d'archivage papier et électronique, les Archives départementales accompagnent l'activité de l'ensemble des services producteurs et apportent leur expertise pour soutenir les actions engagées dans ce domaine (mise en ordre, tri et élimination versement, dépôt).



Les faits marquants

- Lancement, en interne, d'un chantier pluriannuel de grande envergure pour accélérer le traitement de l'arriéré en matière de conditionnement des collections (conservation préventive) ;
- Enrichissement de la chaîne YouTube (créée en 2021) avec la mise en ligne de nouvelles vidéos des Archives de la Somme (conférences, journées d'études) ;
- Présentation de l'exposition « À bicyclette. Histoire de la fabrication et des usages du vélo dans la Somme » (11 juillet-15 décembre) ;
- 8 « dîners-lectures » sur le thème de l'histoire du vélo présentés par la compagnie « Correspondances » (novembre - décembre) ;
- Organisation de 3 journées d'études : « Le glaive, la balance et le bandeau : institutions et archives judiciaires dans la Somme du Moyen-Âge à nos jours » (18 mars) ; « Mettre en valeur le patrimoine samarien : les ressources archivistiques au service des associations patrimoniales » (20 mai) et « À la redécouverte de la charte de 825 de l'abbaye de Corbie » (9 décembre).



La Bibliothèque départementale

Les bibliothèques départementales sont une compétence obligatoire des Départements et mettent en œuvre les politiques de lecture publique en matière de desserte et d'animation des territoires sur lesquelles elles sont compétentes et notamment les villes de moins de 10 000 habitants.

La Bibliothèque départementale de la Somme (BDS), service du Département participe à la politique de décentralisation culturelle par la diffusion de livres et de documents audiovisuels dans tout le département, par le conseil en création et gestion de bibliothèques publiques, par l'organisation de la formation initiale et permanente des personnels professionnels et des bénévoles de son réseau, et par l'organisation d'activités culturelles (expositions, lecture à voix haute, animations littéraires, résidences d'auteurs, etc...). Elle irrigue un réseau de 137 bibliothèques et 168 points de desserte partenaires (collèges, Amiens métropole, Foyers de vie,

→ Activité 2022 :

Le prêt - les chiffres clés :

Le nombre de documents retournés est de 102 452 en raison d'une importante campagne de rajeunissement de la collection, d'une recherche d'amélioration du service rendu à l'utilisateur (des collections plus récentes sont plus attractives, des fonds moins importants sont plus visibles) et la recherche d'un taux de renouvellement des collections de plus ou moins 10 % des collections présentes dans les territoires.

Le portail documentaire :

bibliothèque.somme.fr .
En progression constante depuis 2020.

La formation des bibliothécaires du réseau de la BDS

Le réseau et les services de la BDS :

Au total la Bibliothèque départementale de la Somme est présente dans 142 communes hors crèches, relais d'assistantes maternelles (RAM) ou instituts médico-pédagogique (IMP), dont Abbeville, et 20 communes d'Amiens métropole. Son réseau est animé par 119 salariés et 259 bénévoles.

La BDS assure en direction de ces bibliothèques et de leurs personnels, différents services : accueil à la bibliothèque, service mensuel de navette documentaire, service hebdomadaire de navette animation, tournées de bibliobus, formation, ingénierie, actions culturelles et médiations.

Activités culturelles :

La BDS organise ou participe à un certain nombre d'activités culturelles sur le territoire de la Somme : Nuits de la lecture, Live entre les livres 2022, Dis-moi dix mots, Fab Lab de la BDS, Résidence petite enfance, Festival petite enfance, Résidence d'Éducation aux Médias et à l'Information, Éclats de lire en Somme, Salon de la BD d'Amiens.

Chiffres clés au 31/12/2022

→ Le prêt :

- 61 514 documents et supports d'animation ;
- 195 463 documents (204 000 en 2021) répartis dans le réseau (sur un total d'environ 419 442 documents, livres, DVD, CD, et supports d'animation).

→ Le portail documentaire :

- 70 953 utilisateurs (10 130 en 2020, 58 733 en 2021) ;
- 121 673 sessions (36 107 en 2020, 58 733 en 2021).

→ La formation des bibliothécaires du réseau de la BDS

- 463 personnes (professionnels et bénévoles) ont participé aux 45,5 journées de formation organisées par la BDS (409 stagiaires pour 39,5 journées de formation en 2021).

Les faits marquants

- Obtention du label « Bibliothèque Numérique de Référence » ;
- Obtention de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap ;
- Mise en œuvre de la première résidence d'Éducation aux Médias et à l'Information ;
- 5 036 festivaliers sur le festival « Des parents, des bébés » (4 311 en 2021) ;
- Inauguration et ouverture au public des médiathèques 3e lieu d'Albert, Ribemont-sur-Ancre et Beauval.



L'appui aux territoires

Chiffres clés au 31/12/2022

→ La politique territoriale 2022-2024 35 M€ votés en autorisations de programmes

Fonds d'appui aux intercommunalités
- 10 M€ :

Soutien des actions qui devront prioritairement contribuer à la concrétisation du projet Vallée de Somme Vallée Idéale.

Fonds d'appui aux communes :

- 25 M€ ;

- 52 dossiers validés pour un montant de subvention de 855 976 €.

→ La politique territoriale 2022-2024 :

Décidée par l'Assemblée départementale au BP 2022, elle se décline en 2 dispositifs :

Un fonds d'appui aux intercommunalités doté de 10 M€ destiné à soutenir des actions qui devront prioritairement contribuer à la concrétisation du projet Vallée de Somme Vallée Idéale,

Un fonds d'appui aux communes : 5 axes prioritaires :

- la dynamisation des bourgs-centres ;
- les équipements culturels ;
- la mise aux normes accessibilité/handicap des bâtiments, espaces publics et espaces naturels ;
- l'aménagement des espaces publics ;
- le patrimoine protégé et non protégé (en 2022, 52 dossiers validés dans le cadre du fonds d'appui aux communes pour un montant de subvention de 855 976 €).

→ La redynamisation des centres bourgs :

L'attractivité des bourgs structurants 2019-2021 : 20 projets (dont 9 en 2022) ont été validés pour un montant de subvention de 2,7 M€ (dont 659 000 € en 2022).

Création d'un dispositif d'accompagnement des centres-bourgs destiné aux communes (centralités rurales) non lauréates du programme national « Petites villes de demain » (PVD) pour leur apporter un soutien financier sur des études thématiques spécifiques ou des études globales de revitalisation de leur centre-bourg.

Petites villes de demain : poursuite de l'intermédiation des crédits d'ingénierie de la Banque des Territoires au bénéfice de 10 communes labellisées du programme national.

→ Les dispositifs sectoriels (au 31 décembre 2022) :

- fonds de soutien exceptionnel aux collectivités-inondations 2020-2021: 2 dossiers en 2022 ;
- restauration et valorisation du patrimoine : 39 dossiers en 2022 ont mobilisé 3,9 M€ ;
- dispositif « Ouvrages d'art » : 4 dossiers en 2022 ;
- aide à la modernisation de l'éclairage public : 344 communes en 2022 ;
- aide à l'installation de vidéoprotection : 102 communes en 2022 ;
- soutien aux équipements sportifs : 78 dossiers en 2022.

Aménagements urbains du centre-bourg Longpré-Les-Corps-Saints





→ **Les schémas d'équipements structurants d'intérêt départemental et autres opérations structurantes :**

- vote d'une subvention de 2,5 M€ pour l'installation d'un pôle regroupant le conservatoire national de la presse et le centre de conservation pour les collections de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) sur le site de l'ancien hôpital Nord à Amiens, porté par la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole (CAAM) retenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts national.

→ **Le Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard (SMBDSGLP) :**

- subvention de fonctionnement de 1,54 M€ apportée au SMBDSGLP en 2022, dont 0,52 M€ pour la gestion des milieux naturels financée au titre de la taxe d'aménagement ;

- en complément, autorisation de programme de 600 000 € votée pour la mise en œuvre du programme d'investissement ;

- en 2022, le SMBDSGLP a mis en œuvre le programme d'actions du Grand Site de France Baie de Somme, engagé la requalification urbaine sur les communes d'Ault et de Quend-Plage, finalisé l'itinéraire de la Vélomaritime (Eurovélo 4), mis en œuvre la stratégie littorale et le Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) littoral, maintenu la dynamique retrouvée de la Régie Destination Baie de Somme, gestionnaire de 8 sites touristiques.

→ **Le développement des territoires ruraux :**

Évolution du dispositif dédié au maintien des commerces et des services de proximité en milieu rural permettant notamment de créer des activités artisanales et/ou de développer des projets de distributeurs automatiques et de casiers connectés en faveur des circuits alimentaires de proximité.

→ **Le soutien à l'agriculture :**

- participation du Département à l'élaboration du nouveau Plan de développement de l'agriculture biologique en Hauts-de-France 2023-2027 ;
- lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols (subvention à SOMEA).

→ **Les actions sur les circuits courts en 2022 :**

Pour les professionnels, le soutien au développement de la démarche «Somme-Produits Locaux » s'est effectué au travers de différentes actions :

- recours à la production locale dans les restaurants scolaires des collèges, des lycées, des écoles et des établissements médico-sociaux pour un montant de commandes sur la plate-forme Approlocal de 1,726 M€, en augmentation de 54 % par rapport à 2021.

- forte augmentation de l'approvisionnement en produits locaux de l'agriculture biologique, + 120 %, grâce aux collèges et représentant désormais plus de 20 % de leurs achats sur la plateforme Approlocal.

Les faits marquants

→ **Le soutien à l'agriculture**

- 20 exploitations accompagnées (filière élevage) ;
- 44 exploitations accompagnées (Pass'Agri Filières : projets de diversification à la ferme) ;
- 60 agriculteurs en situation fragile accompagnés par an ;
- 236 fermes, soit 5,2 % des exploitations accompagnées au développement de l'agriculture biologique.



Les faits marquants

- Évolution de l'aide Pass'Agri Filière avec un financement du Département pour les investissements d'un montant de 2 000 à 3 999 € ;
- À nouveau en 2022, les commandes des professionnels de la Somme sur Approlocal et les achats des particuliers ont permis de battre les records de vente directe au bénéfice des producteurs locaux.

Visite de la ferme de Cyril Auzou, un des maraîchers fournissant les paniers de la Communauté de communes du Sud-Ouest Amiénois (CC2SO).

Pour les particuliers, une expérimentation du dispositif P.A.N.I.E.R.S. a été mise en œuvre sur le territoire de la CC2SO. Elle consiste à distribuer des paniers de fruits et légumes produits par des producteurs bio locaux, à moitié prix pour des personnes en situation de précarité et à accompagner sur la durée, au changement d'habitudes alimentaires, au travers d'ateliers de sensibilisation et de formations.

→ L'aménagement foncier :

- Les frais liés aux opérations d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE), dites « opérations classiques », sont entièrement à la charge du Département.
- La commission intercommunale Interdépartementale d'aménagement foncier du Canal Seine-Nord Europe a approuvé le plan de classement des terres en 2022.
- 7 opérations sont en cours dont 1 en phase de démarrage, 1 au stade de classement, 2 au stade avant-projet, 2 au stade de projet et 1 au stade de clôture.





© C. DUJUYEZ-LANGE, OD80

Le tourisme

Les filières touristiques sont développées et accompagnées par le biais de différentes actions décrites dans le Schéma départemental de développement touristique 2019-2022.

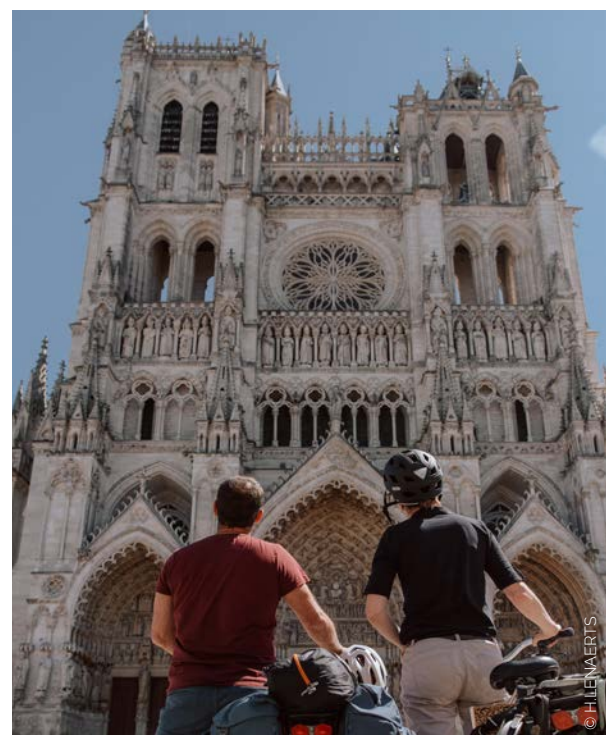
→ Activités 2022 :

- soutien financier aux équipements et événements touristiques structurants : Chemins de fer de la Baie de Somme et de la Haute-Somme, Festival de l'Oiseau, Souffle de la Terre... ;
- promotion de sites à potentiel dans le cadre de la mission de prospection d'investisseurs touristiques (en 2022 : 21 marques d'intérêt de porteurs de projet, 10 visites de sites et 4 projets en cours d'étude en vue d'implantations) ;
- nouveau dispositif d'aide aux investissements touristiques 2022-2023 pour accompagner les projets touristiques ayant un effet levier sur l'attractivité globale du territoire ;
- réalisation d'une étude sur le modèle économique de commercialisation de l'offre de lits touristiques publics de la commune de Long dans le cadre de Vallée de Somme, Vallée Idéale (VSVI) ;
- animation du réseau, gestion du label « Bistrots de pays de la Somme » (en 2022, renforcement de la promotion afin d'améliorer la notoriété : diffusion de supports imprimés, publiereportages, spots radios, réseaux sociaux pour un montant de 25 000 €, première rando bistrot à Cappy).

Chiffres clés au 31/12/2022

- 1 385 000€, subvention à l'ADRT (association départementale de réservation touristique) «Somme Tourisme» pour la promotion et le développement de la destination Somme ;
- 2 554 aides versées représentant un montant de 196 K€ : aides aux particuliers de 80€ pour favoriser les séjours touristiques dans la Somme.

Cathédrale d'Amiens



© H. LEMERTS

Les faits marquants

- Bilan et évaluation des actions du schéma touristique 2019-2022 en vue de fixer de nouvelles priorités ;
- Suivi de la dynamique VSVI dans le cadre des études portées sur les escales de Long et l'Étoile et dans le cadre des réflexions sur le devenir des maisons éclusières.

L'environnement

Les faits marquants

- organisation de 8 comités de gestion des sites propriétés du Département et du comité de pilotage du schéma des ENS et du comité de suivi Ramsar ;
- organisation d'une journée « Atelier de travail » autour des objectifs et actions du plan de gestion intégrateur Ramsar le 24 novembre 2022 ;
- restauration d'habitats sur 14 955 m² sur l'ENS des étangs de la Barette par le Département dans le cadre d'un contrat Natura 2 000 et réfection d'une digue sur 100 m de longueur.

→ Espaces naturels sensibles (ENS) :

Le Département intervient en faveur de la gestion et de la valorisation des espaces naturels sensibles au titre de ses compétences obligatoires avec la taxe d'aménagement au travers de la création de zones de préemption (ZPENS), l'acquisition de sites prioritaires au titre du schéma départemental des espaces naturels 2014-2023 et la réalisation, en maîtrise d'ouvrage ou en accompagnement de ses partenaires, de travaux de restauration écologique et d'aménagement pour l'ouverture au public.

Foncier ENS :

- extension de la zone de préemption ENS des communes de Corbie, Vaux-sur-Somme et Hamelet sur une superficie totale de 89,49 ha,
- acquisition par le Département de 14,53 ha principalement sur l'Est de la Somme, par le Conservatoire du littoral de 3,11 ha dans le cadre de la convention « Moyenne vallée de la Somme » et de 11,68 ha sur le littoral.

Entretien, restauration écologique des sites et valorisation :

- entretien des propriétés départementales réalisé par deux équipes (une située à l'Est et l'autre à l'Ouest du Département) via un marché de travaux avec l'association ADI Somme,
- signature de conventions avec le Conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France, du Conservatoire de Bailleul, de la Fédération de pêche,
- signature d'un bail de chasse et pêche à Cléry-sur-Somme, convention avec la commune d'Eronnelle pour l'entretien du Camp César, avec la fédération de chasse pour l'ajout d'une hutte ;
- deux projets pilotes relatifs à l'étude du fonctionnement des tourbières et à l'étude des paramètres liés à la fréquentation des oiseaux d'eau poursuivis en 2022 sur le site Ramsar des « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre »,
- animations ou visites guidées dans les ENS départementaux organisées en 2022 dans le cadre des Journées nationales du tourisme et du handicap sur l'ENS aux alentours de Samara (25 personnes), des sorties nature sur l'ENS Étangs de Cléry-sur-Somme (170 personnes – 4 sorties), sur l'ENS Marais des Cavins à Bourdon (1 sortie – 15 personnes) ainsi que des sorties scolaires aux Jardins de la Plume (230 élèves et encadrants – 6 sorties) avec des guides nature Qualinat.



© MICHESNEAU

→ **Bassins versants et assistances techniques dans le domaine de l'eau :**

- dans le cadre du Plan Somme, le Département a subventionné 12 opérations (études et travaux pour la préservation des milieux aquatiques sur les bassins de la Somme et de l'Authie).
- une contribution a été apportée à l'ETPB-AMEVA pour les missions d'assistance technique (AT) dans le domaine de l'eau potable (SATEP), de l'assainissement collectif des eaux usées (SATESE) ou non collectif (SATANC).

→ **Énergie :**

- 329 ménages précaires ont bénéficié en 2022 d'une aide départementale pour la conversion au bioéthanol de leur véhicule en complément de la Région, pour un montant total de 48 915 €.

Restauration des étangs de la Barette et réfection de la digue



© W.TOURBIER, CD80



© W.TOURBIER, CD80



© W.TOURBIER, CD80



Le Canal Seine-Nord Europe

Représentation 3D du résultat final



16 octobre 2022, c'est la date du lancement du chantier du Canal Seine-Nord Europe, dans l'Oise, aux environs de Montmacq entre Compiègne et Noyon. En tant que membre de la Société du Canal Seine-Nord Europe, le Département de la Somme était présent pour la manifestation symbolisant ce début des travaux qui s'échelonneront jusqu'en 2030.

La mission Canal Seine-Nord Europe a poursuivi son action de coordination sur les nombreux sujets de ce chantier, parmi lesquels :

- la gestion hydraulique complexe de la rivière Tortille au niveau de son embouchure avec la Somme, rivière dont le cours va être modifié par le canal.
- la finalisation du schéma des ouvrages d'art pour les routes départementales et communales.
- la définition des voies douces à proximité du canal et du pont-canal pour établir de nouveaux circuits de randonnée, le tout en lien avec la véloroute Vallée de Somme.
- la participation aux différents groupes de travail constitués par l'État et la Région en vue d'élaborer le contrat territorial de développement Santerre Haute-Somme.
- l'examen des premières demandes de subvention au titre des projets des territoires.



- 1 Écluse de Montmacq / Cambornelles-Ribécourt
 - 2 Écluse de Noyon
 - 3 Port intérieur de Noyon
 - 4 Écluse de Catigny
 - 5 Port intérieur de Nesle
 - 6 Franchissement A29 en pont-canal
 - 7 Port intérieur de Péronne
 - 8 Pont-canal de la Somme
 - 9 Écluse de jonction avec le Canal du Nord
 - 10 Écluse d'Allaines
 - 11 Franchissement A26 en pont-canal
 - 12 Écluse de Marquion / Bourlon
 - 13 Port intérieur de Cambrai-Marquion
 - 14 Écluse d'Oisy-le-Verger
- Canal Seine-Nord Europe
 - Ponts-canaux
 - Autoroutes
 - Rivières et canaux
 - Retenue d'eau de Louette
 - Écluses
 - Écluse de jonction
 - Voies ferrées
 - Ports intérieurs
 - Quais
 - Pisciculture
 - Espaces naturels



Le laboratoire départemental d'analyses

Les rôles et les missions du laboratoire départemental sont la santé publique vétérinaire, la qualité et le développement durable des filières agro-alimentaires et la préservation de l'environnement.

L'activité actuelle se répartit sur deux unités techniques (la santé animale et l'analyse des aliments) et un service spécialisé dans des prestations associées au service des clients (formation, audit, conseil en sécurité sanitaire des aliments).

La compétence technique du laboratoire est attestée depuis 2000 par le diplôme d'accréditation délivré par le COMité FRANçais d'Accréditation (COFRAC).

Le laboratoire est accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17 025 du COFRAC sur les programmes d'accréditation suivants :

- Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires-LAB GTA 59
- Essais et analyses en Immuno-sérologie animale-LAB GTA 27
- Essais et analyses en bactériologie animale-LAB GTA 36
- Analyses de dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles
- Analyses en Parasitologie Santé Animale-PARASITO SA
- Analyses de biologie moléculaire en santé animale-BIOMOLSA

Le laboratoire compte actuellement 25 agents.

→ Activités 2022 :

L'activité du laboratoire est mesurée par le nombre total d'analyses réalisées annuellement dans les différents secteurs techniques. Le laboratoire a effectué 273 836 analyses dans le cadre de demandes officielles, d'autocontrôles ou de demandes de diagnostics. L'activité 2022 demeure à un très haut niveau.

Chiffres clés au 31/12/2022

- 273 836 analyses ;
- 6 000 clients.

Les faits marquants

- Une forte activité en 2022 liée à la poursuite du plan national d'éradication du virus BVD (**100 248 analyses**, soit une baisse de **2 % par rapport à 2021**) et la mise en place d'une nouvelle analyse, la besnoitose pour détecter cette maladie émergente dans la Somme ;
- Investissement : un nouvel automate de bactériologie alimentaire a été mis en service en hygiène alimentaire.





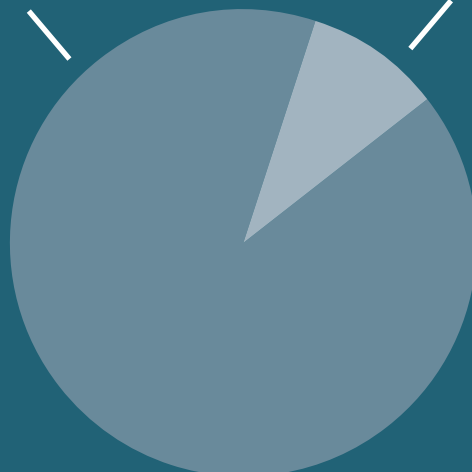
Les activités support

Pilotage et gestion des ressources

160.3 M€

Moyens et services généraux

17.10 M€



“

**177,4 millions d'euros
en 2022**

(Budget primitif)

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES HUMAINES,
JURIDIQUES ET LOGISTIQUES**

Direction des ressources humaines et du dialogue social

Direction des affaires juridiques

Direction des services logistiques

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES FINANCES, COMMANDE
PUBLIQUE ET NUMÉRIQUE**

Direction des finances et de la commande publique

Direction de projet de certification

Direction des systèmes d'information et du numérique

Mission Europe et partenariats extérieurs

Mission audit et qualité

Garage départemental

237 agents départementaux

(effectifs permanents + 27 agents garage)

”



Les finances et la commande publique

Chiffres clés au 31/12/2022

- 60 151 mandats et 18 538 titres transmis à la paierie départementale ;
- 2 518 demandes de service sur la base de connaissances ;
- 216 rapports et délibérations présentés à l'Assemblée départementale ou à sa Commission Permanente visés ;
- 30 procédures d'appel d'offres et 42 procédures adaptées lancées ;
- 160 marchés et avenants notifiés ;
- 3 Concours de maîtrise d'œuvre
- 22 marchés ont été notifiés avec une annexe RGPD ;
- 4 435 achats inférieurs à 40 000 € HT validés,
- 135 actes relevant de la Commande publique transmis au contrôle de légalité

La direction des finances et de la commande publique est chargée d'une part de concevoir et de mettre en œuvre la politique budgétaire et financière du Département et, d'autre part, d'organiser la commande publique dans le respect des dispositions réglementaires et d'optimiser les achats du Conseil départemental. La direction de projet certification prépare la collectivité à la certification de ses comptes.

→ Les achats :

Le Département a réalisé un volume d'achats extérieurs de 96,6 M€ auprès de plus de 1 500 opérateurs différents. 50 % de ces achats ont été effectués auprès de prestataires ou de fournisseurs situés dans le département de la Somme et 20 % dans le reste des Hauts-de-France.

Les faits marquants

- Lancement de 3 concours de maîtrise d'œuvre : construction d'une nouvelle Bibliothèque départementale, reconstruction du collège Charles Bignon à Oisemont, restructuration du collège Rosa Parks à Amiens ;
- Vote des orientations stratégiques en termes d'achats pour la période 2022-2024 par l'Assemblée délibérante, définissant la seconde politique d'achat du Département ;
- Mise en place de nouveaux modes de communication (webinaire) sur certaines thématiques liées à la gestion financière ou à l'utilisation du logiciel financier Grand Angle, accessible à l'ensemble des entités utilisatrices (Département, SDIS, MDPH, EPCC et SMAAP) ;
- Poursuite des actions prévues dans la Convention de Services Comptables et Financiers conclue entre la Direction Départementale des Finances Publiques et le Département pour la période 2021-2023 ;
- Mise en œuvre du plan d'action arrêté dans le cadre du pré diagnostic de certification (ajustement des provision, lancement d'une action de formalisation du contrôle interne...).
- Mise en conformité des marchés publics au regard du Règlement général sur la protection des données (RGPD).



Les services logistiques

La direction des services logistique (DSL) apporte aux autres directions un ensemble de services dans les domaines suivants : mobilier, déménagements, manifestations et fournitures diverses.

Elle équipe les agents en vêtements de travail et en équipements de protection individuelle.

Elle gère les contrats et les dossiers d'assurance pour les dommages aux biens, la responsabilité civile et la protection fonctionnelle des agents et des élus.

Elle a en charge, la gestion des accueils physiques sur 3 sites amiénois, le centre d'appel de la collectivité et le traitement du courrier.

→ Les faits marquants :

- ✔ Mise en service du logiciel KIMOCE, pour le traitement de commandes de fournitures diverses ;
- ✔ Analyse des offres remises dans le cadre du renouvellement des marchés « Fourniture et livraison de vêtements de travail », organisation de séances d'essayage permettant aux agents utilisateurs d'évaluer la qualité des vêtements ;
- ✔ Redéploiement de mobiliers dans le cadre de l'aménagement des bureaux des agents ayant rejoint le site boulevard de Guyencourt et le laboratoire routier ;
- ✔ Démarrage d'un groupe de travail sur la mise en place du catalogue des services de la DSL ;
- ✔ Actualisation en partenariat avec la Direction des routes et présentation aux agences routières de la procédure de déclaration de sinistre pour donner suite aux dégâts causés au domaine public départemental ;
- ✔ Des manifestations extérieures plus nombreuses et une forte mobilisation des équipes sur des manifestations importantes : Anzac Day, les rencontres nationales des budgets participatifs, la mise en place du marché de Noël sur le site Simone Veil ;
- ✔ Plusieurs déménagements, dont les plus importants concernent, les directions de la culture et des sports, la mission Europe et le laboratoire routier.

Les chiffres clés au 31/12/2022

→ Service appuis et approvisionnement :

- Nombre de déménagements réalisés : 88 (112 en 2021) ;
- Nombre d'interventions sur les manifestations : 126 (46 en 2021) (+174 %) ;
- Transport d'archives pour la destruction: 27,140 tonnes (41,820 Tonnes en 2021).

→ Service administratif et budgétaire :

- Nombre de dossiers d'assurance traités: 242 (211 en 2021) (+14 %) ;
- Nombre de mobiliers à l'inventaire (disponibles et attribués) : 28 403 (28 511 en 2021).

→ Service courrier :

- Volume de courrier traité sortant (hors territoires) : 150 949 (150 589 en 2021) ;
- Volume de courrier traité sortant des territoires : 115 048 (110 660) ;
- Volume de courrier entrant : 74 503 (77 267 en 2021).

→ Service Accueil - Infos Services :

- Nombre d'accueils physiques 14 150 visiteurs (17 315 visiteurs en 2021) ;
- Nombre d'appels téléphoniques 110 712 appels traités (114 136 en 2021).





Les ressources humaines et le dialogue social

Les faits marquants

- La conception et la mise en œuvre progressive du schéma directeur des ressources humaines qui définit la stratégie RH de la collectivité ;
- En novembre 2022, la collectivité a participé à deux actions nationales organisées durant la SEEPH (Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées) et destinées à changer le regard sur le handicap : le Duoday et le HandiRoadTour ;
- Le Département a mis en œuvre une conciergerie solidaire au 43, rue de la république ;
- Un projet sur les 5 valeurs portées par la collectivité (engagement, progrès, cohésion, confiance et responsabilité) a été lancé. Ce projet aboutira en 2023 à l'élaboration d'un plan de formation et de développement des compétences managériales.

La direction des ressources humaines et du dialogue social conçoit, propose et met en œuvre une politique de ressources humaines qui décline les orientations stratégiques fixées par les élus au regard des enjeux de la collectivité. Elle pilote la stratégie managériale, l'accompagnement des parcours professionnels et la politique de prévention des risques professionnels. Elle répond aux besoins en effectifs et compétences, développe les dispositifs en matière de santé et sécurité au travail, de politique sociale en faveur du personnel, pilote la masse salariale et la politique de déroulement de carrière. Elle participe à l'animation du dialogue social avec la direction générale et les élus.

Montant du budget : 119 907 500 € (BP2022 : 115 407 500 € + BS2022 : 3 500 000 € + DM2022 : 1 000 000 €) au budget principal et 3 730 000 € au budget annexe « actions sociales pour le personnel ».

Les principales orientations stratégiques et politiques de la collectivité :

- le développement des compétences et l'accompagnement des parcours professionnels et de carrière des agents (politique de mobilité interne, politique de promotion) ;
- le développement de politiques de recrutement en faveur des jeunes ;
- l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- la prévention des risques professionnels physiques et psychosociaux.

→ **Activités 2022 :**

Les politiques de recrutement en faveur des jeunes :

L'ambitieuse politique départementale en faveur de l'apprentissage s'est traduite par le recrutement de 62 emplois supplémentaires d'apprentis portant le nombre total d'accueil d'apprentis à 82.

L'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap :

Le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontariste dans ce domaine. Cet engagement s'est concrétisé par la signature d'une troisième convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) pour les années 2021/2023.



La prévention des risques professionnels physiques et psychosociaux :

Le Département poursuit une démarche d'évaluation des risques professionnels permettant d'établir des plans d'actions d'amélioration des situations de travail au regard des risques évalués. Les évaluations sont menées par unités de travail représentant les métiers exercés au sein de la collectivité et ont pour objectif que les conditions de santé et de sécurité des agents qui exercent les différents métiers soient préservées.

Le dialogue social :

Au cours de l'année 2022, le comité technique s'est réuni à 4 reprises, et le CHSCT à 4 reprises. Les modalités de réunion de ces instances se sont adaptées à l'évolution du contexte sanitaire. Elles se sont déroulées pour partie exclusivement en distanciel, et pour partie en mixte distanciel/présentiel. L'année 2022 a également été marquée par la poursuite des réunions de suivi pour prévenir le risque lié au covid-19 (5 réunions "cellule covid" en 2022) et par l'organisation de l'élection le 8 décembre 2022 des représentants du personnel au Comité social territorial, aux commissions administratives paritaires de la catégorie A, B et C et à la commission consultative paritaire.

La mise en œuvre des réformes relatives à la rémunération des agents :

La direction des ressources humaines et du dialogue social a mis en œuvre le Ségur de la santé qui s'est traduit par l'attribution d'un complément de traitement indiciaire à certains agents relevant de la filière sociale et médico-sociale ainsi que d'une prime de revalorisation pour les médecins de la protection maternelle et infantile.

De même, la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, et des indemnités kilométriques ainsi que certains reclassements ont été mis en œuvre.

Par délibération de juin 2022, l'Assemblée départementale a revalorisé les montants du CIA (complément indemnitaire annuel).



Moyenne d'âge des effectifs permanents:

47.9 ans

Catégorie A :

cadres et assistants socio-éducatifs

Catégorie B :

agents de maîtrise et techniciens

Catégorie C :

ouvriers et employés

Les faits marquants

Le mois de novembre a été marqué par la tenue à Amiens des rencontres nationales des budgets participatifs et la création de l'association du réseau national des budgets participatifs. Cet événement a été organisé en partenariat avec la métropole d'Amiens.

Rencontres Nationales des Budgets Participatifs

Les 8 et 9 novembre 2022
au Quai de l'Innovation
93 rue du Hocquet - Amiens

Inscrivez-vous aux ateliers et tables rondes

somme
la métropole d'amiens

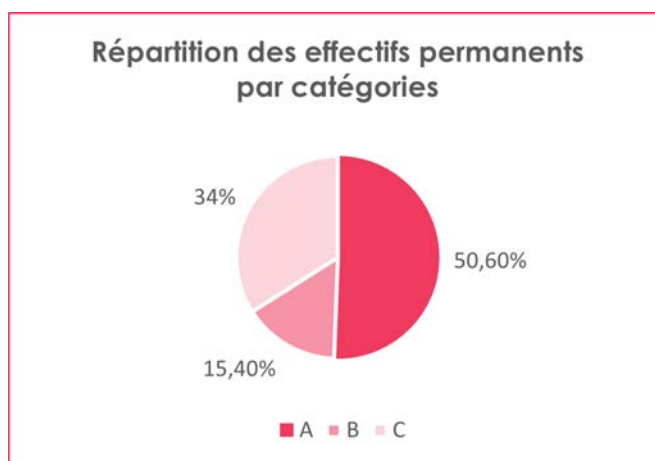
AMIENS

Les données sociales

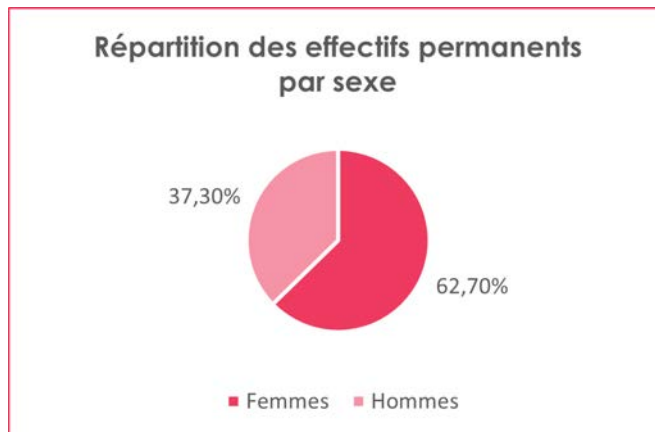
Effectif total au 31/12/2022 : 2 853 agents (dont 2 084 agents permanents, 460 assistants familiaux et 309 autres agents non permanents), + 118 agents en situation spécifique (mise à disposition et autres statuts).

Emplois permanents 2022 : 2 084 (2 116 en 2021).

Répartition par catégories (effectif permanent) en % :



Répartition par sexe des effectifs permanents en % :



Les actions de la Mission Innovation collaborative

L'innovation collaborative est un des piliers de la démarche d'Innovation départementale. Elle repose sur l'association des personnes concernées (habitants, citoyens, agents) dans la construction des projets.



Mission Europe et partenariats extérieurs

La mission Europe et partenariats extérieurs a pour principales missions de :

- Rechercher des financements (Europe, Etat, Région) pour les projets portés par le Département et ses partenaires ;
- Développer les missions d'ingénierie en recherche de financements au service des directions de la collectivité mais aussi des communes et EPCI ;
- Piloter et gérer en qualité d'organisme intermédiaire une subvention globale du « Fonds social européen + » d'un montant de 12.04 millions d'euros pour la période 2022-2027 ;
- Assurer, en qualité de partenaire, le suivi du programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen ;
- Développer les projets de coopération extérieure (européenne ou internationale) ;
- Assurer la communication sur les fonds européens (pages sur le site somme.fr, préparation du Joli Mois de l'Europe, publication dans les magazines VES et Nous Somme).



Les faits marquants

- Installation de l'équipe au complet, soit 8 agents, au 1^{er} avril 2022 dans les nouveaux locaux, rue Evrard de Fouilloy ;
- Élaboration du cahier des charges et participation à la formation FESI et coopération extérieure ;
- Dépôt du dossier de candidature FSE + 2022-2027 auprès des services de l'Etat ;
- Lancement des appels à projets FSE + pour 2022-2023 :
 - ↗ .Accompagnement individualisé vers l'emploi,
 - ↗ Soutien à l'encadrement technique et l'accompagnement au sein des ACI,
 - ↗ Mobiliser les employeurs,
 - ↗ Coordination des acteurs de l'insertion.
- Événement de lancement du FSE+ dans la Somme en décembre 2022 pour les partenaires et porteurs de projets ;
- Renforcement des liens interdépartementaux avec les 5 départements des Hauts-de-France ;
- Préparation et participation à la réunion de travail des 6 vice-présidents en charge des question européennes des Départements Hauts-de-France et de la Région, à Bruxelles ;
- Participation aux travaux d'un nouveau réseau des collectivités Hauts-de-France- fonds européens ;
- Finalisation des orientations stratégiques du Contrat de Plan Etat Région en vue de sa signature ;
- Mise en valeurs de projets cofinancés par les fonds européens au mois de mai, dans le cadre du Joli Mois de l'Europe ;
- Communication autour du projet numérique dans le cadre de l'initiative européenne REACT-EU en réponse à la crise sanitaire COVID-19 ;
- Proposition de 3 dispositifs de coopération extérieure européenne :
 - ↗ Séminaire d'étude,
 - ↗ Appel à projets à destination des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux,
 - ↗ Promotion du programme Erasmus +.



Les systèmes d'information et le numérique

Les chiffres clés au 31/12/2022

- Nombre de dossiers traités par la reprographie : 1 701 dossiers (dont 478 demandes d'impressions via le dispositif Imprim'express) ;
- Nombre d'appels au titre de l'assistance utilisateurs (le « 111 ») : 9 648 ;
- Visioconférences : 3 830 Avec l'outil « historique » Lifesize ;

Il est à noter que la nouvelle solution bureautique O365 offre des possibilités de visioconférence largement utilisées (mais non comptabilisées).

- Nombre de projets vivants au portefeuille projets : 53 ;
- Nombre d'interventions téléphoniques (hot line Solis) : environ 2 000.

La direction des systèmes d'information et du numérique apporte aux autres directions un ensemble de services numériques nécessaires à leurs activités. Les services fournis concernent les domaines suivants : systèmes d'information (logiciels métiers, logiciels standards, matériels) et téléphonie, réseaux, imprimerie et conseil (assistance à maîtrise d'ouvrage).

Depuis 2020 et le premier confinement lié à la crise sanitaire, la collectivité a décidé de fournir un effort considérable pour adapter ses matériels, ses réseaux et ses usages au travail à distance. Cet effort s'est poursuivi en 2022 (acquisition d'ordinateurs portables et d'équipements spécifiques, dématérialisation de procédures, adaptation des réseaux, ...).

Les faits marquants

- Mise en œuvre de la solution Microsoft 365 sur l'ensemble des services de la collectivité ;
- Évolution graphique et ergonomique du site somme.fr ;
- Poursuite de l'aménagement des salles de formation/réunion (grands écrans et caméras grand angle) ;
- Poursuite de mise en œuvre de la GED (gestion électronique des documents) à la direction de l'insertion (notamment sur le champ du logement) ;
- Mise en place d'un outil de gestion des places disponibles pour l'accueil ASE des assistants familiaux ;
- Poursuite du remplacement du logiciel de gestion du garage commun Département/SDIS ;
- Poursuite de la modernisation de l'infrastructure réseau et en particulier l'infrastructure téléphonique en passant d'une technologie cuivre vers une technologie numérique ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle politique d'équipement : un ordinateur portable, une base d'accueil avec un écran 27 pouces, un clavier ;
- Finalisation du changement de pare-feu numérique pour permettre de sécuriser les accès ;
- Mise en place d'éléments afin d'améliorer la sécurité contre des attaques éventuelles (benchmark EDR, sécurité des méls O365...) ;
- Distance sécurisé (VPN Fortinet + téléphonie Rainbow) ;
- Poursuite de la gouvernance transversale RGPD (réglementation générale sur la protection des données), du recueil des traitements et des opérations de sensibilisation et de responsabilisation des services.



La mission audit et qualité

Les faits marquants

Ce service assure des missions variées à la demande des différentes directions et de la direction générale. Il peut s'agir d'audits internes ou externes, d'évaluations de politiques menées, d'enquêtes par questionnaire, d'analyses financières, d'appuis dans le suivi des structures extérieures... Il assure également la mise à jour du tableau de suivi des activités destiné à la direction générale.

Par ailleurs, la mission a la charge de l'élaboration de rapports institutionnels comme le rapport d'activité ou encore le rapport « égalité femmes – hommes » (volet politiques départementales).

La mission assure également le contrôle interne du Fonds social européen (FSE).

- Contrôle interne FSE 2022 ;
- Cartographie des risques-suivi financier des principaux satellites du Département ;
- Élaboration du rapport d'activité 2021, du rapport développement durable et du volet « politiques départementales » du rapport annuel « égalité femmes-hommes » ;
- Élaboration du portrait de la Somme ;
- Évaluation de dispositifs réussis sans attendre RSA, GED RSA ;
- Enquêtes de satisfaction concernant, l'Intranet, Microsoft office 365, laboratoire vétérinaire, festival bébés-parents, Nous Somme ;
- Étude de besoins à propos de la conciergerie solidaire située rue de la République à Amiens, CRGPD, offre de formation de la Bibliothèque départementale.

La gestion patrimoniale et foncière

Les faits marquants

Les principales missions de la direction sont :

- la gestion patrimoniale de l'immobilier du Département ;
- la gestion locative de l'immobilier du Département ;
- la gestion et les acquisitions foncières dans le cadre des projets routiers.

- Acquisitions foncières dans le cadre de projets routiers ;
- Ventes d'immeubles devenus inutiles au Département :
 - l'ancienne subdivision de l'Équipement et le centre d'exploitation de Poix-de-Picardie ;
 - l'ancien CMS de Nouvion ;
 - l'ancienne maison éclusière de Saint-Valéry-sur-Somme.
- Les emprises foncières de 4 collègues ont été transférées au Département.



Les affaires juridiques

Les chiffres clés au 31/12/2022

- 582 : demandes de conseil (aides à la décision et aides à la rédaction) traitées
- 42 : dossiers contentieux nouveaux
- 213 : rapports au Conseil départemental ou à la Commission permanente visés

Les faits marquants

- préparation et mise en service du nouveau logiciel des délibérations par le service des assemblées ;
- essai d'externalisation de la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée avec un prestataire extérieur.

Commission permanente



La direction des affaires juridiques regroupe plusieurs activités :

→ Affaires générales et action sociale :

- conseil et aide à la décision auprès des directions et des services ;
- sécurisation juridique et aide à la rédaction des actes administratifs (arrêtés, conventions, courriers complexes, etc.) ;
- traitement des contentieux déposés par ou à l'encontre de la collectivité et rédaction des requêtes aux fins de délégation d'autorité parentale ;
- visa de l'ensemble des rapports (et de leurs annexes) présentés en Conseil départemental ou en Commission permanente.

→ Le service des Assemblées :

- Commission permanente et participation à ses réunions ;
- formalisation matérielle des délibérations du Conseil départemental et de la Commission permanente à travers le logiciel de gestion des délibérations Oxyad ;
- rédaction des procès-verbaux des réunions publiques ;
- appui à la direction générale, au Cabinet et aux directions pour toute question relative au fonctionnement des assemblées ;
- transmission au contrôle de légalité des actes administratifs concernés pour les rendre exécutoires ;
- depuis novembre 2021, désignations des élus au sein des organismes extérieurs ;
- gestion de la publicité des actes ;
- gestion des réservations de salles ;
- assistance administrative des vice-présidents.

Par ailleurs, l'un des juristes de la direction exerce les fonctions de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des données publiques (P.R.A.D.A.), qui a notamment pour mission de veiller au respect de la loi du 17 juillet 1978 sur la communication des documents administratifs.

Enfin, la direction diffuse aux agents du Département et aux structures extérieures partenaires, une lettre d'actualité juridique à périodicité mensuelle.

- Près de la moitié de l'activité contentieuse de la Direction des affaires juridiques a trait au Revenu de Solidarité Active.



La gestion et l'entretien automobile

Mutualisé avec les services du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le garage départemental est composé de 44 agents, 14 issus du SDIS et 30 du Département dont 4 en contrat d'apprentissage.

Il assure la gestion administrative et technique des flottes automobiles VL/PL/Engins motorisés divers du Département et du SDIS, soit 1330 véhicules assurés au 31 décembre 2022 dans les ateliers d'Abbeville et de Glisy depuis sa création en janvier 2018.

Le garage départemental dispose d'un budget spécifique, annexé au budget principal du SDIS, pour un montant de 7,1 M€ en fonctionnement et 191 K€ en investissement pour l'année 2022.

Les chiffres clés au 31/12/2022

- 1 330 véhicules dont :
 - 914 véhicules légers ;
 - 225 poids lourds ;
 - 185 engins (tracteurs, remorques, etc...) ;
 - 400 matériels (type moto pompe, faucheuse, saleuse, groupe électrogène, etc...).



Les faits marquants

- Lancement, formation et mise en application du changement du logiciel de gestion du parc automobile ;
- Lancement des marchés et consultations visant le rééquipement de l'atelier d'Abbeville dans le cadre de sa réhabilitation (compresseur, ponts roulants aménagement du magasin, équipement des espaces communs...) ;
- Renouvellement des marchés d'assurance (véhicules à moteur, bris de machine et navigation), de contrôles techniques des véhicules... ;
- Participation à la mise en place d'une commission sinistralité au SDIS ;
- 49,2 tonnes de déchets (cartons, pare-brise, filtres...) envoyés en filières de recyclage, principalement de la ferraille ;
- Vente aux enchères de 152 véhicules pour une recette de 510 000 € ;
- Réalisation d'une phase test d'ouverture élargie des ateliers pendant la période de fauchage ;
- Aménagement et rééquipement de VAT afin d'améliorer les interventions sur site ;
- Gestion de 371 sinistres et bris de glace (SDIS et CD) ;
- Gestion des cuves de carburant durant la pénurie de fin d'année pour un volume opérationnel de 185 000 litres.

La communication

Magazine *Vivre en Somme*, novembre - décembre 2022



La direction de la communication est une direction support qui travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité et ses partenaires afin d'accompagner et de valoriser l'action départementale.

La direction a pour objectif de définir une stratégie globale de communication et mettre en œuvre un plan d'actions pour :

- informer en interne et en externe des politiques mises en place par l'Assemblée départementale et valoriser des actions ;
- travailler sur l'image de marque du Département et définir une identité forte de collectivité de proximité, proche des sommiens ;
- orchestrer avec ses partenaires des actions ambitieuses au service de la population et de l'attractivité du territoire.

→ La communication externe :

Le Département est présent sur tous les réseaux sociaux avec une audience en hausse régulière :

	FACEBOOK	twitter	Instagram	LinkedIn
ABONNÉS AU 01/12/2021	18 897	6 861	1 578	2 193
ABONNÉS AU 06/12/2022	21 642	7 421	2 189	3 796

↗ Un total de 420 publications et de 155 vidéos sur l'année.

Les chiffres clés au 31/12/2022

- Photos et vidéos : + de 6 000 prises de vues ;
- 14 reportages en drone ;
- 130 dossiers traités et campagnes ;
- 50 temps forts.

Le magazine « Vivre en Somme », réalisé par l'équipe de la Communication, est diffusé dans 276 000 boîtes aux lettres du département, 6 fois par an.

Sa présentation a été revue en 2022 afin de se recentrer sur les compétences du Département et les actions et entreprises qu'il soutient.

Le site « somme.fr » a recensé 200 000 utilisateurs en 2022 pour 528 000 pages vues (en baisse par rapport à 2021 qui était une année d'élections).

Les pages les plus consultées : brocantes et réderies, page d'accueil, offres d'emploi.

Le Département est également présent sur les smartphones avec l'appli « Somme en poche » qui recense 1 800 utilisateurs et 30 000 pages vues en 2022.

En 2022, plusieurs campagnes de communication ont permis de mettre en valeur différents événements importants :

- le printemps du Département (mars 2022), journées portes ouvertes de lieux culturels et touristiques ;
- les estivales de Saint Riquier (juillet 2022), concerts à l'Abbaye de St-Riquier ;
- spectacles itinérants "Le médecin volant" réalisés par la troupe Solilès en



© SHUTTERSTOCK

hommage à Molière (été 2022) ;

- le budget participatif, 2^{ème} édition (septembre 2022) ;
- le festival de Saint-Riquier (octobre 2022) ;
- la campagne « travail » (novembre 2022), dans le cadre de l'action « sortir du RSA ».

→ La communication interne : Informer, fédérer, fidéliser :

L'intranet est un outil important de communication et une source essentielle d'information pour les agents dont une majorité se connectent régulièrement (623 000 vues en 2022 pour la page d'accueil). Les principales rubriques consultées : rémunérations, postes vacants, formation.

3 à 5 brèves hebdomadaires sont diffusées pour informer régulièrement les agents.

L'intranet sert également de support pour de nombreuses campagnes de communication, par exemple : les éco-gestes, la carte Bimpli, les élections professionnelles...

Le magazine de communication interne « Nous Somme », est distribué à 3 000 exemplaires à l'ensemble des agents et des assistants familiaux. Il se consulte également en ligne par intranet.

→ La documentation :

L'équipe, composée de 4 agents, met à disposition des élus et du personnel du Département la presse et la documentation professionnelle indispensable à l'exercice des compétences obligatoires du Conseil départemental.

Dans le cadre de la veille documentaire, le service sélectionne et indexe dans la base de données interne de très nombreux articles et fiches pour les dossiers thématiques. Cette veille est diffusée en interne par Intranet et par messagerie.

Magazine Nous Somme,
octobre - novembre 2022



Affiche pour la campagne RSA





LE BUDGET 2022 DU DÉPARTEMENT

Les recettes

COMPENSATIONS DE L'ÉTAT

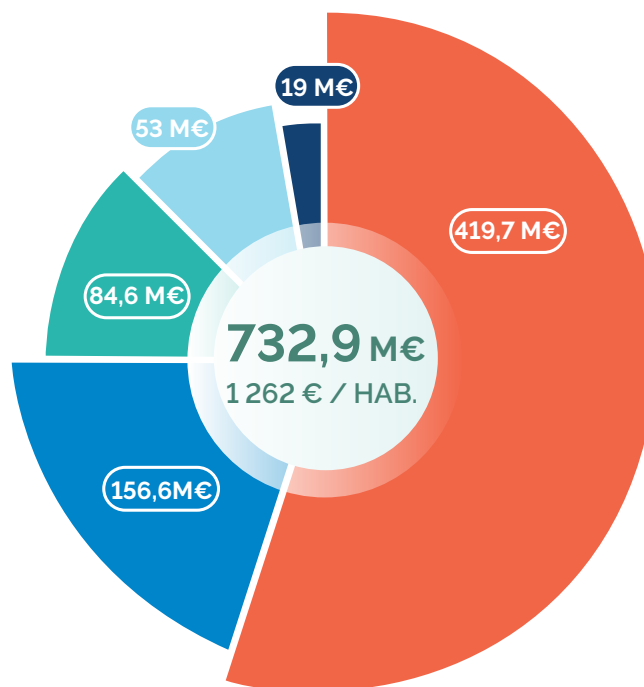
- Financement partiel du RSA : **52 M€**
- Financement partiel de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : **26,8 M€**
- Financement partiel de la Prestation de compensation du handicap (PCH) : **5,8 M€**

EMPRUNT

DIVERS (subventions, produits des services...)

DOTATIONS DE L'ÉTAT

- Dotations de fonctionnement : **89 M€**
- Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : **19 M€**
- Récupération de la TVA sur les investissements réalisés : **8,2 M€**
- Allocations compensatrices : **5,5 M€**
- Dotations de décentralisation : **4,9 M€**
- Dotations départementales d'équipement des collèges : **3 M€**
- Dotations de soutien à l'investissement : **4,7 M€**
- Autres dotations : **22,3 M€**



IMPÔTS ET TAXES

- Fraction de TVA : **148,4 M€**
- Taxe sur les conventions d'assurance : **95 M€**
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : **28,2 M€**
- Droits de mutation : **77,4 M€**
- Frais de gestion de la taxe foncière : **11,1 M€**
- Fonds nationaux de garantie individuelle des ressources : **16,3 M€**
- Fonds national de péréquation DMTO : **20,5 M€**
- Autres (taxe d'électricité, taxe aménagement, TICPE...) : **22,8 M€**

Données synthétiques sur la situation financière du Département de la Somme
> Budget primitif 2022

- RATIO 1 : Dépenses réelles de fonctionnement / Population * = 1 031,24 €/hab
- RATIO 2 : Recettes réelles de fonctionnement / Population * = 1 131,58 €/hab
- RATIO 3 : Dépenses d'équipement brut / Population * = 131,91 €/hab
- RATIO 4 : Encours de la dette / Population * = 464,22 €/hab
- RATIO 5 : Dotation globale de fonctionnement / Population * = 153,31 €/hab
- RATIO 6 : Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement = 22,28 %
- RATIO 7 : Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement = 94,63 %
- RATIO 8 : Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement = 11,66 %
- RATIO 9 : Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement = 41,02 %
- RATIO 10 : Épargne brute / Recettes réelles de fonctionnement = 8,15 %

* population : 580 535 habitants source INSEE



- Impôts et taxes : **57,27 €**
- Dotations de l'État : **21,36 €**
- Compensations de l'État : **11,53 €**
- Emprunts : **7,24 €**
- Divers : **2,59 €**

Les dépenses

CULTURE ET SPORT

- Soutien aux 900 clubs sportifs
- Développement des sports et loisirs de nature
- Équipements culturels :
 - Abbaye de Saint-Riquier,
 - Citadelle de Doullens,
 - Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre,
 - Historial de Péronne,
 - Musée de Thiepval,
 - Samara
- Archives départementales
- Bibliothèque départementale
- Parcours artistique et culturel des collégiens (PAC 80)

ÉDUCATION

- Construction, modernisation et entretien des collèges
- Plan collège numérique

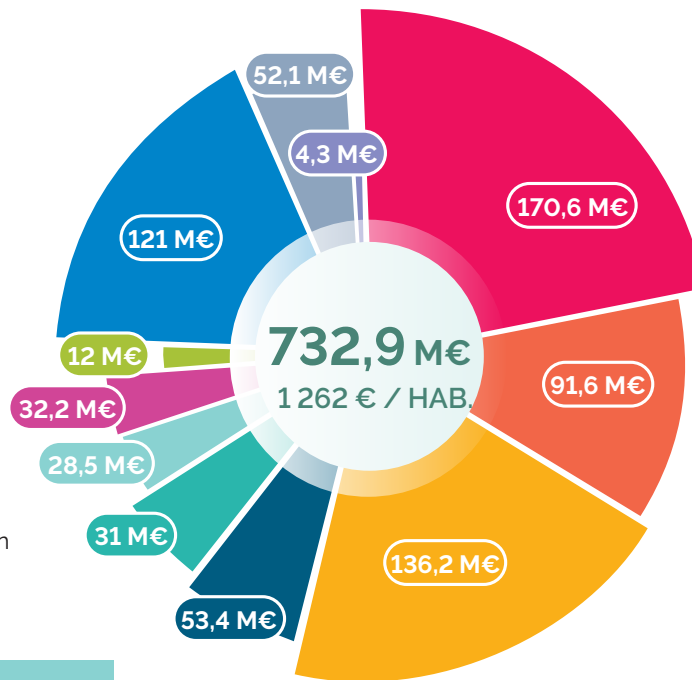
SDIS 80 (SAPEURS-POMPIERS) LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Soutien aux communes et intercommunalités
- Développement touristique et agricole
- Protection de l'environnement

CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET CONTRIBUTIONS



ATELIER MÉCANIQUE COMMUN SDIS80 / DÉPARTEMENT

AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Établissements et services médico-sociaux

ENFANCE ET FAMILLE

- Protection de l'enfance
- Prévention spécialisée
- Protection maternelle et infantile (PMI)
- Formation des assistants maternels

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

- Entretien des 4 600 km de routes départementales
- Entretien et modernisation des écluses du canal de la Somme
- Aménagement du chemin de halage

INSERTION RETOUR À L'EMPLOI LOGEMENT

- Revenu de solidarité active (RSA)
- Soutien aux ateliers et chantiers d'insertion



- Autonomie des personnes âgées et handicapées : **23,30 €**
- Enfance et famille : **12,50 €**
- Insertion et logement : **18,60 €**
- Routes et infrastructures : **7,30 €**
- Développement des territoires : **4,20 €**
- SDIS et laboratoire départemental : **3,90 €**
- Atelier mécanique commun SDIS/CD80 : **0,60 €**
- Éducation : **4,40 €**
- Culture et sport : **1,60 €**
- Charges de personnel et frais de fonctionnement : **16,50 €**
- Remboursement des emprunts et contributions : **7,10 €**



L'ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

Président du Conseil
Stéphane HA
03 22 71 80 03 - s.ha

Directrice générale
Emmanuel
03 22 71 84 60 - e.

Médiation institutionnelle

Brigitte GAFFET
03 22 97 24 70 - b.gaffet@somme.fr

Mission transition écologique et développement durable

Cédric BERQUEZ
03 22 71 84 87 - c.berquez@somme.fr

DGA des solidarités et de l'insertion

Françoise NGUYEN - 03 22 71 81 20 - f.nguyen@somme.fr

Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance

Adjoint à la DGA des solidarités et de l'insertion

Éric PARMENTIER - 03 22 71 84 96 - e.parmontier@somme.fr

- Accueil et action sociale de proximité
- Communication
- Formation et professionnalisation du travail social
- Analyse et accompagnement des pratiques en prévention
- Équipe de travailleurs sociaux itinérants

Direction de l'enfance et de la famille

Catherine PIERREVAL - 03 22 97 22 40 - c.pierreval@somme.fr

Directrice adjointe en charge de la protection de l'enfance

Betty MORELLE - 03 22 97 21 59 - b.morelle@somme.fr

- Pôle protection de l'enfance
- Observatoire de la protection de l'enfance

- Pôle adoption et liens de filiations
- Pôle prévention
- Pôle protection maternelle et infantile
- Pôle budget

Direction de la cohésion sociale et du logement

Anne BLONDELLE - 03 22 97 24 00 - a.blondelle@somme.fr

- Pôle logement - habitat
- Pôle insertion
- Pôle gestion des allocations et des aides

Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

Isabelle DELAFONT - 03 22 97 20 02 - i.delafont@somme.fr

- Médecin départemental PA/PH
- Pôle allocations et prestations
- Pôle vie à domicile
- Pôle établissements
- Service budget autonomie

Territoire d'action sociale Amiens

Emmanuelle DESCAMPS - 03 22 97 24 14 - e.descamps@somme.fr

Territoire d'action sociale Cinq Vallées

Catherine MIKA - 03 60 03 42 54 - c.mika@somme.fr

Territoire d'action sociale Hauts de Somme

Emmanuelle FOURMANOIR - 03 60 03 47 01 - e.fourmanoir@somme.fr

Territoire d'action sociale Picardie Maritime

Hélène COURTOIS - 03 60 03 41 51 - h.courtois@somme.fr

Territoire d'action sociale Somme Santerre

Nathalie LEBER - 03 60 03 45 01 - n.leber@somme.fr

Maison départementale des personnes handicapées

Pauline VERMEIRSCH (interim) - 03 22 97 24 12 - b.godard@somme.fr

DGA Développement de la personne et des territoires

Frédéric LÉONARDI - 03 22 71 80 90 - f.leonardi@somme.fr

Canal Seine-Nord Europe

Adjointe au DGA développement de la personne et des territoires

Flavie DUTRY - 03 22 71 84 56 - f.dutry@somme.fr

Direction de la jeunesse et des collèges

Fabrice DÉCLE - 03 22 71 81 45 - f.decle@somme.fr

- Mission PPlc - Prospective
- Pôle ressources et moyens
- Pôle restauration
- Pôle actions éducatives
- Pôle collège numérique

Direction des sports

En cours de recrutement - 03 22 71 42 79

Direction de la culture et des patrimoines

Frédéric SANNIER - 03 22 71 83 01 - f.sannier@somme.fr

- Service des patrimoines
- Service du développement culturel territorial
- Service éducation artistique et culturelle
- Centre culturel départemental de Saint-Riquier

Direction de l'attractivité et du développement des territoires

Sabrina GENOIS - 03 22 71 81 70 - s.genois@somme.fr

- Pôle attractivité du territoire
- Pôle développement rural et environnement
- Pôle appui administratif et budgétaire

Laboratoire départemental d'analyses

Yann DUBOIS - 03 22 71 97 12 - y.dubois@somme.fr

- Pôle administratif et commercial
- Pôle technique
- Pôle qualité - sécurité - environnement

Archives départementales de la Somme

Anne LEJEUNE - 03 60 03 49 51 - an.lejeune@somme.fr

- Service organisation et moyens
- Service aide aux administrations
- Service aide aux officiers publics ou ministériels et finances publiques
- Service aide aux communes
- Service classement des archives 1790 - 1940
- Service numérisation - images et sons
- Service communication - bibliothèque
- Service action éducative et culturelle

Bibliothèque départementale de la Somme

Sabrina DUMONT-FELLOWS

03 22 71 97 01 - s.dumontfellows@somme.fr

- Antenne de Saint-Riquier
- Pôle desserte des territoires
- Pôle circuit des documents
- Pôle action culturelle et formation
- Pôle numérique et services innovants

DGA Équipement

Jean-Gabriel GEORGES - 03 22 71 84 60 - j.g.

*Politique haut débit
Service
Projets stratégiques équip*

Direction c

Éric DELATTRE - 03 60 03 40 00 - e.delattre@somme.fr

Service re

- Pôle Appui Expertise Aménagement
 - Laboratoire routier départe
 - Service sécurité des infrast
 - Service études générales p
 - Service études et travaux r
- Pôle Maintenance
 - Régie travaux routiers
 - Service exploitation
 - Service entretien maintena

- Agence Routière Ouest
- Agence Routière Centre
- Agence Routière Est

Direction du fleu

François BURY - 03 60 01 51 51 - f.bury@somme.fr

- Service modernisation
- Service exploitation - maintenan
- Service domaine - budget - comp

Direction des bâtime

Bruno DUMONT - 03 22 71 82 82 - b.dumont@somme.fr

Sécurité Éner

- Service construction - réhabilitati
- Service maintenance
- Service régie

Direction stratégie et gesti

Isabelle CROAIN - 03 60 03 41 51 - i.croain@somme.fr

- Service domanial

**Conseil départemental
MAUSSOULIER**
maussoulier@somme.fr

Cabinet du Président
Fabien HECQUET
03 22 71 80 15 - f.hecquet@somme.fr

**Directrice générale des services
Maud AUGROS**
maugros@somme.fr

Direction de la communication / Documentation
Maud BEREZIG
03 60 01 53 29 - m.berezig@somme.fr

Directeur adjoint du département
Jérôme GEORGES - 03 22 71 81 80 - jg.georges@somme.fr

DGA Ressources humaines, juridiques et logistiques
Laure TARTAR - 03 22 71 83 02 - Ltartar@somme.fr

DGA Finances, commande publique et numérique
Jérôme NOIRET - 03 22 71 81 10 - j.noiret@somme.fr

**Service de téléphonie mobile
Service SIG
Service de gestion et de crise**

*Juriste / chargée des relations sociales
Coordonnatrice du projet managérial
Coordonnatrice Mission participative citoyenne
Chef de projet Plan de Déplacement Administration*

Direction de projets - Certification
Nathalie OMIEL - 03 22 71 84 47 - n.omiel@somme.fr

Service des routes
03 22 71 80 02 - e.delattre@somme.fr

Service des ressources humaines
Service de recrutement
Service de développement personnel
Service de structures
Service de réalisables
Service de nouveaux projets

Direction des ressources humaines et du dialogue social
Laure TARTAR - 03 22 71 83 02 - Ltartar@somme.fr

- Pôle formation - accompagnement - recrutement
- Pôle gestion administrative et rémunérations
- Pôle qualité de vie au travail
- Service des avantages sociaux
- Service déplacements et assurance chômage
- Service système d'information RH

Direction des finances et de la commande publique
Jérôme NOIRET - 03 22 71 81 10 - j.noiret@somme.fr

- Pôle préparation et exécution budgétaire
- Pôle administration fonctionnelle du SIF
- Service achats
- Service marchés

Service de planification

Direction des affaires juridiques
Mylène ANCHUELO - 03 22 71 81 90 - m.anchuelo@somme.fr

- Service juridique - action sociale
- Service juridique - affaires générales
- Service des Assemblées

Direction des systèmes d'information et du numérique
Marc BRASSEUR - 03 22 71 84 80 - m.brasseur@somme.fr

Délégué à la protection des données

- Service développement des systèmes d'information
- Service administration fonctionnelle des SI
- Service infrastructures et reprographie
- Service relations utilisateurs

Service de la pêche et des ports
03 22 71 82 01 - f.bury@somme.fr

Service de la stabilité - subventions

Direction des services logistiques
Martine CHANOINE - 03 22 71 84 86 - m.chanoine@somme.fr

- Service accueil - info - services
- Service administratif et budgétaire
- Service appuis et approvisionnement
- Service courrier

Mission Europe et partenariats extérieurs
Aneta FERNANDEZ - 03 22 71 80 98 - a.fernandez@somme.fr

Service des équipements départementaux
03 22 71 82 90 - b.dumont@somme.fr

Service de prévention incendie et d'urgence
Service de secours - adaptations

Mission audit et qualité
Claude DAZIN - 03 22 71 80 07 - c.dazin@somme.fr

Service de gestion patrimoniale et foncière
03 22 71 84 70 - i.croain@somme.fr

Garage départemental
Vincent DUMEIGE - 03 60 01 53 72 - v.dumeige@somme.fr

- Service atelier Glisy
- Service atelier Abbeville
- Service administratif et financier

Conseil départemental de la Somme
Direction générale des services
43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS Cedex 1

03 22 71 80 80
www.somme.fr

